



**CENTRE CULTUREL
GERPINNES** asbl

**DEMANDE DE RECONDUCTION DE
RECONNAISSANCE DE L'ACTION
CULTURELLE GÉNÉRALE**

Association sans but lucratif
Rue de Villers, 61 - 6280 GERPINNES
Entreprise N° 0414.076.766 - IBAN : BE74 0012 5179 5407
RPM Tribunal de l'Entreprise du Hainaut - Division de Charleroi
www.gerpinnes.tv - <https://www.facebook.com/centreculturelgerpinnes/>
<https://www.instagram.com/ccgerpinnes/> - info@gerpinnes.tv

Table des matières

1. Introduction
2. Les éléments institutionnels
2. 1 Identification du Centre culturel
2. 1. 1. Données légales (art. 24, 3°, 4°, 5°)
2. 1. 2. Direction
2. 1. 3. Statuts (art. 24, 1°)
2. 2. Niveau de reconnaissance en cours et sollicité (art. 24, 5°)
2. 2. 1. En cours
2. 2. 2. Sollicité
2. 3. Contexte
2. 4. Composition de l'AG (art. 24, 2°)
2. 5. Composition du CA (art. 24, 2°)
2. 6. Composition du Bureau (art. 24, 2°)
2. 7. Composition du CO (art. 24, 2°)
2. 8. Composition de l'équipe professionnelle et organigramme
3. L'action culturelle
3. 1. Notre travail au quotidien
3. 2. Partenariat avec le GAL ESEM
3. 3. Les opportunités
3. 3. 1. Le PECA
3. 3. 2. Un partenariat approfondi avec l'Administration communale
3. 3. 2. 1. <i>La Bibliothèque communale de Gerpinnes</i>
3. 3. 2. 2. <i>Les activités organisées par le service « Culture » de la commune</i>
3. 3. 3. Quota « Spectacle à l'école »
3. 3. 4. Engagement d'un éducateur de rue à l'Administration communale
3. 4. L'autoévaluation et les éléments d'analyse partagée
3. 4. 1. Rapport général d'autoévaluation
3. 4. 1. 1. <i>Attentes de la FWB à rencontrer entre 2019 et 2023</i>
3. 4. 1. 2. <i>Les réunions de nos organes dans le cadre de l'autoévaluation</i>
3. 4. 1. 3. <i>Les réunions d'équipe et les journées de travail dans le cadre de l'autoévaluation</i>
3. 4. 1. 4. <i>Description de la méthodologie d'autoévaluation utilisée</i>
3. 4. 1. 5. <i>Synthèse des enjeux suite à l'autoévaluation continue</i>
3. 4. 1. 6. <i>La vie interne de l'association</i>
3. 4. 1. 7. <i>Conclusions et éléments à prendre en compte pour le prochain contrat-programme</i>

3. 4. 2.	Rapport de l'analyse partagée du territoire (art. 24, 6°, 7°)
3. 4. 2. 1.	<i>Démarche de l'analyse partagée</i>
3. 4. 2. 2.	<i>Eléments de l'autoévaluation pris en compte pour l'analyse partagée.</i>
3. 4. 2. 3.	<i>Conclusions et éléments à prendre en compte pour le prochain contrat-programme.</i>
3. 4. 3.	Actualisation des données froides du territoire
3. 5.	Projet d'action culturelle 2025-2029 (art. 24, 7°)
3. 5. 1.	Enjeux retenus et objectifs
3. 5. 1. 1.	<i>ENJEU 1 : Permettre à tous les Gerpinois de s'approprier leur environnement de vie pour le préserver.</i>
3. 5. 1. 2.	<i>ENJEU 2 : Développer la vie culturelle et artistique sur le territoire en lien avec les aspirations des citoyens avec pour visée le développement des individus et de la collectivité.</i>
3. 5. 1. 3.	<i>Note sur l'ancien enjeu « JEUNES ».</i>
3. 5. 2.	Opérations culturelles
3. 5. 2. 1.	<i>OPERATION CULTURELLE 1 : Vivre nos pratiques culturelles sur notre territoire de vie.</i>
3. 5. 2. 2.	<i>OPERATION CULTURELLE 2 : Questionner le monde d'aujourd'hui pour construire celui de demain</i>
3. 5. 2. 3.	<i>OPERATION CULTURELLE 3 : Vivre notre patrimoine.</i>
3. 5. 2. 4.	<i>Le cas spécifique du projet « Bibliothèque ».</i>
3. 5. 3.	Impact visé sur l'exercice du droit à la culture
3. 5. 4.	Méthodologie d'autoévaluation

4. Les ressources et les moyens

4. 1.	Éléments rétrospectifs
4. 1. 1.	Comptes et bilans relatifs aux 3 derniers exercices de la période du contrat-programme échu, approuvés par les instances et signés par le Président et le Trésorier
4. 2.	Éléments prospectifs
4. 2. 1.	Description des contributions financières ou sous forme de services au Centre culturel par la ou les collectivités publiques associées et leurs modalités d'usage pour la période de reconnaissance sollicitée (art. 24, 8°)
4. 2. 2.	Description des infrastructures mises à la disposition du Centre culturel par la ou les collectivités publiques associées et leurs modalités d'usage pour la période de reconnaissance sollicitée (art. 24, 9°)
4. 2. 3.	Description des moyens et ressources mis à disposition du Centre culturel par les personnes physiques ou morales de droit privé pour la période de reconnaissance sollicitée (5 ans) (art. 24, 10°)
4. 2. 4.	Un plan financier couvrant la durée de la reconnaissance sollicitée (5 ans) (art. 24, 11°)

5. Remerciements

6. Annexes (voir le dossier d'annexes)







1. INTRODUCTION

Ce document est la suite du travail qui a été mené depuis notre reconnaissance en 2019. Il est le fruit d'un travail mené avec les Gerpinois, les membres de nos différentes instances et les membres de l'équipe.

Il nous a permis un retour sur notre travail quotidien, nous a menés à une redirection de nos précédents enjeux et à l'émergence de nouveaux.

Notre travail s'articulera de la manière suivante : après avoir indiqué les éléments institutionnels obligatoires, nous avons retracé le processus de notre action depuis notre reconnaissance en intégrant les éléments d'évaluation et d'analyse partagée pour aboutir à la définition de nos nouveaux enjeux.

2. Les éléments institutionnels

2.1 Identification du Centre culturel

2.1.1. Données légales (art. 24, 3°, 4°, 5°)

Dénomination sociale	Centre culturel de Gerpinnes
Forme juridique	Association sans but lucratif
Adresse	Rue de Villers, 61 - 6280 Gerpinnes
N° d'entreprise	0414.076.766
IBAN	BE74 0012 5179 5407
ONSS	362-418677-21
RPM	Tribunal de l'Entreprise du Hainaut - Division de Charleroi
Site internet	www.gerpinnes.tv
Territoire d'implantation	Entité de Gerpinnes

2.1.2. Direction

Adeline DEGRAUX
071/50.11.64
adeline@gerpinnes.tv

2.1.3. Statuts (art. 24, 1°)

Annexe 6.1 : Statuts du Centre culturel de Gerpinnes (16/02/2023)

2.2. Niveau de reconnaissance en cours et sollicité (art. 24, 5°)

2.2.1. En cours

Action culturelle générale pour le territoire de l'entité de Gerpinnes.

2.2.2. Sollicité

Action culturelle générale pour le territoire de l'entité de Gerpinnes.

2.3. Contexte

En 1974, un groupe de citoyens des communes (avant fusion) d'Acoz et Gerpinnes s'associent pour créer un Foyer culturel. Les statuts sont

déposés aux annexes du Moniteur belge le 18 avril 1974.

En 1977, le Conseil communal de la nouvelle commune de Gerpinnes (après fusion d'Acoz, Gerpinnes, Gougny, Joncret, Loverval et Villers-Poterie) décide d'octroyer une subvention de 400 000 FB pour l'engagement d'un animateur à mi-temps et le fonctionnement de l'asbl. Un bureau est mis à disposition dans une ancienne maison communale.

En 1979, le Foyer culturel de Gerpinnes est agréé suivant la réglementation de l'Arrêté royal de 1970. L'animateur est engagé à temps plein.

En 1996, le Foyer culturel de Gerpinnes adopte la nouvelle appellation de Centre culturel de Gerpinnes (CcG) et dépose son premier contrat-programme (1996-1999) suivant la réglementation du décret de 1992 modifié par le décret de 1995. Viendront, ensuite, les contrats-programmes de 2000-2003, 2004-2008 et 2009-2018 !

En 2006, l'association obtient du Collège communal, la signature d'une convention pour la gestion d'une nouvelle maison de

village récemment achevée et jouxtant les locaux occupés par le Centre.

En 2010, le Conseil communal prend une nouvelle décision importante pour le Centre culturel : le vote d'un budget extraordinaire pour la construction d'une extension des locaux occupés par le Centre. En 2016, cette nouvelle extension, adossée aux bureaux du Centre, est inaugurée, permettant de poursuivre dans de bien meilleures conditions le travail d'animation.

Suite au nouveau décret de 2013, le Centre culturel rentre un dossier de demande de reconnaissance pour une action culturelle générale pour le territoire de la commune de Gerpinnes en 2017. Il obtient sa reconnaissance pour la période 2019-2023. Celle-ci,

suite à la crise sanitaire du COVID 19, sera prolongée d'un an.

En 2019, le directeur, Etienne PÉVENASSE prend sa pension après plus de 40 ans de carrière au Centre culturel de Gerpinnes. Il est remplacé par Adeline DEGRAUX.

Le début de l'année 2021 a été marqué par la démission de l'Échevin de la culture, Michel ROBERT. Un nouvel échevin, Julien HERMAN, termine donc la mandature.

2. 4. Composition de l'AG (art. 24, 2°)

Suite à la réunion de l'Assemblée générale du 16/02/2023, les personnes et groupements suivants sont membres effectifs de l'Assemblée générale du Centre culturel de Gerpinnes :

NOM, Prénom - Groupement	Type de membre
DEGRAUX Adeline	Directrice
WUYARD Stéphanie - Cercle l'Equipe	Privé
BENOIT Myriam	Privé
BOLLE Carine – Droit commune (Les Engagés)	Public
CAUDRON Pierre - Marche et festivités Saint-Hubert de Loverval	Privé
CHERMANNE Philippe - Marche St Roch d'Acoz	Privé
COLLE Franck	Privé
COLONVAL Jean - Droit commune (Horizons)	Public
DE STERCKE Gérard - Maison de la Laïcité de l'entité de Gerpinnes	Privé
DEFOEUX Virginie	Privé
DOMBRECHT Bernard - Amitiés lovervaloises	Privé
DONATI Fabrice	Privé
EVRAERT Grégory - Marche Saint Martin	Privé
FEYERS Jean-Luc - Marche St Roch Lausprelle	Privé
FRANCOTTE Mireille – Rotary	Privé
FRIPPIAT Thierry – Les Engagés	Privé
GAUTOT Bernard - Scouts pluralistes	Privé
GENIESSE Guy - Les Bourjwes d'Gerpène	Privé
GERARDS Léon - Cercle Théâtral Ryons Echène	Privé
HERMAN Julien – Droit commune (Les Engagés)	Public
HEROLD Sophie – Droit commune (Les Engagés)	Public

HIMMER Nicolas - La Girolle	Privé
HOTYAT Elodie - Droit Province (PS)	Public
KINDT Françoise - Droit commune (Les Engagés)	Public
LEROY Marc	Privé
LEROY-GRENIER Françoise - Entraide et fraternité	Privé
LIENART Robert	Privé
LIZIN Anne-Sophie -Droit commune (Horizons)	Public
MALOTIAUX Sara - Fanfare Royale Acoz	Privé
MIGNOLET Anne-Sophie - Droit commune (Horizons)	Public
MOREAU Marc - Marche Ste Rolende Gougnyes	Privé
PANCHERI Denis	Privé
PENNING Michel - Union Socialiste Communale	Privé
ROBERT Michel - Droit commune (Les Engagés)	Public
VAN DAELE Daniel - Droit Province (PS)	Public
VAN DER SIJPT Marie	Privé
VERHEIDEN Jean-Pierre	Privé
VERLY Alain	Privé

2. 5. Composition du CA (art. 24, 2°)

Suite à la réunion du Conseil d'Administration du 16/02/2023, les personnes et groupements suivants sont membres du Bureau du Centre culturel de Gerpennes :

Titre	Nom et prénom
Adm privé	BENOIT-GOFFARD Myriam
Adm public	BOLLE Carine
Adm privé	COLLE Frank
Adm public	COLONVAL Jean
Adm privé	DEFOEUX Virginie
Directrice	DEGRAUX Adeline
Adm privé	DOMBRECHT Bernard
Adm privé	FRANCOTTE Mireille
Adm public	HERMAN Julien
Adm public	HEROLD Sophie
Adm Province	HOTYAT Elodie
Adm privé	JOACHIM Margaux
Adm public	KINDT Françoise
Adm privé	LEROY Marc
Adm privé	LEROY-GRENIER Françoise
Adm public	LIZIN Anne-Sophie

Adm public	MIGNOLET Anne-Sophie
Adm public	ROBERT Michel
Adm Province	VAN DAELE Daniel
Adm privé	VAN DER SIJPT Marie
Adm privé	VERHEIDEN Jean-Pierre

2. 6. Composition du Bureau (art. 24, 2°)

Suite à la réunion du Conseil d'Administration du 16/02/2023, les personnes et groupements suivants sont membres du Bureau du Centre culturel de Gerpinnes :

Titre	Nom et prénom
Président	COLLE Frank
Vice-Prés	HERMAN Julien
Vice-Prés	HEROLD Sophie
Secrétaire	
Secrétaire adj	
Trésorier	VAN DER SIJPT Marie
Trésorier adj	KINDT Françoise
Directrice	DEGRAUX Adeline

2. 7. Composition du CO (art. 24, 2°)

Organe	Nom et prénom	Fonction
	ALARCON Adriana	Citoyenne
CA	BENOIT Myriam	Citoyenne
	BINATO Loriane	Artiste
CA (présidente)	BOLLE Carine	Echevine
	BONNERT Marinette	Artiste
	BORNET Bernadette	Directrice d'école
	BUSINE Grégoire	Travailleur culturel (régie)
	CHALLE Pierre	Artiste
CA	COLLE Frank	Citoyen
Equipe	de STEKHE Paul	Employé CC
CA	DEFOEUX Virginie	Citoyenne
Equipe	DEGRAUX Adeline	Employée CC
	DETRAIT Marie-Claude	Citoyenne
Equipe	DI CALOGERO Silvana	Employée CC
CA	DOMBRECHT Bernard	Asbl Amitiés lovervaloise
	FONTAINE Marie-France	Citoyenne
	FRIPPIAT Thierry	Citoyen

	GASPART Annie	Citoyen
CA	HERMAN Julien	Echevin
Equipe	PEVENASSE Chloé	Employée CC
CA	ROBERT Michel	Membre de droit
	VAN GOETHEM Philippe	Citoyen
	VANDERCAM Christophe	Artiste
Equipe	VINCENT Florence	Employée CC

Après avoir constaté un manque de dynamisme et un déséquilibre entre les membres CA/équipe et les autres membres du Conseil d'Orientation (CO), nous avons décidé de renouveler ses membres.

D'une part, les membres inscrits mais peu ou pas présents en janvier 2021 ont été contactés pour savoir s'ils désiraient rester dans le CO. Aucun d'entre eux n'a demandé d'en partir.

D'autre part, un appel à candidature est paru dans notre semestriel de décembre 2020 et de juin 2021 à l'attention de la population.

Enfin, nous avons contacté plusieurs personnes proches du Centre culturel pour leur proposer d'intégrer cet organe.

Nous avons pu ainsi recruter en tout 6 nouvelles personnes extérieures au CA et à l'équipe dont deux personnes entre 20 et 30 ans, ce qui nous permet dans un même temps d'intégrer des personnes plus jeunes.

Nous avons donc renouvelé notre Conseil d'orientation en bonne partie durant notre contrat-programme. Nous l'avons également associé pleinement à notre réflexion sur notre action culturelle en cours et sur l'élaboration du contenu de notre demande de reconnaissance.

Néanmoins, nous avons reçu la démission d'un membre en janvier 2023. Il y a donc à nouveau un déséquilibre qui s'est créé entre les membres CA/équipe et les autres membres. Conscients que le nombre de personnes hors CA/équipe était trop faible et ne nous permettait aucune sécurité (dès qu'un membre démissionnait, nous rencontrions des difficultés avec la parité), nous avons lancé une

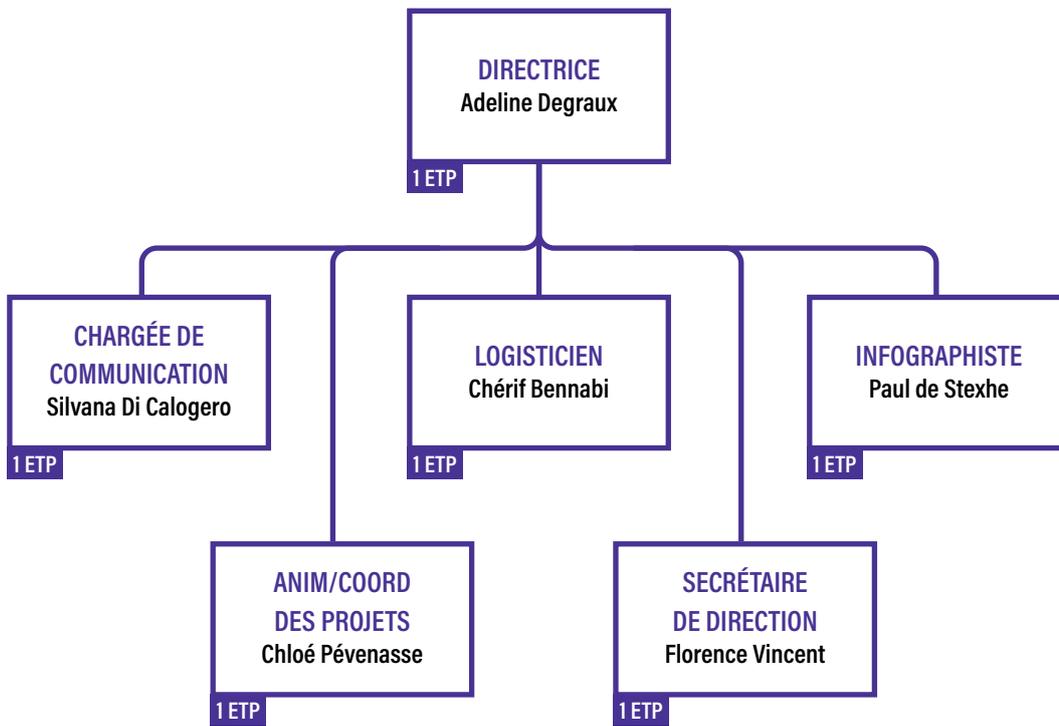
invitation à rejoindre de le CO à toutes les écoles de l'entité. Cela nous a permis d'y intégrer une directrice d'école.

Annexe 6.2 : PV du CA – Désignation des membres du CO (16/02/2023)

2. 8. Composition de l'équipe professionnelle et organigramme

L'équipe est composée de 6 personnes à temps plein en CDI et est régulièrement renforcée par la mise à disposition d'un travailleur sous contrat article 60 venant seconder notre logisticien. Plusieurs membres du personnel ont sollicité, à différents moments, l'octroi de congés sans solde ou d'interruption de carrière. À part la direction, tous les postes sont des emplois APE.

Durant le contrat-programme 2019-2023, il est à noter qu'un changement de direction a eu lieu le 01/07/2019 suite à la mise à la pension de l'ancien directeur, Etienne Pévenasse.



3. L'action culturelle

3. 1. Notre travail au quotidien

Cet article, paru dans notre bulletin semestriel de décembre 2019 explicite très bien la manière dont nous avons orienté notre travail depuis plusieurs années maintenant :

Editeur responsable :
Imprimerie Guillaume s.a.
Rue de Moncheret 28
B-6280 Acoz (Gerpinnes)
Tél. 071 50 10 43
Fax 071 50 46 73
info@imprimerieguillaume.be
www.imprimerieguillaume.be

Tirage :
11.250 ex.

Distribution (bpost) :
Entité Gerpinnes
et Ham-sur-Heure/Nalinnes

Parutions :
Mi-décembre et mi-juin

La société décline toutes responsabilités en cas d'erreur d'impression. La société n'est pas responsable des erreurs figurant dans les informations qui nous sont transmises. La société décline toutes responsabilités quand à l'origine des documents fournis par les différents clients.

Nous remercions vivement tous les annonceurs locaux pour la confiance accordée.

Reproduction même partielle interdite. Tous droits réservés.

EDITO

Par le biais de cet éditto, je m'adresse à vous en tant que nouvelle directrice du Centre culturel de Gerpinnes. Et pour cette amorce, j'aimerais vous inviter à pousser les portes de l'institution qui m'accueille depuis peu.

Pour certains d'entre vous, cela fait des années, voire des dizaines d'années, que vous nous suivez et que vous répondez présents à nos activités, projets et événements.

Mon invitation est dans ce cas quelque peu superflue. Mais sachez que c'est vous qui êtes la clé de voûte de ce que le Centre est. Je vous remercie pour votre soutien et vous invite à continuer à y venir. Vos encouragements et vos critiques permettent au Centre culturel de grandir et de se construire chaque jour.

Pour ceux qui ne nous connaissent pas, ne nous fréquentent pas, je voudrais que vous soyez convaincus que le Centre culturel de Gerpinnes est un lieu qui peut aussi vous accueillir, qui que vous soyez.

Peut-être n'y venez-vous pas parce que ce que nous proposons ne vous correspond pas ? Ou peut-être avez-vous un a priori négatif sur ce que nous faisons ?

Sachez que notre association est ouverte à tous et, surtout, veut répondre à toutes « envies culturelles » qui se feraient sentir ! Que ce soit un projet engagé bien ficelé, une impulsion citoyenne à concrétiser ou le simple besoin de participer à un collectif, nous sommes là pour y répondre ! Vous voudriez faire du break dance, écouter un concert de musique bluegrass, organiser un weekend autour du thème du transhumanisme, faire de la philosophie en marchant ou encore participer à une soirée jeux vidéo parents/enfants ? Poussez la porte du Centre culturel et construisons ensemble l'environnement culturel dont vous rêvez !

Parlez-nous de ce qui vous passionne et vous emporte, de ce qui vous questionne et vous permet de faire évoluer votre

pensée, de ce qui vous rassemble et vous fait sortir de chez vous. Ecrivez-le, dites-le, criez-le, dessinez-le, vous pouvez même nous envoyer une texto ou nous le chanter si vous le voulez ! Nous serons à votre écoute.

Tout autour de ce texte vous pourrez découvrir quelques exemples de citoyens qui ont déjà poussé les portes du Centre culturel. Ils sont venus vers nous pour proposer un projet, et nous les avons aidés à le réaliser. Il ne manque plus que vous. Ca vous dit ?

SOYEZ LE PROCHAIN PROJET DU CENTRE CULTUREL DE GERPINNES !

Adeline Degraux ■
Directrice du Centre culturel

Un collectif de jeunes

Eat for our planet

Un panier d'ingrédients pour réaliser chaque semaine une recette originale.

Une pensionnée engagée

Une semaine dédiée aux droits de l'enfant, des animations scolaires et des expositions

Un passionné d'écriture

Un atelier théâtre pour ados mettant en lumière ses textes

Des voisins

Une fête de quartier pour créer du lien social.

Deux sœurs de lune

Engagement dans la société en organisant un salon autour du féminin.

Des férus de musique folk

Folk en fête

Un weekend dédié à la musique folk avec un bal, des ateliers de danse et d'accordéon.

Un couple d'ingénieurs

Un atelier robotique hebdomadaire pour jeunes.

Des citoyens soucieux de la planète

Un Repair Café à Gerpinnes

Depuis notre reconnaissance en 2019, nous avons orienté davantage notre travail sur deux axes : nos enjeux et les droits culturels. Pour cela, nous avons progressivement délaissé certaines activités qui ne répondaient pas aux missions reprises dans le décret et nous avons créé et mis en œuvre de nouveaux projets. Nous avons surtout travaillé sur la participation, qui est au cœur de nos enjeux, en invitant les citoyens à organiser, avec nous, des activités culturelles sur la commune telles que « Folk en fête », « VIVONS »... Les citoyens ont différents niveaux d'implications allant de l'animation à la co-gestion d'un projet.

Parallèlement à cela, nous soutenons le milieu associatif et artistique sur notre territoire à travers une série de services rendus à bas prix : prêt de matériel, photocopie, billetterie, infographie, logistique...

3. 2. Partenariat avec le GAL ESEM

Ce partenariat a débuté en 2002 avec le premier plan de développement stratégique porté par le Groupe d'Action Local Entre-Sambre-et-Meuse (GAL ESEM) sur le territoire de quatre communes : Cerfontaine, Florennes, Gerpennes et Walcourt. Ce plan de développement est inscrit dans le cadre du programme européen LEADER 2000-2006. Dans les projets développés par le GAL au cours de la période 2003-2008, les priorités portent sur le développement culturel, la valorisation du folklore et du patrimoine culturel, le cadre de vie, le patrimoine bâti et paysager, la biodiversité, le réseau des liaisons inter-villages.

Le GAL ESEM et ses partenaires initient ensuite une seconde programmation LEADER de 2008 à 2014 autour d'une nouvelle thématique : l'amélioration de l'espace rural et de la qualité de vie en milieu rural. Au terme de la deuxième période de cinq ans de collaboration, la commune de Cerfontaine décide de sortir du projet.

Après un travail de consultation et de concertation sur le territoire des trois autres communes et suite à la décision de la commune de Mettet de s'associer à de nouveaux projets, une nouvelle candidature est déposée par le GAL ESEM pour la période 2017-2021. Cette candidature est à nouveau retenue. Dans la continuité des précédents projets, les trois centres culturels collaborent plus particulièrement sous le thème de la citoyenneté active en associant la Commune de Mettet à leurs actions. Suite au Brexit et au COVID-19, la programmation est prolongée de 2 ans pour aller jusqu'au 31/12/2023.

Ce partenariat joue un rôle primordial dans notre enjeu lié au développement durable car il nous permet de développer de manière plus large l'opération culturelle liée à la ruralité. Nous pouvons également bénéficier du réseau de passeurs mis en place par le GAL. Ces personnes-ressources bénévoles animent des ateliers en lien avec l'environnement, la nature et l'artisanat. Enfin, il nous permet de nous inscrire dans un réseau plus large lié à la transition.

La programmation actuelle du GAL se termine fin 2023. Une nouvelle programmation avec de nouvelles thématiques débutera donc en 2024. Nous ne connaissons pas encore précisément les projets qui seront développés et s'ils concerneront nos enjeux. Un enjeu autour du patrimoine semble se dessiner. Si cela se confirme, nous continuerons évidemment ce partenariat.

Par contre, vu le caractère innovant que doit avoir la future programmation du GAL, il est certain que le « Festival 100%Rural » auxquels nous étions grandement associés devrait prendre fin. Au vu de la dynamique positive qu'il a fait émerger sur le territoire, nous pensons qu'il serait intéressant de pérenniser le projet.



3. 3. Les opportunités

3. 3. 1. Le PECA



À partir de décembre 2020, notre Centre culturel s'est investi dans le consortium PECA (Parcours d'Éducation Culturelle et Artistique) pour la région du Hainaut Sud. Cela nous a permis d'élargir notre réseau de partenaires pour le jeune public et de mener une action plus diversifiée envers les enfants et les jeunes.

Dans ce cadre, nous avons mis en place, comme l'a fait l'Eden en 2020, la rentrée des classes en musique en 2021. Nous avons également travaillé à la mise en place du PECA sur notre territoire et même au-delà (de par notre implication dans le consortium) et avons accompagné les écoles dans les différents appels à projet.

Cela nous a également permis d'avoir une meilleure compréhension de ce qu'est le PECA, de sa philosophie et de ce que cela implique pour les différents acteurs. Nous avons également approfondi notre connaissance des différents opérateurs culturels proches de notre territoire.

3. 3. 2. *Un partenariat approfondi avec l'Administration communale*

3. 3. 2. 1. La Bibliothèque communale de Gerpennes

Ayant été interpellés fin 2019 par le Collège communal pour redynamiser la Bibliothèque communale de Gerpennes, nous avons ouvert la discussion avec le nouvel échevin de la Culture, Julien HERMAN, en janvier 2021. Nous avons évoqué avec lui les différentes pistes possibles (allant du simple partenariat sur quelques activités à la demande de reconnaissance de la bibliothèque) et avons proposé l'aide et le soutien du Centre culturel.

Dans un même temps, en juin 2021, nous avons proposé un partenariat à la Bibliothèque sur plusieurs activités. Le choix de la Bibliothèque s'est porté sur l'organisation d'une activité lecture pour enfants sur le thème de l'eau pendant l'une des balades que le Centre menait au départ de la Bibliothèque. L'objectif étant d'avoir une activité pour les enfants pendant que les parents en faisaient une autre. Cela n'a pas abouti car nous n'avons pas reçu de réponse définitive de la part de la Bibliothèque pour ce projet.

En 2022, nous avons à nouveau proposé une collaboration à la Bibliothèque pour la création d'un club de lecture. Cette proposition émane initialement du CO et il nous paraissait logique d'y intégrer une institution spécialisée se trouvant sur notre territoire. La Bibliothèque, pour des raisons d'horaire, n'a pas donné suite à cette offre de collaboration.

En 2023, suite à des difficultés de l'Administration communale pour maintenir ce lieu, il a été demandé au Centre culturel de reprendre le projet de la Bibliothèque. Ce projet a été intégré dans nos enjeux suite aux résultats de l'analyse partagée. Il est donc détaillé dans nos enjeux 2025-2029 et le bâtiment est intégré dans nos aides indirectes avec une prise en charge complète des frais qui y sont liés par l'Administration communale.

Nous soulignons néanmoins qu'outre le fait que ce projet semble important à garder pour une partie de la population (voir les résultats de l'analyse partagée à ce sujet), la délocalisation de quelques activités du Centre culturel sur le site peut avoir son importance pour toucher les Lovervalois. Le Centre culturel peut ainsi avoir un second point de chute sur l'entité pour ses activités.

Enfin, il est à noter que l'avenir de la bibliothèque est actuellement toujours inconnu puisque celle-ci prend un congé sans solde de longue durée à partir du 1/06/2023. Une mise à disposition d'un bibliothécaire mi-temps est en cours de négociation avec l'Administration communale. Un préprojet d'activité spécifique à la bibliothèque se trouve à l'[Annexe 6.15](#). Les éléments liés à l'infrastructure, au personnel, au budget, au projet culturel... y sont détaillés plus longuement.

3. 3. 2. 2. Les activités organisées par le service « Culture » de la commune

Le Centre culturel a toujours travaillé en soutien aux activités organisées par le service « Culture » de la commune. Notre implication s'est souvent arrêtée à un soutien logistique et administratif. Il a été décidé avec l'Echevin de la Culture que ces partenariats devaient être approfondis pour une meilleure synergie et pour éviter des propositions culturelles redondantes. A partir de 2023, nous prendrons pleinement part à l'organisation de ces événements communaux.

3. 3. 3. Quota « Spectacle à l'école »

Nous avons introduit une demande de quota « Spectacle à l'école » auprès de la FWB en octobre 2020. Celui-ci nous a été accordé à partir de l'année 2021. Cela nous assure une subvention à hauteur de 2 000 € par an pour les spectacles à destination du public scolaire qui sont reconnus et subventionnés.

Il est à noter que nous avons déjà recours à ce subventionnement auparavant mais sans avoir de quota et donc sans être assurés de l'obtenir. De plus, nous espérons maintenant obtenir également le soutien financier de la Province qui ne nous accordait jamais de subvention pour les spectacles scolaires tant que nous n'avions pas de quota officiel.

3. 3. 4. Engagement d'un éducateur de rue à l'Administration communale

Notre territoire ne compte que très peu d'opérateurs reconnus à l'exception de notre Centre culturel. Il n'y a par exemple aucun opérateur dans le secteur de la jeunesse. Néanmoins, en 2020, l'Administration communale a engagé un éducateur de rue. Les perspectives de partenariat ont vite été envisagées : lancement d'un Conseil communal des jeunes, permanence de l'éducateur dans les locaux du Centre culturel. Néanmoins, la personne engagée a quitté ses fonctions au mois de juillet 2021.

Une nouvelle personne a été engagée quelques mois plus tard. Nous l'avons alors rencontrée pour remettre sur pied des actions en commun. La première à voir le jour est la mise en

place du Conseil communal des jeunes (CCJ) en partenariat avec l'Administration communale en septembre 2022. Ce projet est une véritable réussite et réunit 18 jeunes de 12 à 18 ans. L'objectif du CCJ est de mettre les jeunes en projet et de les rendre acteurs de ce qu'ils désirent mettre en place.

3. 4. L'autoévaluation et les éléments d'analyse partagée

3. 4. 1. Rapport général d'autoévaluation

Le CA a pris connaissance et approuvé le rapport général d'autoévaluation en sa séance du 30 janvier 2023.

Annexe 6.3 : PV du CA – Rapport général d'autoévaluation et dossier de reconduction (30/01/2023)

3. 4. 1. 1. Attentes de la FWB à rencontrer entre 2019 et 2023

Dans sa lettre du 4 octobre 2018 concernant notre reconnaissance dans le cadre du décret de 2013, la Ministre Alda GREOLI a formulé des attentes à l'égard du Centre culturel. Ces attentes ainsi que leur état d'avancement se trouvent ci-dessous :

- **L'équipe de l'asbl devra veiller à se former à la démarche d'autoévaluation et acquérir les outils nécessaires à sa mise en œuvre.**

OK

En 2020, l'équipe a suivi 4 journées de coaching en autoévaluation avec le CESEP afin de déterminer et de planifier un processus d'autoévaluation des actions pour le contrat-programme 2019-2023. L'appel à cet organisme de formation fut très fructueux pour l'équipe et a permis de réaffirmer les principes se trouvant dans le décret, notamment en matière de droits culturels.

- **L'asbl devra veiller à préparer la procédure de recrutement d'un nouveau directeur.**

OK

La procédure a été menée à bien et une nouvelle directrice est entrée en fonction le 01/07/2019. Un chevauchement d'une période de 3 mois durant laquelle l'ancien

directeur et la nouvelle étaient conjointement présents a permis que la transmission puisse s'effectuer complètement et confortablement.

- **Le prochain rapport annuel présentera une distinction claire entre les opérations culturelles et les actions, un plan d'actions présentant une temporalité de 5 ans, une autoévaluation basée sur des critères qualitatifs en lien avec les droits culturels.**

OK

Ce travail a été réalisé durant l'année 2020 et a été présenté avec le rapport annuel de cette même année.

En s'appuyant sur le coaching en autoévaluation réalisé par le CESEP et sur les conseils de notre inspection, nous avons élaboré une nouvelle structuration de nos opérations culturelles et des actions. Nous avons établi un plan d'actions à 5 ans ainsi qu'un plan d'autoévaluation de nos actions. Par contre, nous avons gardé tels quels les objectifs qui étaient repris dans notre contrat-programme.

Le travail de définition de nos opérations culturelles se base, d'une part, sur le contenu du dossier de reconnaissance, les ressentis et les logiques qui ont mené à l'élaboration des enjeux pour maintenir une continuité et pour respecter le contenu de l'analyse partagée ; et d'autre part, sur l'expérience déjà engrangée durant presque deux années auprès des Gerpinois quant à la résonance et la réception de nos actions sur le territoire.

Cette réflexion sur le contenu de notre dossier de reconnaissance s'est avérée très positive pour le Centre culturel et son équipe car elle a été à la base d'un travail de clarification et de recherche de sens (D'où viennent nos enjeux ? Quels en sont les fondements ?) mais aussi d'un travail de construction d'une action cohérente (Comment donner une logique et une direction à nos actions ?).

Ce fut également une opportunité d'insérer de nouvelles actions pour intégrer davantage les dimensions

« éducation permanente » et « participation citoyenne ».

Enfin, ce travail nous a permis également de nous approprier ce contrat-programme. Rappelons que notre équipe a fortement évolué au début du contrat-programme et par conséquent, peu d'entre nous ont contribué à l'élaboration, la création et la rédaction de celui-ci. Cette clarification commune a permis à l'équipe d'établir une meilleure planification des objectifs à rencontrer mais aussi d'adopter une nouvelle méthode de travail.

Le travail de clarification de nos opérations culturelles et de notre méthodologie d'autoévaluation a été présenté aux membres du CO par vidéo en date du 13/01/2021. Un questionnaire leur a été soumis pour recueillir leur avis sur le travail réalisé. Il a ensuite été présenté aux membres du CA en date du 01/02/2021. Leurs remarques ont été intégrées. Il a ensuite été présenté et approuvé par l'AG le 26/02/2021.

Le résultat de ce travail se trouve à l'annexe 6.4.

L'asbl veillera au renouvellement du Conseil d'Administration dont la chambre privée est actuellement essentiellement constituée d'associations de fait et de personnes physiques.

EN COURS

En 2020, suite à la démission d'un administrateur, il a été proposé à l'asbl Cycle de vie de devenir administrateur. Malheureusement, ses membres étant déjà fort investis dans leur propre association en tant que bénévoles et en sus de leur activité professionnelle, il ne leur était pas possible d'investir suffisamment de temps dans une autre association pour remplir leur rôle d'administrateur adéquatement.

En 2021, deux places étaient à nouveaux vacantes au sein du CA. Nous en avons profité pour inviter le GAL ESEM et le PAC-Charleroi à devenir administrateurs. Cela n'a pas été possible pour le GAL ESEM suite à une question de timing (la tenue des différentes instances du GAL et

du Centre culturel ne permettait pas au GAL de poser adéquatement sa candidature). La PAC Charleroi a quant à elle pu rejoindre notre AG et notre CA à partir du 26/04/2021.

En 2022, aucune place ne s'est libérée. Il n'a donc pas été possible de faire entrer un nouvel administrateur.

- **L'asbl veillera à améliorer ses procédures de contrôle financier en appliquant les principes de bonne gouvernance, en recourant à un service social, à un comptable externe, de sorte que le directeur ne réalise plus toutes les procédures seul.**

EN COURS

En 2020, un marché public a été passé pour un secrétariat social. Le passage a eu lieu le 01/07/2020. Le service comptable était également budgétisé en 2020 mais pour des raisons de prudence budgétaire, vu la situation des centres culturels suite à la crise sanitaire liée au coronavirus, nous avons décidé de postposer le recours à un comptable.

La décision de la FWB de subventionner les Centres culturels à 100% à partir de 2021 a permis de réinscrire le poste budgétaire lors d'un ajustement budgétaire en cours d'année. Des offres ont été demandées pour l'année 2022.

Le poste a été inscrit au budget 2022 mais la conjoncture nous a fait reculer. Nous avons constaté une augmentation importante de nos frais de fonctionnement notamment due à l'augmentation des salaires suite aux différentes indexations et à l'augmentation du coût de l'énergie. Au vu du montant que cela représente, nous avons opté pour la prudence et avons appliqué une logique d'économie pour notre fonctionnement général. Nous avons décidé de suspendre le recours à un comptable externe par prudence financière.

En 2023, faisant le constat que des aléas financiers nous ont rendu prudents en termes de dépenses (notamment pour le recours à un comptable), nous avons mis sur pied une procédure de contrôle interne de la comptabilité. Toutes les pièces sont

encodées dans un fichier par un membre du personnel autre que la direction et ces pièces sont mises en relation avec les opérations figurants dans les extraits de compte et le livre de caisse. Chaque entrée et sortie d'argent est ainsi vérifiée.

Il nous semble que le fait que la comptabilité soit encodée par la directrice, vérifiée au fur-et-à-mesure par un membre du personnel, ainsi que plusieurs fois par an par la trésorière et vérifiée annuellement par deux vérificateurs aux comptes issus de l'AG soit une garantie suffisante de contrôle. En 2023, nous mettrons également en place un contrôle interne de la comptabilité pour renforcer encore ces garanties.

- **L'asbl veillera à approfondir ses liens, ses partenariats et sa connaissance d'opérateurs culturels reconnus dans le cadre des politiques culturelles de la FWB, par exemple dans les domaines de la jeunesse, de l'éducation permanente, de la diffusion des arts de la scène pour profiter de leur professionnalisme.**

OK

Nous avons tenté autant que faire se peut de nous référer aux listes des associations reconnues par la Fédération Wallonie-Bruxelles pour construire nos projets. Ainsi, nous avons travaillé notamment avec les partenaires reconnus suivants :

2019 :

- « Mes droits, n'y touche pas ! » → Entraide et Fraternité et Amnesty International (Éducation permanente), PCS de Gerpinnes, Conseil communal des enfants
- « Carrés potagers » → PCS de Gerpinnes
- « Festival 100%Rural » → GAL ESEM (LEADER), Foyer culturel de Florennes, Centre culturel de Walcourt (Centre culturel)
- Diverses animations nature → GAL ESEM (LEADER), Foyer culturel de Florennes (Centre culturel)

- Conférence « Le retour du loup » → Cercles Naturalistes de Belgique (Éducation permanente)
- Exposition « La chouette chevêche d'Athéna » → GAL ESEM (LEADER)
- Art et vie et Spectacle à l'école (« La guerre des buissons » du Théâtre des 4 mains, « Shoes » de la Compagnie La tête à l'envers)
- Stages pour enfants - Province de Hainaut → Service Éducation permanente
- des mammouths » du Théâtre des 4 mains, « #Vu » des Arts Nomades)
- Stages pour enfants → Province de Hainaut – Service Éducation permanente

2021 :

- « Les ateliers de la nature » - Cercles des Naturalistes de Belgique (Éducation permanente)
 - Stage jeunes « Crée ton court-métrage » - Délipro Jeunesse (Éducation permanente)
 - « L'aube des oiseaux » → Natagora (Éducation permanente), GAL ESEM (LEADER)
 - « Ateliers théâtre pour jeunes » → La Compagnie Buissonnière (Théâtre action)
 - Ateliers photo « Droits de l'enfant » → Délipro Jeunesse (Éducation permanente)
 - Art et vie et Spectacle à l'école (« Mange tes ronces » de Moquette production, « #Vu » des Arts Nomades)
 - Différentes balades de découverte de la nature → Cercles des Naturalistes de Belgique (Éducation permanente)
 - Différentes balades contées → Maison du conte de Charleroi
 - « Atelier d'initiation graphique » → Centre Ener'J
 - Stages pour enfants → Province de Hainaut – Service Éducation permanente
- 2020 :**
- Exposition « Défense de jouer » → Vie ESEM asbl (Organisation de jeunesse)
 - Stage jeunes « Crée ton court-métrage » → Délipro Jeunesse (Éducation permanente)
 - « Journée de l'arbre » et « Les ateliers de la nature » → Cercles des Naturalistes de Belgique (Éducation permanente)
 - « Ateliers théâtre ados » (1^{er} semestre) → Foyer culturel de Florennes (Centre culturel)
 - « Ateliers théâtre pour jeunes » (2^{ème} semestre) → La Compagnie Buissonnière (Théâtre action)
 - «Ça bouge dans notre commune » → CRECCIDE (Région wallonne), PCS de Gerpinnes
 - « Festival 100%Rural » → GAL ESEM, Foyer culturel de Florennes, Centre culturel de Walcourt
 - Potager communautaire à Lausprelle → PCS de Gerpinnes
 - Création d'un groupe de jeunes GAL → Jeunesse et santé (Organisation de jeunesse)
 - « Les ateliers de la nature » → Cercles des Naturalistes de Belgique (Éducation permanente)
 - Art et vie et spectacle à l'école (« La classe

2022 :

- Art et vie et Spectacle à l'école (« Mange tes ronces » de Moquette production, Ça sent le roussi, La Crapaupe)
- Activités philo pour enfants → CAL de Charleroi
- Stage jeunes « Crée ton court-métrage » → Délipro Jeunesse (Éducation permanente)
- Stages pour enfants → Province de

- Hainaut – Service Éducation permanente
- En règle générale, le CO se réunit 2 fois par an.
- Chaque année, nous présentons à notre CO les actions menées pour réaliser leur autoévaluation les activités planifiées pour l'avenir. Nous utilisons ce moment pour questionner le CO sur notre action :
- « Petite sortie » - ARMFESM (Association Royale des Marches Folkloriques de L'Entre-Sambre-et-Meuse reconnue en éducation permanente)
 - Stage enfants et activités « 100%Rural » → GAL ESEM (LEADER)
 - Conférence sur les rapaces → Natagora (Éducation permanente)
 - Animations scolaires sur la transition → Entraide et Fraternité (Éducation permanente)
 - Animations scolaires (projection) → Ecran des possibles (Région wallonne)
 - Animations scolaires sur le dérèglement climatique → SPF Santé (GoodPlanet)
 - Projet « Pied gauche en avant...marche » → Administration communale de Gerpennes
 - Contes du soir et Contes coquins → Maison du conte de Charleroi
 - Cinéma plein air → Province de Hainaut – Service Cinéma
- Nos actions sont-elles en adéquation avec nos enjeux ?
- Nos actions nous permettent-elles d'atteindre nos objectifs ?
- Quelles actions mener dans les enjeux où l'on rencontre des difficultés ?
- Les membres du CO ont-ils de nouvelles idées ou des projets à proposer ?
- Par quel type d'action atteindre tel critère ?
- Quelles actions d'autoévaluation mener ?
- ...
- La FWB nous ayant demandé de clarifier nos opérations et nos actions et de définir une méthodologie d'autoévaluation, le CO a été questionné à plusieurs reprises sur la manière de faire.
- Ce fut également l'opportunité d'échanger quant à ce qui a été dit lors de l'analyse partagée pour rester fidèle à ce qui avait été fait dans le passé.

De plus, nous nous sommes ***investis dans plusieurs structures*** (CA de l'ASTRAC [Réseau des professionnels en Centres Culturels], consortium PECA, CA du GAL ESEM) pour pouvoir élargir notre réseau et nous mettre en lien avec d'autres interlocuteurs culturels. Cela permet une meilleure connaissance des acteurs culturels, l'échange formel ou informel de bonnes pratiques, le réseautage et une veille quant aux actualités et nouveautés du secteur et du territoire.

Enfin, différentes démarches ont été réalisées en vue ***d'intégrer différents acteurs dans nos instances*** pour créer un lien pérenne (voir à ce propos le point concernant le renouvellement du CA).

3. 4. 1. 2. Les réunions de nos organes dans le cadre de l'autoévaluation

CO :

Durant l'année 2021, nous avons renouvelé notre CO car les membres hors CA/équipe étaient trop peu nombreux. Plusieurs nouvelles personnes se sont investies et ont amené de nouvelles idées permettant de faire évoluer notre réflexion sur notre action.

2022 fut ensuite une année importante avec le Conseil d'orientation puisque nous avons travaillé avec lui sur la construction de notre dossier de reconnaissance.

Rapports d'activités présentés en Bureau, CA et AG :

Les rapports d'activités reprennent notamment le bilan moral. Lorsqu'ils sont présentés dans l'une de nos instances, cela donne lieu à une discussion pour que les membres du Centre culturel puissent donner leur avis sur notre action, pour qu'on puisse échanger sur les difficultés que nous rencontrons. Cela permet une plus grande implication des

membres et cela amène de nouvelles idées, des avis différents et parfois un regard neuf qui nous permet d'avancer et de diversifier notre action.

En outre, les membres de nos instances sont des citoyens qui donnent leur avis. C'est une fenêtre sur ce que peut penser la population. Nous sommes néanmoins conscients qu'ils ne représentent pas l'entière des Gerpinnois et que nous devons aussi aller chercher ailleurs pour avoir une diversité de point de vue qui correspond un minimum à la diversité des situations et des vécus sur notre territoire.

3. 4. 1. 3. Les réunions d'équipe et les journées de travail dans le cadre de l'autoévaluation

Nous avons pris l'habitude de revenir sur l'avis de chacun après une activité. C'est également le moment de recenser les problèmes rencontrés, les paroles entendues ou échangées avec les participants et d'autoévaluer ensemble une activité.

Nous veillons également à avoir un minimum de deux journées par an consacrées à l'autoévaluation de nos actions, à recenser les traces et

à déterminer ensemble où nous pensons être dans la réalisation de nos enjeux. Ces journées ont actuellement lieu dans nos locaux.

Comme dit précédemment, l'équipe a suivi 4 jours de formation avec le CESEP sur l'autoévaluation en 2020. Cela nous a permis d'échanger sur ce que signifiaient nos enjeux et de travailler sur la clarification de nos opérations culturelles, notre plan d'action à 5 ans et notre méthodologie d'autoévaluation. Ce moment fut important car le travail de clarification a permis à l'équipe de reconnecter notre travail aux droits culturels et d'avancer dans la même direction en ayant la même définition de nos missions et de nos enjeux.

3. 4. 1. 4. Description de la méthodologie d'autoévaluation utilisée

Cette méthodologie d'autoévaluation est décrite précisément dans l'annexe 6.4 et est reprise de manière schématique pour chaque enjeu dans la synthèse de l'autoévaluation.

3. 4. 1. 5. Synthèse des enjeux suite à l'autoévaluation continue

Enjeu QUARTIERS : La vie dans son quartier, on ne connaît pas son voisin - Vivre ensemble et casser le repli sur soi

Modalités de l'évaluation

Critère 1 : A-t-on permis, suscité la rencontre et l'échange de savoirs entre les habitants ?

INDICATEURS du critère 1	TRACES du critère 1
Il y a eu du « faire ensemble » ou une production commune (indicateur de résultat).	Photos des activités montrant la collaboration Production commune
Il y a eu du partage, du dialogue (indicateur de résultat).	Témoignages des participants
Notre animation a créé des temps de partage (indicateur de moyen).	Déroulé de l'animation
Les gens témoignent de ce qu'ils ont appris, transmis, inventé, produit.	Témoignages des participants

Critère 2 : Les publics ont-ils participé activement à un projet ? A-t-on suscité, permis la participation ?

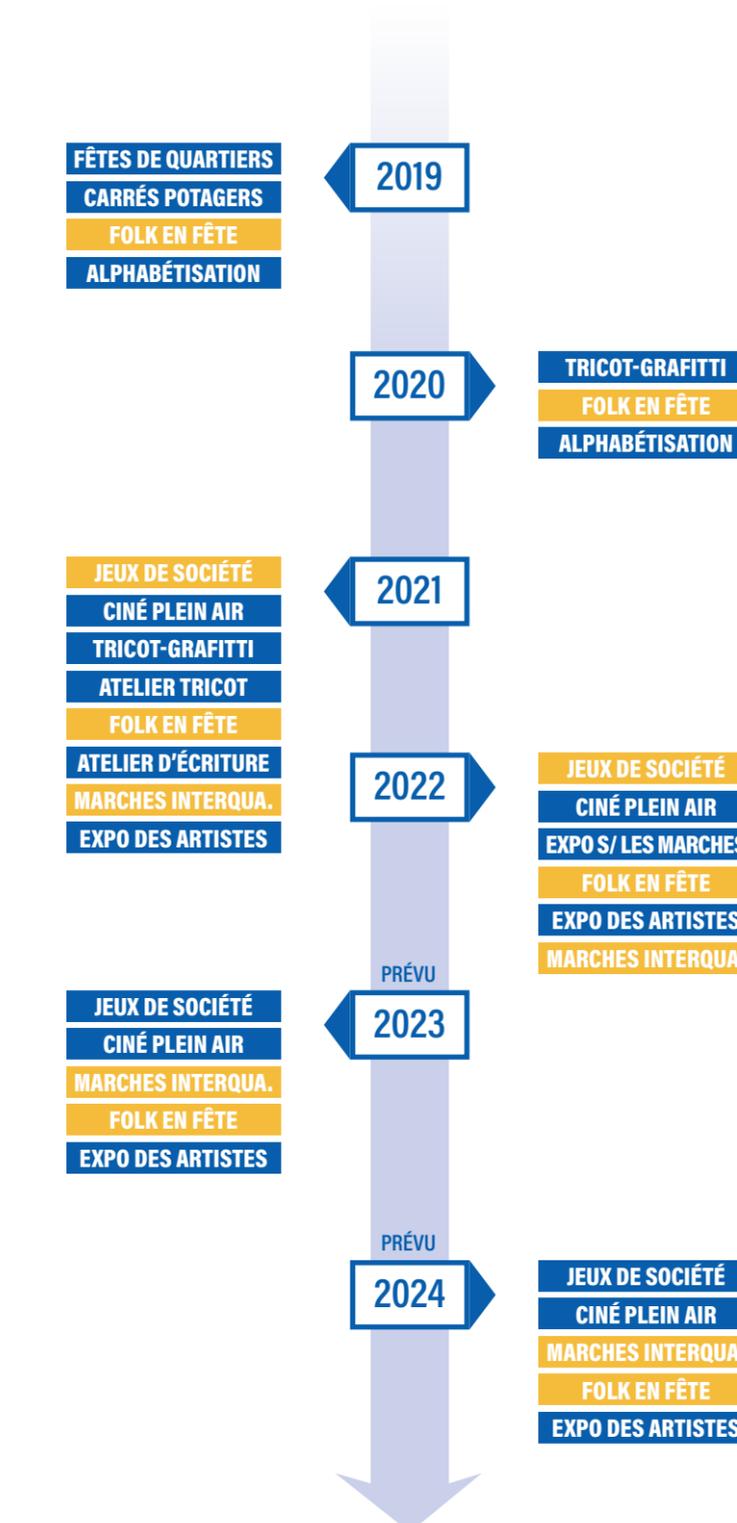
INDICATEURS du critère 2	TRACES du critère 2
On observe des apports d'idées, des initiatives, des sollicitations, des réflexions, des productions créatives de la part des participants.	Témoignages des personnes-pivots.
On a réalisé un appel à participation ouvert.	Flyer, page Facebook...
Il y a eu une présence répétée et libre des publics.	Comptage des participants.
Des citoyens ont participé aux réunions d'organisation du projet.	PV de réunions, mails
Des citoyens ont pris part aux décisions.	PV de réunions, mails

Actions évaluées - prévision :

2019	2020	2021	2022	2023
Folk en fête	Jeux de société Folk en fête	Jeux de société Folk en fête Marches interquartier	Jeux de société Folk en fête Marches interquartier	Jeux de société Folk en fête Marches interquartier

Actions menées

 Action réellement évaluée



Récit des actions d'autoévaluation et récoltes des traces

Consultation des traces et du détail de l'autoévaluation :

<https://tinyurl.com/zp8ws59>



Impact

- Objectif atteint
- Objectif partiellement atteint
- Objectif non atteint

Objectifs de l'enjeu

- Tous les villages ont été touchés ●
- Ambassadeurs dans 4 quartiers ●
- Mise en avant de la participation des citoyens ●
- Pas de festival mais des actions ayant pour objectif d'animer les quartiers ●

Droits culturels

- Participation libre des habitants → PARTICIPATION
- Activités gratuites ou peu coûteuses → ACCESSIBILITÉ
- Délocalisation dans les lieux de vie → ACCESSIBILITÉ
- Formes et thèmes diversifiés → ACCESSIBILITÉ
- Activités suscitant la participation → PARTICIPATION
- Cours d'alphabétisation → ÉDUCATION
- Échange sur la création et l'art → LIBERTÉ ARTISTIQUE, CRÉATIVITÉ

Missions

- Nouveaux publics → TOUS LES PUBLICS
- Amener les gens à se questionner et parfois à s'engager → CAPACITÉ D'ANALYSE
- Participation mise en avant → DÉMARCHES PARTICIPATIVES
- Convivialité
- Accès à la langue
- Mise en réseau : Comité d'Accompagnement du Plan de Cohésion sociale → RÉSEAU

RÉSULTATS DÉTAILLÉS DE L'AUTOÉVALUATION

IMPACT - Enjeu QUARTIERS

Sur les objectifs

Pour rappel, les objectifs repris dans notre contrat-programme sont :

- (Re)créer une dynamique de rencontres des espaces de vie et initier des actions participatives visant à redynamiser les liens entre les citoyens dans un ou deux quartiers par an. Exemples d'actions : « Colorez votre quartier ! » au moyen du tricot urbain, etc., création d'un éco tag, partage de citations, création d'une troupe de comédiens ou de groupes de musique amateurs, ateliers de danse, travail de recueil de la mémoire d'un quartier, fêtes et animations artistiques dans les quartiers.
- Créer et coordonner un réseau d'ambassadeurs par espace de vie.
- Organiser une action (Festival « Animez votre espace de vie ! ») visant à rassembler et susciter la rencontre entre les habitants des différents quartiers.

Lors d'une **enquête d'évaluation** globale de notre action auprès de la population menée en même temps que le toutes-boîtes pour l'analyse partagée au premier semestre 2021, il est apparu que notre action était soit peu visible, soit inefficace. Le COVID et toutes les interdictions qui l'ont accompagné nous ont grandement limités dans ce que nous avons pu faire dans cet enjeu en 2020 et 2021. Malgré cet impact négatif, nous avons pu mettre en place beaucoup d'actions. Les participants se sont souvent exprimés sur leur contentement de voir des activités dans leur propre village et ont régulièrement souligné la convivialité. Il y a donc une différence entre la perception de la population en général et ce qu'ont vécu les participants aux activités.

Pour ce qui est de la **couverture du territoire** par nos actions, vous trouverez ci-après une cartographie de nos actions menées dans l'enjeu « Quartiers » entre 2019 et 2022. Nous

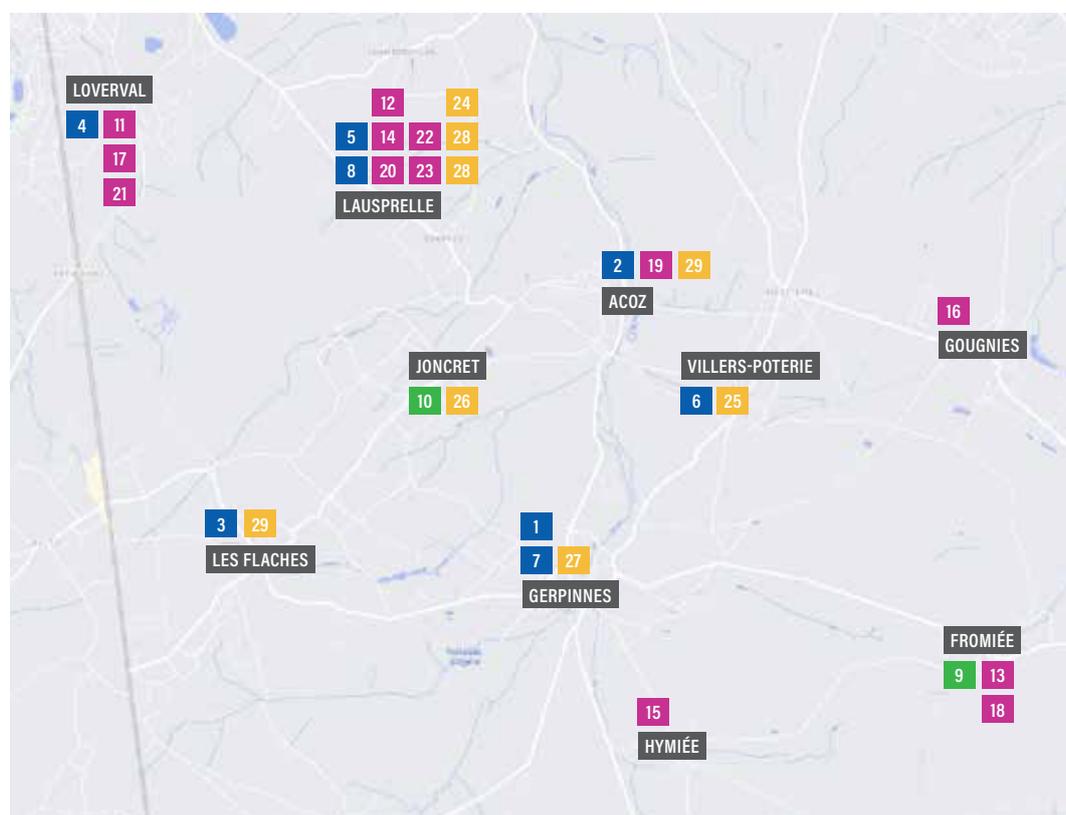
avons rempli l'objectif d'aller dans au moins deux lieux de vie différents par an et nous avons couvert l'entièreté du territoire.

En ce qui concerne les **ambassadeurs**¹, plusieurs fêtes de quartier se sont autonomisées et ont leur propre comité d'organisation. C'est le cas de Lausprelle, de Loverval, Villers-Poterie et de Gerpinnes. Néanmoins, comme nous nous sommes décentrés des fêtes de quartiers à partir de 2021 suite au COVID et au constat que mis à part ces comités (cités ci-dessus), nous ne trouvions pas d'autres personnes ou d'autres quartiers désireux d'organiser des fêtes de quartiers, nous avons orienté notre action vers d'autres types d'activités plus diversifiées pour dynamiser les lieux de vie. Dans ce cadre, nous ne fonctionnions plus avec des ambassadeurs et nous n'avons donc pas poursuivi le travail de réseautage des ambassadeurs. Par contre, nous avons souvent travaillé **avec les habitants** pour les activités qui se déroulaient dans les villages. Nous n'avons donc pas laissé tomber la participation mais nous l'avons menée autrement. Cette redirection de nos activités a porté ses fruits car les participants aux activités ont été nombreux et cela nous a permis de continuer notre action.

Enfin, en ce qui concerne le **festival « Animez votre espace de vie »**, nous ne l'avons pas mené en tant que tel mais avons mené de nombreuses actions ayant le même objectif : fêtes de quartier où des ateliers visaient à décorer le quartier, tricot-graffiti, cinémas plein air gratuits, marches ayant pour objectif la connaissance du quartier et l'échange entre habitants, soirées « Jeux de société » (voir la liste de nos actions dans cet enjeu page suivante)... Nous pensons que l'objectif de faire vivre les différents villages et de favoriser le lien et la rencontre entre les habitants a été fortement suscité et a été renforcé par notre action.

¹ Les **ambassadeurs** sont des personnes qui prennent en charge l'organisation des activités sur leur lieu de vie et qui sont des personnes-ressources et des personnes de référence pour le Centre culturel dans le cadre de l'enjeu QUARTIERS

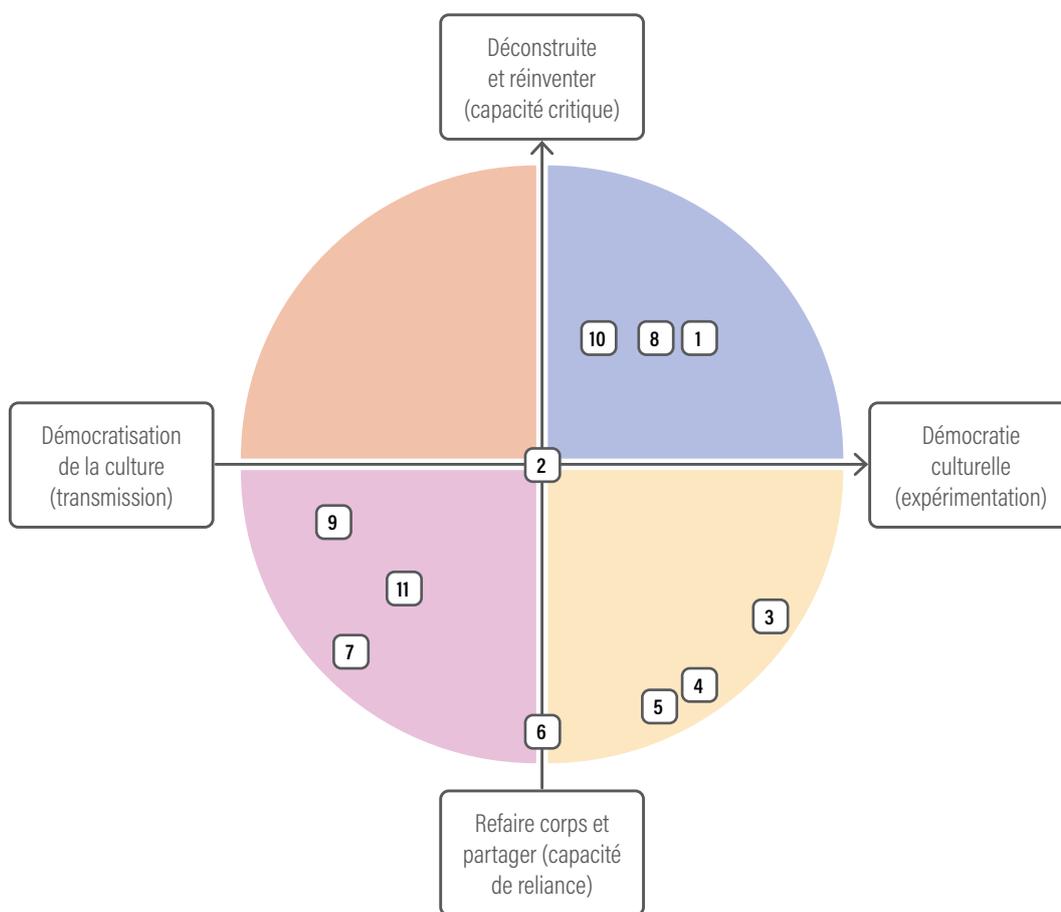
N°	Année	Lieu	Événement
1	2019	Gerpennes	Carré-potager <i>Allée des Tarins</i>
2	2019	Acoz	Carré-potager <i>Cité Pouleur</i>
3	2019	Les Flaches	Carré-potager <i>Courtil-Marchand</i>
4	2019	Loverval	Fête de quartier <i>Sart et Templier</i>
5	2019	Lausprelle	Fête de quartier <i>Lausprelle</i>
6	2019	Villers-Poterie	Fête de quartier <i>Nations</i>
7	2019	Gerpennes	Fête de quartier <i>Fosse al dièle</i>
8	2019	Lausprelle	<i>Folk en fête</i>
9	2020	Fromiée	Tricot-graffiti
10	2020	Joncret	Tricot-graffiti
11	2021	Loverval	Tricot-graffiti
12	2021	Lausprelle	Soirées « Jeux de société »
13	2021	Fromiée	Cinéma plein air
14	2021	Lausprelle	« Folk en fête »
15	2021	Hymiée	L'intelligence des arbres
16	2021	Gougnies	Marche vers l'EsSen(s)tiel
17	2021	Loverval	Loverval à travers bois (conte)
18	2021	Fromiée	Quand la nature et le yoga se rencontrent
19	2021	Acoz	Contes du soir
20	2021	Lausprelle	A la découverte des artistes amateurs de l'entité (exposition)
21	2021	Loverval	Balade « Ici c'est cool »
22	2021	Lausprelle	Atelier tricot
23	2021	Lausprelle	Atelier d'écriture
24	2022	Lausprelle	« Folk en fête »
25	2022	Villers-Poterie	Cinéma plein air
26	2022	Joncret	Contes du soir
27	2022	Gerpennes	Exposition « Pied gauche, en avant... marche »
28	2022	Lausprelle	Exposition « La nature s'expose »
29	2022	Lausprelle, Les Flaches, Acoz	Soirées « Jeux de société »



Note sur la boussole des droits culturels (réalisée par l'équipe).

ACTIONS :

1. Carrés portagers
2. Alphabétisation
3. Folk en fête
4. Fêtes de quartier
5. Tricot-graffiti
6. Jeux de société
7. Cinéma plein air
8. Potager communautaire
9. Marchés interquartier
10. Ateliers d'écriture sur le lien
11. Exposition des artistes de l'entité



Notre objectif, pour cet enjeu (voir nos critères), était premièrement de travailler avec la population pour favoriser et susciter la **participation des habitants**. La boussole révèle (axe horizontal) que nous avons réalisé des actions qui tentaient d'impliquer les Gerpinois, voire d'autonomiser leurs

activités dans certains cas (fêtes de quartiers). Mais nous n'avons évidemment pas fait que cela car nous voulions également proposer aux gens des activités conviviales où la rencontre des habitants était au centre de nos préoccupations.

L'exercice des droits culturels dans l'enjeu QUARTIERS

Tout d'abord, chacun était **libre** de participer ou pas aux activités proposées. Pour la plupart, elles étaient **gratuites ou peu coûteuses** (max 5 €/personne) et faciles d'accès tant d'un point de vue de la mobilité (**délocalisation** dans les lieux de vie → voir à ce sujet la cartographie de nos actions pour cet enjeu ci-dessus) que d'un point de vue culturel (**formes et sujets diversifiés**).

Nous avons également favorisé la **participation du citoyen** dans l'organisation des actions à travers les fêtes de quartier, le tricot-graffiti, « Folk en fête », les « Carrés potagers » et le potager communautaire. Cette participation allait de la simple participation à l'activité, à la prise de décision en passant par l'aide à l'organisation. Certaines fêtes de quartier se sont même totalement autonomisées (Lausprelle, Loverval et Gerpennes).



Tricot-graffiti à Loverval en 2021



Le **cours d'alphabétisation** a permis quant à lui d'activer le droit à la formation et l'éducation, le droit à la participation et l'accès à l'information par la connaissance de la langue.

Quant à la préservation des patrimoines, ce droit a été indirectement travaillé à travers les différentes balades inter quartiers mais il n'était pas l'enjeu principal de nos activités.

Enfin, l'exposition des artistes telle que proposée depuis 2021, à savoir axée sur les artistes amateurs de l'entité et accompagnée d'ateliers d'initiation à plusieurs disciplines artistiques par les artistes exposants, a permis l'exercice d'une certaine liberté artistique et **l'échange sur les créations et sur l'art**.

Par rapport aux missions des CC

Augmenter la capacité d'analyse, de débat, d'imagination et d'action

D'une part, nous avons essayé d'attirer de **nouveaux publics** en organisant des activités telles que des cinémas plein air dans les lieux de vie afin d'amener ce public à faire connaissance avec le Centre culturel, son équipe et ses actions. Nous espérons ainsi qu'ils s'inscrivent à d'autres activités qui auront davantage pour objectif de travailler la capacité critique. D'autre part, nous avons mené des actions, toujours sur les lieux de vie, pour **amener les gens à se questionner et parfois à s'engager** dans la vie communautaire. Mais aussi pour les amener à réfléchir sur d'autres modes de consommation ou d'alimentation via les « Carrés potagers » et le potager communautaire.



Cinéma plein air à Villers-Poterie en 2022

La **participation** du citoyen dans la vie de son quartier ou de son village a également été mise en avant dans cet enjeu en donnant la possibilité de, non seulement, prendre part à la vie du quartier, à l'organisation de certaines festivités, mais en plus, en laissant, lorsqu'il y en avait la volonté, la décision de la direction des activités. Le Centre culturel était parfois juste un soutien à l'organisation, et plus l'organisateur. Ce fut le cas de « Folk en fête ».



**EXTRAIT DE L'INTERVIEW
D'UNE DES CITOYENNES QUI
ORGANISE FOLK EN FÊTE AVEC LE CC**

J'habite à 2km du Centre culturel. Je suis passée expliquer cette envie d'organiser un bal folk dans la région. L'idée leur a plu. Et ils ont tenté une fois l'expérience, et en ont été heureux. D'autres éditions ont eu lieu. Moi, je ne fais que choisir les groupes, c'est le Centre culturel qui gère toute l'organisation, et c'est très agréable comme collaboration. Merci à eux.

En outre, nous avons toujours promu, à travers les différentes activités, la **convivialité** afin que chacun trouve sa place et ose prendre la parole et s'exprimer.

Enfin, le cours d'alphabétisation a pour objectif de permettre l'**accès à notre langue**, qui est souvent la base du lien et qui permet de prendre sa place dans la société.

**Chercher à associer des opérateurs
à la conception d'un projet**

Pour travailler sur cet enjeu, nous avons d'abord **fait appel à des citoyens** désirant s'impliquer. Pour cela, nous avons envoyé des courriers, fait du porte-à-porte ou utilisé le bouche-à-oreille.

Ensuite, nous avons **fait appel à d'autres opérateurs** et associations pour mener à bien les différentes activités : Plan de Cohésion Sociale, PCDN, artistes, Province de Hainaut, Cercle d'Histoire et de Généalogie de Gerpennes... Nous faisons parfois le relais, et d'autre fois, nous mettons en contact les différents partenaires directement lorsque les citoyens s'autonomisaient.

S'inscrire dans des réseaux

Nous sommes membres de la Commission d'accompagnement du **Plan de Cohésion Sociale** organisé par l'Administration communale de Gerpennes. Certaines thématiques qui y sont abordées sont très proches des objectifs de notre enjeu « Quartiers ». Le PCS a d'ailleurs été partenaire sur certains projets de l'enjeu tels que le potager communautaire et les « Carrés potagers ».

Enjeu JEUNES : Comment vivre sa vie de jeune dans une population vieillissante ?

Modalités de l'évaluation

*Critère 1 : Les jeunes ont-ils participé activement à un projet ?
A-t-on suscité, permis la participation des jeunes ?*

INDICATEURS du critère 1	TRACES du critère 1
Un ou des jeunes participe(nt) au comité de projet (indicateur de résultat).	PV de réunions
On a réalisé un appel à participation en direction des jeunes.	Flyer, page Facebook...
Des jeunes se sont impliqués concrètement dans l'organisation d'un événement.	Déroulé de l'animation Production Témoignage

Critère 2 : A-t-on suscité, permis la rencontre et l'échange de savoir entre générations ?

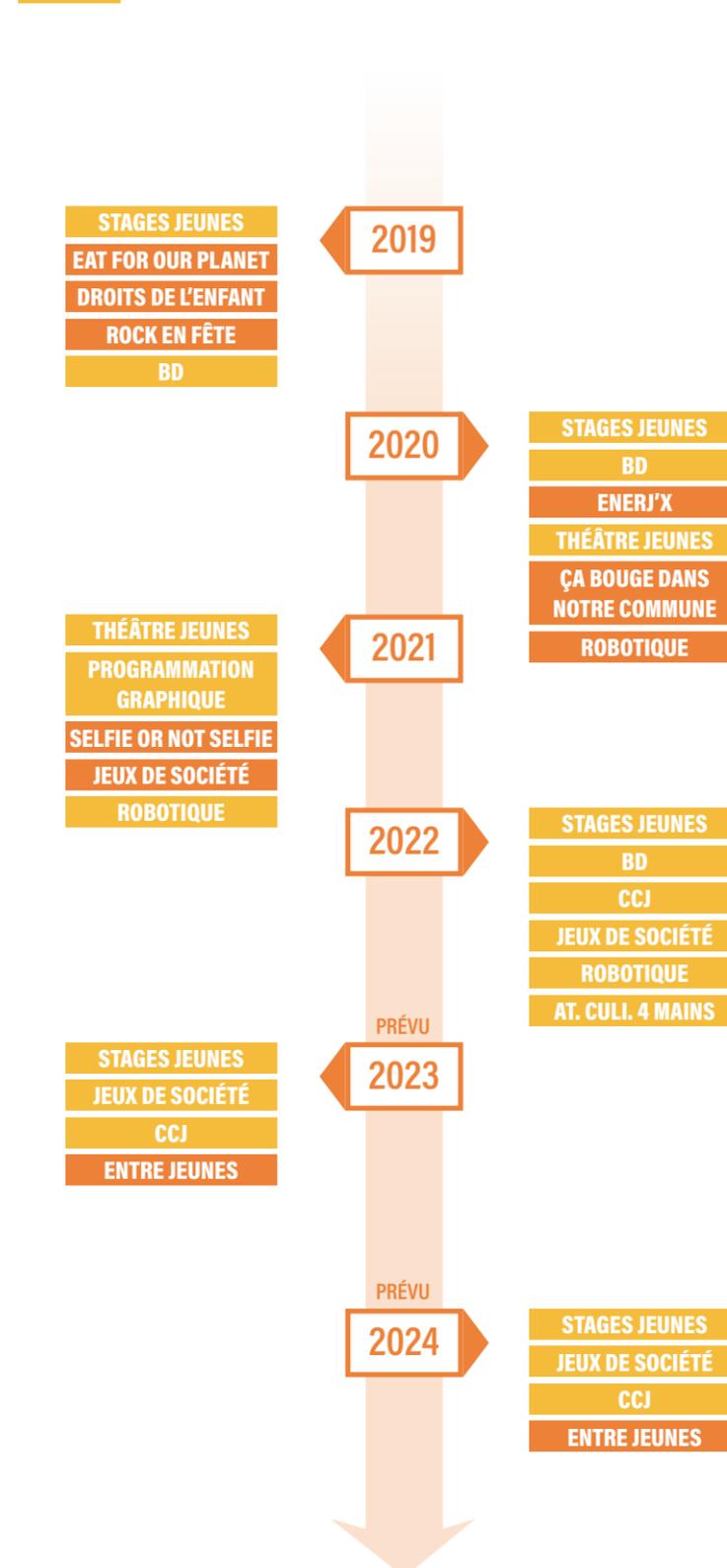
INDICATEURS du critère 2	TRACES du critère 2
Il y a eu du « faire ensemble » ou une production commune (indicateur de résultat).	Photos des activités montrant la collaboration Production commune
On observe/entend des échanges de savoir, de savoir-faire, de services, de vécus, de l'empathie, de la gratification, de la réciprocité entre générations.	Observations
Les gens ont appris, découvert, ont été surpris, ils témoignent d'une découverte.	Photos
Le déroulé de l'activité prévoit une phase de transmission.	Témoignages
Les jeunes ont construit et transmis une parole vers les autres générations.	Déroulé de l'animation

Actions évaluées - prévision :

2019	2020	2021	2022	2023
Ateliers 'Jeunes' (AJ)	Ateliers 'Jeunes' (AJ)	Ateliers 'Jeunes' (AJ) Conseil communal des jeunes	Ateliers 'Jeunes' (AJ) Conseil communal des jeunes	Ateliers 'Jeunes' (AJ) Conseil communal des jeunes
		Ateliers 'InterG' (AI)	Ateliers 'InterG' (AI)	Ateliers 'InterG' (AI)

Actions menées

■ Action réellement évaluée



Récit des actions d'autoévaluation et récoltes des traces

Consultation des traces et du détail de l'autoévaluation :

<https://tinyurl.com/yc89urzy>



Impact

- Objectif atteint
- Objectif partiellement atteint
- Objectif non atteint

Objectifs de l'enjeu

- Une attention spécifique a été portée à la jeunesse sur le territoire ●
- Difficultés pour attirer les jeunes → objectif de porter la parole pas atteint comme on l'aurait souhaité ●
- Travail réalisé principalement à travers les écoles et le CCJ ●
- Présence de plusieurs générations mais pas forcément de transmission entre celles-ci ●

Droits culturels

- Participation libre des jeunes → PARTICIPATION
- Les jeunes ont été mis dans le rôle de décideurs pour favoriser leur implication et leur réflexion → PARTICIPATION
- Expression à travers les arts → EXPRESSION
- Citoyenneté via le CCJ → CITOYENNETÉ ACTIVE
- Information et réflexion sur différents sujets tels que les droits des enfants → INFORMATION
- L'accessibilité est également travaillée à travers les actions dans les écoles → ACCESSIBILITÉ

Missions

- Amener les jeunes à se questionner, à imaginer et parfois à s'engager → CAPACITÉ D'ANALYSE
- Implication mise en avant → DEMARCHES PARTICIPATIVES
- La capacité de réflexion sur les droits des enfants et l'alimentation a été travaillée et de l'information a été donnée → ESPRIT CRITIQUE
- Le CCJ renforce chez les jeunes la capacité d'expression et la mise en action → CAPACITÉ D'ACTION ET DE DÉBAT
- Meilleure connaissance des technologies qui nous entourent par l'expérimentation → CAPACITÉ D'ANALYSE
- Nous avons multiplié nos partenaires → ASSOCIATION D'OPÉRATEURS
- Nous participons au réseau des CCJ → RÉSEAU

RESULTATS DETAILLÉS DE L'AUTOEVALUATION

IMPACT - Enjeu JEUNES

Sur les objectifs

Pour rappel, les objectifs repris dans notre contrat-programme sont :

- porter une attention particulière au public jeune dans les espaces de vie (lien avec l'enjeu 1) ;
- poursuivre le travail de collecte de la parole des jeunes ;
- susciter des rencontres et des actions intergénérationnelles.

Lors d'une enquête d'évaluation globale de notre action auprès de la population menée en même temps que le toutes-boîtes pour l'analyse partagée au premier semestre 2021, il est apparu que l'enjeu 'Jeunes' était parfois **critiqué** au sein de la population parce qu'il était focalisé sur une frange de la population considérée sur la commune comme minoritaire.

Nous avons mené des actions dans cet enjeu en variant les formes, le timing, les tranches d'âge et les thématiques. Nous constatons que notre action ne suscite pas la participation des jeunes de 15 à 25 ans comme nous le désirions dans nos objectifs. Nous réussissons à toucher les enfants jusque 12 ans mais il nous est très difficile d'aller au-delà malgré les activités proposées. Nous avons donc été confrontés à de nombreuses **difficultés pour rencontrer les jeunes** et avons donc peu avancé dans nos objectifs, malgré notre **attention particulière** à ce public.

Après le COVID, faisant ce constat, nous sommes allés plus régulièrement dans les écoles secondaires, même si ces actions suscitaient un niveau de participation moindre que ce que nous souhaitions.

Une des seules actions qui fonctionne et qui permet réellement de rencontrer l'objectif de collecte de leur parole est le **Conseil Communal des Jeunes (CCJ)** qui a vu le jour

en septembre 2022 et qui rassemble 18 jeunes. Cet organe leur permet de **s'exprimer sur ce qu'ils désirent pour l'entité et de se mettre en action** pour le réaliser. Leur action sera ensuite rendue visible à travers les réseaux sociaux ou des événements.

En ce qui concerne les rencontres intergénérationnelles, nous nous sommes appuyés sur les soirées « Jeux de société » et l'« Atelier robotique ». Ce dernier s'est néanmoins arrêté en cours de contrat-programme suite à la demande des animateurs qui rencontraient des difficultés pour trouver du temps pour animer l'atelier en plus de leurs obligations personnelles et professionnelles. Quant aux soirées « Jeux de société », nous y constatons la **présence de plusieurs générations**, mais l'objectif d'un véritable échange entre les générations n'est pas atteint. De plus, notre difficulté à attirer les jeunes rend difficile le travail sur l'intergénérationnel.

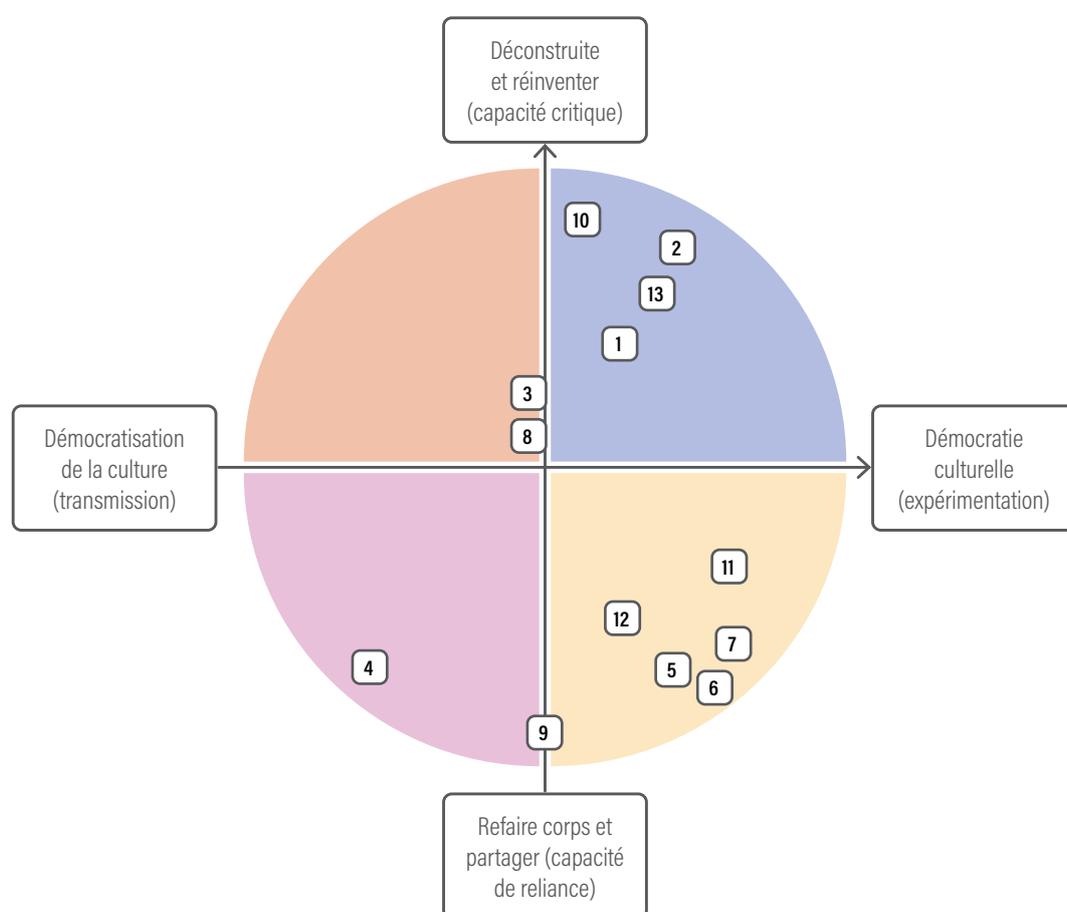
En bref, l'enjeu a peu suscité la participation de jeunes et nous ne sommes pas parvenus à faire de l'intergénérationnel au sens d'un véritable échange entre générations. Néanmoins, l'objectif de porter une attention particulière à la jeunesse a été rencontré.



Les jeunes du CCJ en 2022

ACTIONS :

1. Stages jeunes
2. Eat for our Planet
3. Droits de l'enfant
4. Rock en fête
5. BD
6. Robotique
7. Théâtre
8. Ca bouge dans notre commune
9. Jeux de société
10. CCJ
11. Atelier « Selfie or not selfie »
12. Ateliers d'initiation à la programmation graphique
13. Animations scolaire « Transition »



Notre action, au vu des critères de l'enjeu (transmettre une parole, participation des jeunes), a volontairement été orientée vers une **implication des jeunes** dans les activités (choix des sujets, gestion de projets...), c'est-à-dire des activités qui se trouvent davantage à droite sur l'axe horizontal ; et vers des activités suscitant une certaine **réflexion** (stage orienté sur l'introspection et la manière de

vivre, animations sur la transition favorisant le débat et la réflexion sur les modes de vie, consultation des jeunes...), c'est-à-dire des activités qui se trouvent davantage dans la partie supérieure de l'axe vertical. D'autres activités davantage basées sur la convivialité et la rencontre ont été planifiées mais ont été annulées par manque de participants. Elles ne figurent donc pas sur cette boussole.

L'exercice des droits culturels dans l'enjeu JEUNES

Outre la participation libre à chaque activité, nous avons favorisé l'exercice de **l'expression des jeunes** via :

- le théâtre où ils apprennent physiquement à prendre leur place et s'expriment sur leur vécu ;
- la robotique où ils doivent, au terme de l'année, s'exprimer seuls sur tout leur travail à la « First Lego League » ;
- la BD où ils ont l'occasion de choisir les sujets qu'ils traitent à travers le dessin et où ils ont exposé leur travail durant une exposition ;
- la musique (« Rock en fête ») où la scène leur est ouverte pour se produire devant un public ;
- ...

De plus, nous avons organisé ou soutenu plusieurs activités en mettant le jeune dans le **rôle du décideur** : théâtre, robotique, « Eat for our Planet », CCJ. Nous souhaitons par là, outre le fait de laisser une place pour l'expression des jeunes, favoriser leur participation à la vie culturelle de Gerpennes.

Nous avons également participé ou organisé plusieurs actions permettant aux jeunes de jouer leur **rôle de citoyens** et d'encourager la citoyenneté (« Ça bouge dans notre commune », CCJ).

En outre, nous avons mené une large campagne d'information auprès des enfants sur ce que sont les **droits de l'enfant** et sur comment ils s'expriment dans leur quotidien. Nous espérons ainsi que les enfants revendiqueront davantage leurs droits dans leur entourage puisqu'ils les connaissent mieux maintenant (2019 : « Mes droits, n'y touche pas ! », 2021 : « Selfie or not selfie »).

Enfin, le travail mené par le Centre culturel dans les **écoles** favorise l'accès pour tous à la culture.



Exposition des photos de l'atelier « Selfie or not selfie » dans le parc de l'Administration communale

Par rapport aux missions des CC

Augmenter la capacité d'analyse, de débat, d'imagination et d'action

Par les **activités artistiques**, nous avons favorisé la capacité d'imagination car il s'agissait, dans chaque atelier de choisir les sujets, de créer soi-même ou en groupe. Que ce soit BD, théâtre ou « Rock en fête », l'objectif était toujours que le jeune décide ce qu'il produit, la technique n'étant qu'un support à cela.

Le soutien à l'initiative « Eat for our Planet » (panier alimentaire local et de saison), était une invitation des jeunes à la base de ce projet de **questionner notre alimentation et notre consommation** et d'inviter tous les Gerpinois à le faire.

Quant aux projets « Ça bouge dans notre commune », l'objectif était de **favoriser l'expression, de la porter sur la place publique et devant les politiciens locaux et de mettre les jeunes ensuite en action** sur les projets qui avaient émergé de la consultation et de la rencontre avec les autorités locales. Ce travail n'a pas pu aboutir suite à la crise sanitaire. Nous avons alors décidé de mettre en place

un Conseil Communal des Jeunes (CCJ). Ce projet a les mêmes objectifs mais ne nous contraint pas à passer par les écoles qui ont été difficiles à mobiliser durant la crise. Au total, 18 jeunes sont impliqués depuis septembre 2022.

En outre, l'« Atelier robotique » et l'« Atelier d'initiation à la programmation graphique » avaient pour objectifs de permettre aux jeunes d'accéder à une **meilleure connaissance des technologies qui les entourent, de leurs logiques et influences** dans leur vie de tous les jours.

Enfin, nous espérons qu'en **informant les enfants sur leurs droits** (projet « Mes droits, n'y touche pas ! » et « Selfie or not selfie »), ils pourront, au besoin, se mettre en action pour la défense de leurs propres droits et pourront plus facilement prendre leur place sur la place publique en tant que citoyen. La mise en action a d'ailleurs été initiée durant le projet puisqu'ils ont écrit au Délégué des droits de l'enfant suite au projet.

Chercher à associer des opérateurs à la conception d'un projet

Cet enjeu a suscité beaucoup de coopération. Cela a permis à l'équipe du Centre culturel de se sentir mieux outillée face à ce sujet. Nous avons donc **multiplié les partenariats et élargi notre connaissance** des acteurs du secteur jeunesse, qu'ils soient spécialisés dans des techniques, dans l'information pour jeunes ou dans l'animation. Il s'agit de Natafée, citoyens, Délipro Jeunesse, Province de Hainaut, Entraide et Fraternité, Amnesty International, artistes, compagnies de théâtre, GAL ESEM, Foyer culturel de Florennes, l'Ecran des Possibles, passeurs du GAL, Vie ESEM, Centre Ener'J...

S'inscrire dans des réseaux

En participant au projet « Ça bouge dans notre commune » et en étant partenaire pour créer le CCJ, le Centre culturel a maintenant accès aux formations et au **réseau mis sur pied par le CRECCIDE** rassemblant les membres des différents conseils communaux des jeunes et des enfants.



Une photo des l'exposition accompagnant le projet « Mes droits, n'y touche pas ! » de 2019

Enjeu DEVELOPPEMENT DURABLE : Le développement durable, ça veut dire quoi et à qui ?

Modalités de l'évaluation

Critère 1 : A-t-on permis l'acquisition de nouveaux savoirs, savoir-faire visant à ce que la population prenne part au développement durable ?

INDICATEURS du critère 1	TRACES du critère 1
Le déroulé de l'animation comprend une partie d'information, de formation et/ou d'échanges de savoirs.	Déroulé de l'animation
Nous avons abordé diverses thématiques, proposé diverses activités d'apprentissage.	Flyer, page Facebook...
Nous avons travaillé avec divers partenariats sur le sujet.	Flyer, page Facebook...
Les citoyens ont réalisé des productions concrètes qui témoignent de cette acquisition.	Productions
Le réseau des passeurs s'agrandit.	Nombre de passeurs
On a donné accès, fait percevoir d'autres modes de consommation alternatifs.	Déroulé de l'animation

Critère 2 : A-t-on conscientisé les habitants aux questions écologiques et à leur milieu naturel ?

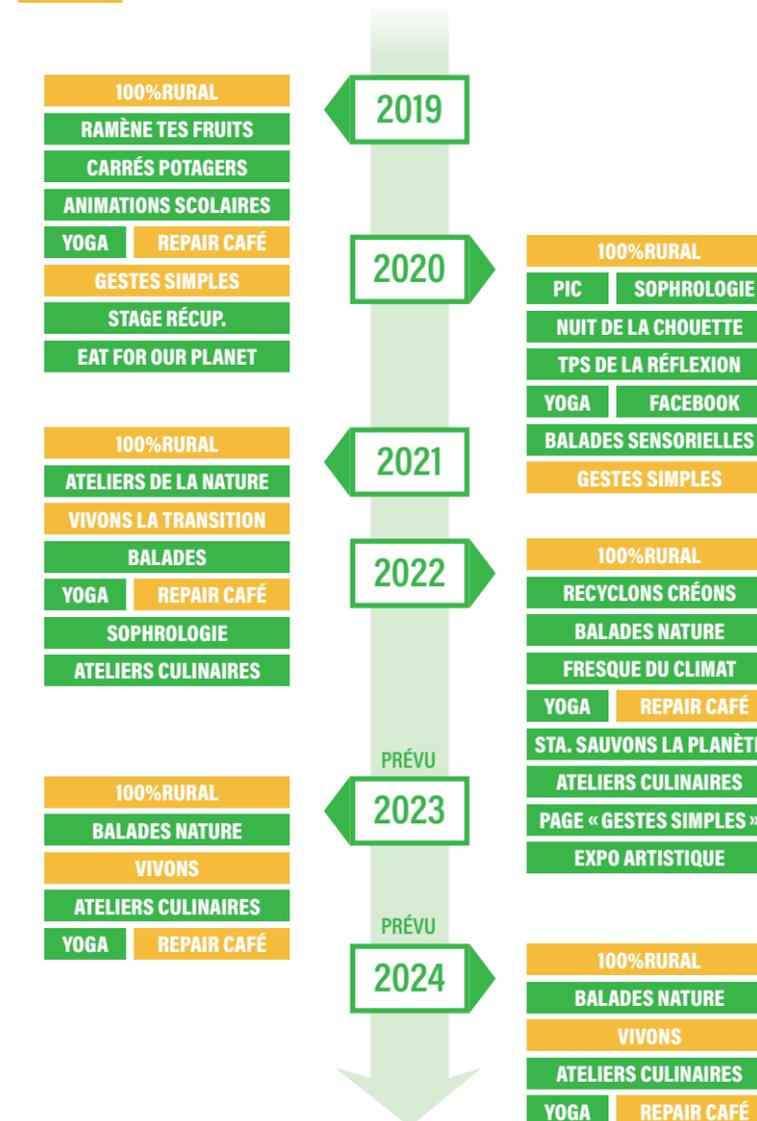
INDICATEURS du critère 2	TRACES du critère 2
Les gens expriment une inquiétude, une peur, une colère, un malaise, un questionnement.	Témoignages
Une initiative citoyenne émerge.	Page Facebook PV de réunion
Les gens s'impliquent dans la dissémination et la conscientisation à travers notamment l'animation de la page Facebook.	Page Facebook
Le nombre de participants aux activités sensibles.	Comptage
L'expression des gens sur leur réceptivité positive de leur environnement.	Témoignages
Le nombre d'expériences sensibles vécues et proposées par des animateurs spécialisés sur ces questions.	Flyer, page Facebook...
Les gens expriment une volonté, un désir, une gratitude, une vigilance face à la protection des autres formes de vie.	Témoignages

Actions évaluées - prévision :

2019	2020	2021	2022	2023
100%Rural	100%Rural	100%Rural	100%Rural	100%Rural
Gestes simples pour l'écologie	Repair Café VIVONS			
Repair Café	Repair Café	Repair Café	Repair Café	
VIVONS	VIVONS	VIVONS		

Actions menées

■ Action réellement évaluée



Récit des actions d'autoévaluation et récoltes des traces

Consultation des traces et du détail de l'autoévaluation :

<https://tinyurl.com/zj4e8py9>



Impact

- Objectif atteint
- Objectif partiellement atteint
- Objectif non atteint

Objectifs de l'enjeu

- Participation active du CC dans le festival 100%Rural amenant une visibilité accrue, une action concertée et synchronisée, et la mise en réseau ●
- Le projet « Traditions paysannes » a été arrêté. Nous avons tenté de le remplacer mais y sommes peu parvenus ●
- Les actions de type « Consomm'acteurs » ont été poursuivies, voire renforcées ●
- Soutien aux PIC permettant de renforcer notre action sur le territoire ●
- Mise en place d'ateliers de récup. ●

Droits culturels

- Diversité des activités pour favoriser la participation → ACCESSIBILITÉ
- Nous avons informé et outillé les Gerpinois pour qu'ils puissent exercer leur rôle de citoyen → CITOYENNETÉ
- Nous avons tenté de faire émerger des initiatives citoyennes → PARTICIPATION
- Accessibilité renforcée en cours de contrat-programme en baissant les prix → ACCESSIBILITÉ

Missions

- Nous avons fait percevoir et fait expérimenter d'autres modes de consommation, de savoirs, de rapport au monde et à l'autre → CAPACITÉ D'ANALYSE ET D'ACTION
- Nous avons informé pour renforcer la réflexion et la mise en action → CAPACITÉ D'ANALYSE
- Multiplication des partenariats spécialisés → ASSOCIATION D'OPÉRATEURS
- Nous faisons partie du PCDN → RÉSEAU

RÉSULTATS DÉTAILLÉS DE L'AUTOÉVALUATION

IMPACT - Enjeu DÉVELOPPEMENT DURABLE

Sur les objectifs

Pour rappel, les objectifs repris dans notre contrat-programme sont :

- mobiliser le public autour des actions « 100%Rural », développer le festival et le label ;
- poursuivre le projet « Traditions paysannes » : formation à l'entretien d'un potager et développement d'activités en lien avec les traditions villageoises ;
- poursuivre les actions type « Consomm'acteurs », « Repair Café », le réseau de passeurs, les « Petites initiatives citoyennes menées en partenariat » (PIC) avec le GAL ESEM ;
- proposer des ateliers artistiques au départ de matériaux recyclés

Lors d'une action d'évaluation globale de notre action auprès de la population menée en même temps que le toutes-boîtes pour l'analyse partagée au premier semestre 2021, il est apparu que l'enjeu « Développement durable » continue de **susciter un grand intérêt** auprès de la population sous différents vocables : pollution, déchets, transition...

En ce qui concerne les objectifs, nous avons participé activement à l'organisation du « Festival 100%Rural » chaque année en partenariat avec de nombreux opérateurs, associations et groupements. Ce partenariat permet une meilleure **visibilité** de notre action par la multiplication des canaux de communication et le territoire couvert par le festival mais également une **action concertée et synchronisée** qui permet d'avoir un impact plus important. Les deux personnes en charge de la fiche culture du GAL ont également fait un travail de **mise en réseau** des acteurs du territoire à travers la création d'une plateforme virtuelle participative. Nous considérons que le festival prend maintenant de l'ampleur, est

connu et attendu par le public et suscite une dynamique positive concernant l'environnement et la ruralité. Le festival étant lié à la programmation du GAL qui se termine en 2023, nous pensons qu'il serait dommage de mettre fin à cette dynamique naissante.



En ce qui concerne le projet « Traditions paysannes », celui-ci était basé principalement sur un partenaire qui a arrêté son activité dès le début du contrat-programme. Il s'agissait de bénévoles qui n'avaient plus le temps de s'impliquer. Nous avons essayé de poursuivre cette action à travers des « Carrés potagers » qui ont été placés dans différents villages et via le projet de potager communautaire. Le premier projet a été mené dans 3 lieux de vie (Cité Pouleur, Courtil-Marchand et l'Allée des Tarins) mais n'a pas suscité d'intérêt auprès des habitants. De plus, certaines infrastructures ont été vandalisées. Il a donc été arrêté. Le second projet n'a pas pu être mené à son terme car il a été lancé à l'entrée du COVID et s'est essouffé à force de reports.



Carré-potager de la cité Pouleur en 2019

Les actions de type « Consomm'acteurs » ont été poursuivies et le « Repair Café » s'organise régulièrement à raison de 3 fois par an. Nous avons continué à soutenir, tout au long du contrat-programme, les actions « Passeurs » et « Petites initiatives citoyennes » (PIC) du GAL sur le territoire. Plusieurs passeurs et PIC sont maintenant actifs sur l'entité de Gerpinnes et permettent, par leurs actions, de **soutenir le travail que nous faisons dans cet enjeu.**



Enfin, nous avons proposé des **ateliers artistiques de récup et à partir de déchets** à destination des adultes (« Recyclons et créons », les ateliers autour du papier) et des enfants (stages sur la récup, stage « Sauvons

la planète », stage « Petits explorateurs »...). C'est une autre manière de sensibiliser les habitants à la pollution et au réemploi.

En bref, mis à part le projet « Traditions paysannes », nous considérons que les objectifs fixés ont été atteints.

Il est à noter que le GAL est un partenaire important du Centre culturel dans cet enjeu. Celui-ci va définir prochainement sa future stratégie de développement local. Nous verrons alors s'il correspond toujours à nos priorités.

Quant au « Festival 100%Rural » qui est actuellement une fiche LEADER, une demande de coopération sera prochainement introduite par le Centre culturel de Walcourt pour pérenniser ce projet avec le Foyer culturel de Florennes et le nôtre. En effet, la dynamique qui se dessine est très encourageante. Nous sentons que le territoire est attaché au caractère rural de notre région et à sa préservation. Le « Festival 100%Rural » permet de répondre à cela mais est également un puissant outil pour mettre les gens en action car une majorité de la soixantaine d'activités qui se déroulent durant le mois de novembre est portée par des citoyens.

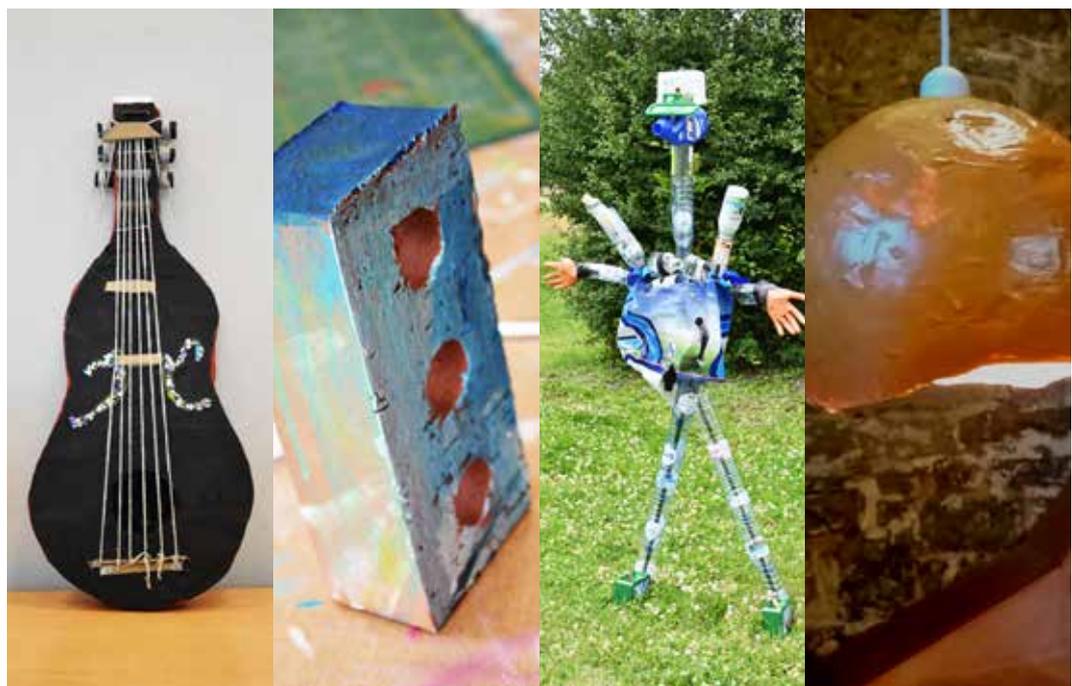
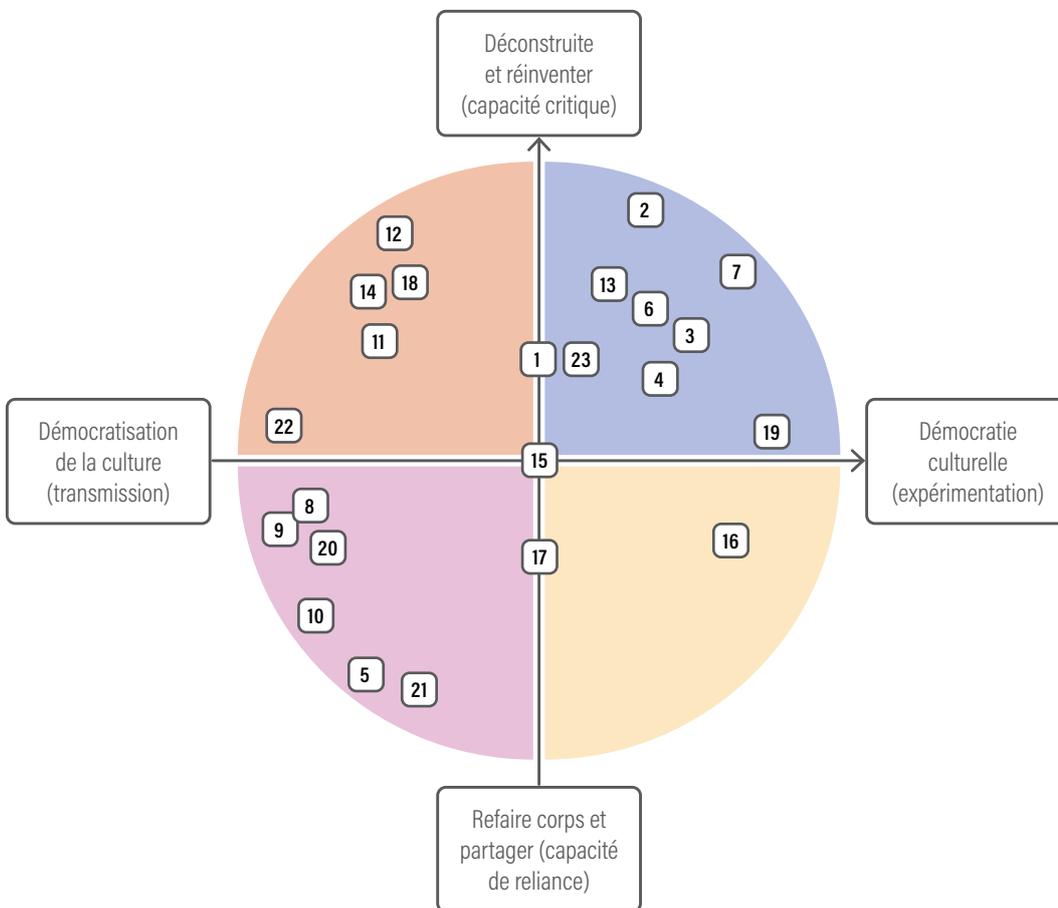


Photo de créations réalisées durant les stages pour enfants et « Recyclons et créons »

Note sur la boussole des droits culturels (réalisée par l'équipe).

ACTIONS :

1. Festival 100%Rural
2. Eat for our Planet
3. Carrés potagers
4. Ramène tes fruits
5. Yoga/Sophro
6. Gestes simples
7. PIC
8. Balades natures
9. Le retour du loup
10. Balades sensorielles
11. Ateliers de la nature
12. « VIVONS »
13. Potager communautaire
14. Repair café
15. C-box « Développenet durable »
16. Ateliers culinaires
17. Stages enfants « Récup »
18. Conférence de Rob Hopkins
19. Bourses aux jouets
20. Auprès de mon abre
21. Exposition/conférence « La nature s'expose »
22. Recyclons et créons
23. Stages enfants « Sauvons la planète »



Nous avons opté pour une grande diversité dans les actions proposées pour toucher des publics diversifiés. L'objectif était néanmoins toujours de susciter une prise de conscience quant au mode de vie et de consommation, d'informer les gens et de les outiller pour agir.

Ces actions ayant été très positivement accueillie par la population, nous les avons multipliées et avons in fine beaucoup agi dans cet enjeu.

À l'heure actuelle, aux dires des habitants, ce sujet reste d'une grande importance.

Il y a donc des actions qui se trouvent presque partout dans la boussole.

L'exercice des droits culturels dans l'enjeu DEVELOPPEMENT DURABLE

L'un des objectifs majeurs en termes de droits culturels est **l'information pour tous afin d'outiller les Gerpinois pour exercer leur rôle de citoyen** sur un sujet de société essentiel à l'heure actuelle. Cela passe par donner de l'information, faire entrevoir d'autres modes de consommation et d'action, apprendre des techniques, expérimenter le retour au sensoriel pour mieux connaître son environnement... Cela dans le but de permettre aux habitants de faire leurs choix de vie de manière plus consciente.

La participation a également été mise en avant en soutenant des citoyens à **faire émerger des initiatives** comme le « Repair Café », le salon « VIVONS »... Nous sommes ici partis de l'idée que le développement durable touchait à un changement d'habitudes, de mentalités. Pour cela, il faut l'adhésion des gens. L'imposition dans ce cas ne sert à rien, il faut que l'initiative vienne des Gerpinois pour que cela fonctionne.

Enfin, au fil des ans, nous avons perçu l'importance de travailler sur l'accessibilité

financière des activités pour aboutir en 2021 et 2022 sur des **activités majoritairement à bas prix** (de 0 € à 10 €).

Par rapport aux missions des CC

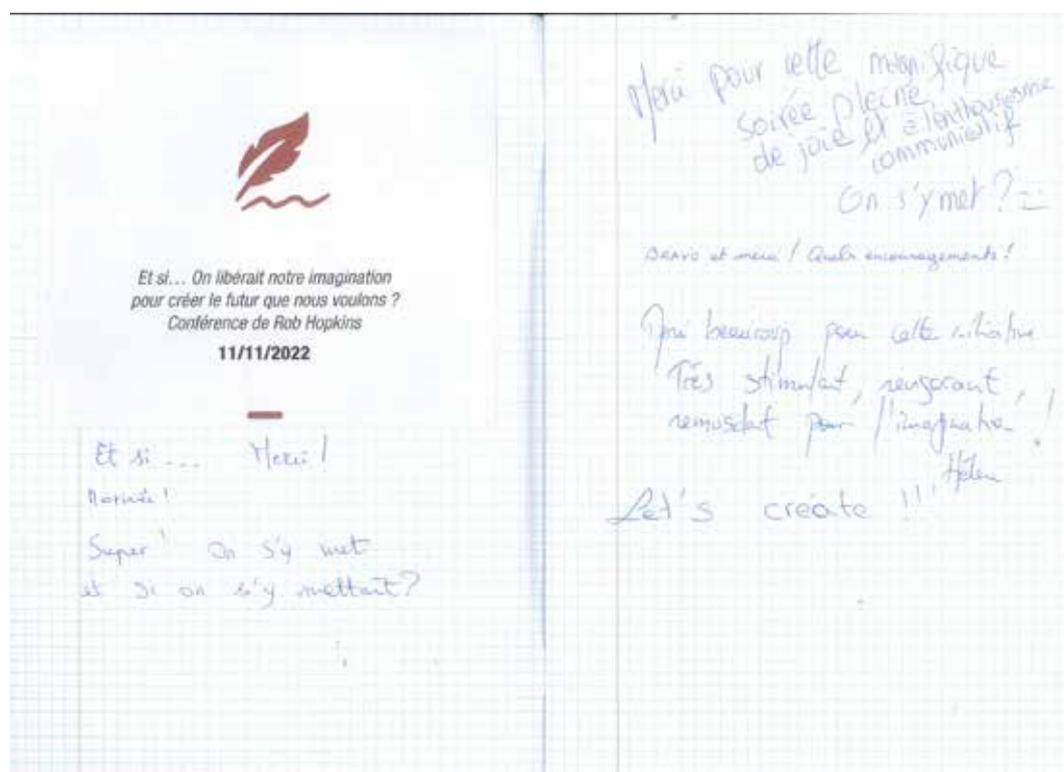
Augmenter la capacité d'analyse, de débat, d'imagination et d'action

À travers la majorité des actions menées, nous avons **fait percevoir d'autres modes de consommation, de savoirs et de rapports au monde et à l'environnement** tant aux adultes qu'aux enfants. Pour nous, cela participe à augmenter la capacité d'action, d'analyse et de débat.

Nous avons également organisé plusieurs **conférences apportant les informations** nécessaires à alimenter les réflexions des Gerpinois sur leur environnement direct et sur leur mode de vie.

Chercher à associer des opérateurs à la conception d'un projet

Encore une fois, il nous paraissait **indispensable d'être accompagnés dans cet enjeu** tant il peut concerner un savoir ou savoir-faire



spécifique. Pour cela, nous avons collaboré avec le PCDN, le GAL ESEM, Entraide et Fraternité, l'Écran des Possibles, Cycle de Vie, des citoyens, les Cercles des Naturalistes de Belgique, des passeurs du GAL...

S'inscrire dans des réseaux

Nous faisons partie de la plateforme consultative du Plan Communal de Développement de la Nature (PCDN) organisée par l'Administration communale de Gerpinnes.

Objectifs transversaux

Poursuite du travail avec les comités des grands feux en vue d'aboutir à la mise en place d'un projet commun

En juillet 2014, lors d'un atelier, des jeunes émettent l'idée de réaliser des chars et des costumes pour Halloween. Suite à cela, l'équipe du Centre culturel lance alors l'hypothèse d'action « numéro 0 », une hypothèse d'action « test » avant les hypothèses d'action « formelles ». Un projet spécial, intitulé « Plein les yeux pour notre Grand Feu » est lancé début 2015, en partenariat avec le Plan de cohésion sociale, avec, pour objectif, la confection par un groupe de jeunes d'un char pour le grand feu de Lausprelle du 13 février 2016. Ce projet veut agir comme un élément déclencheur et générer dans le futur des contacts, des relations, des liens nouveaux avec des jeunes ou avec des groupes de jeunes et amorcer ainsi les collaborations nécessaires pour l'enjeu JEUNES qui se dessine. L'objectif est également de faire se rencontrer différentes générations en amenant les jeunes à rencontrer les organisateurs du Grand Feu.

Pour poursuivre dans le projet, l'idée émerge de réunir tous les comités des grands feux afin d'aboutir à un projet commun : un « Grand Feu pour tous ». Le 25 janvier 2017, une rencontre a lieu : sept comités des grands feux existants sur huit sont représentés. Il en ressort une impression de malentendu : pour les comités des grands feux, cette fête est une fête de leur quartier qui doit se vivre dans leur quartier. Imaginer que tous les comités puissent se mobiliser et se déplacer pour participer à tous les grands feux est totalement **illusoire**.

Le projet initial n'intéressant pas les comités et l'atelier de création de char n'ayant pas réuni beaucoup de jeunes, le projet a été **abandonné** par le Centre culturel qui s'est recentré sur les activités des enjeux du contrat-programme.

« Folk en fête » intégrant des ateliers musicaux et de danse ainsi qu'un bal folk

Le 8 octobre 2015, une première rencontre de groupes folkloriques du territoire se tient suite à la demande d'un d'entre eux. Marinette BONNERT et Pierre CHALLE, deux musiciens gerpinnois, proposent leur projet d'événement local autour du folk. Les autres groupes ne se retrouvent pas dans ce type d'événement et proposent un autre projet autour du folklore wallon. Vu les divergences, le Centre culturel n'a pas donné de suite aux propositions. Une activité folk réduite a néanmoins lieu en juillet 2016 avec un soutien logistique et administratif du Centre culturel. L'activité ayant bien fonctionné, Marinette est revenue avec son projet initial et nous nous sommes alors impliqués dans une organisation de plus grande ampleur. Le projet en est, en 2022, à sa 5^{ème} édition avec un stage d'accordéon diatonique, un stage de danse, des animations dans les écoles, un bal enfants et un bal adultes.

Ce projet a pour objectif de **faire revivre l'ambiance et le rôle social des bals de village** tout en rendant mieux connu l'univers du folk et les musiciens locaux qui y gravitent. Ce type d'événement permet un réel partage entre les participants. Les chevronnés apprennent aux non-initiés, les partenaires changent régulièrement, l'espace extérieur est organisé pour pouvoir échanger. Les maîtres-mots sont la **convivialité et la bienveillance**.

Ici, le Centre culturel remet la convivialité villageoise au cœur de l'activité. La participation est également un point important de cet événement qui **émane directement de citoyens** venus frapper à la porte du Centre culturel pour développer un projet culturel. La découverte d'un genre musical peu connu est également au cœur du projet, d'autant que nous avons des musiciens gerpinnois reconnus dans ce domaine.

Notre objectif est de poursuivre cette collaboration sur le territoire.

NOTE: « Folk en fête » est également évalué dans l'autoévaluation de l'enjeu QUARTIERS car il y a été intégré au fil du temps.

Les ateliers du Centre, moteurs d'opérations culturelles transversales générant des rencontres et du lien.

Les ateliers du Centre culturel sont l'ADN de notre Centre et nous permettent de maintenir un **lien pérenne avec la population gerpinnoise**. Ils sont variés en termes de thèmes (artistique, nature, yoga, culinaire...), s'adressent à presque toutes les tranches d'âges (enfants, jeunes, adultes, seniors). Ils sont pour certains participants la seule activité hebdomadaire ou mensuelle qui permet d'échanger avec d'autres habitants, de se retrouver et de passer un moment chaleureux ensemble.

Ces gens tissent, à travers ces activités culturelles, des **liens sociaux** sur le territoire, s'épanouissent ensemble et permettent, en plus, au Centre culturel d'exercer pour partie son travail d'**analyse partagée**.

Le lien tant entre participants qu'avec le Centre culturel étant au centre de nos préoccupations pour ces ateliers, un accent est mis

sur leur **accessibilité** (surtout financière dans ce cas) et sur la **convivialité** (choix de l'animateur avant tout). Les thèmes des ateliers sont le fruit des retours que nous obtenons des participants et de la population.

Ces ateliers rencontrent également pour certains les **objectifs des autres enjeux** : lien de l'enjeu « Quartiers » mais aussi la connaissance de son environnement naturel de l'enjeu « Développement durable » avec les ateliers autour de la nature ou encore l'enjeu « Jeunes » avec les ateliers intergénérationnel ou les ateliers pour jeunes.

Ces ateliers resteront un élément essentiel de notre Centre lors de notre prochain contrat-programme tant du point de vue de lien que du point de vue du travail que nous effectuerons pour nos enjeux 2025-2029.

« Still Standing for Culture »

Le Centre culturel a participé de manière indirecte à « Still Standing for Culture ». Il nous semblait important d'agir pour la culture durant la crise sanitaire du COVID. Bien que la crise sanitaire ait dû être gérée en termes de limitation d'accès et de rassemblement, il nous paraissait clair que la culture, et par là la possibilité d'une certaine expression citoyenne, était mise de côté et parfois même fustigée à côté des domaines dits 'essentiels' et surtout plus commerciaux. Vu notre mission de favoriser l'exercice des droits culturels et d'en réduire l'inégalité d'accès, il nous paraissait important, dans ce contexte, de faire savoir que la culture et le secteur socioculturel avaient un rôle essentiel à jouer dans la gestion de la crise, non pas en termes sanitaires, mais en termes démocratiques.

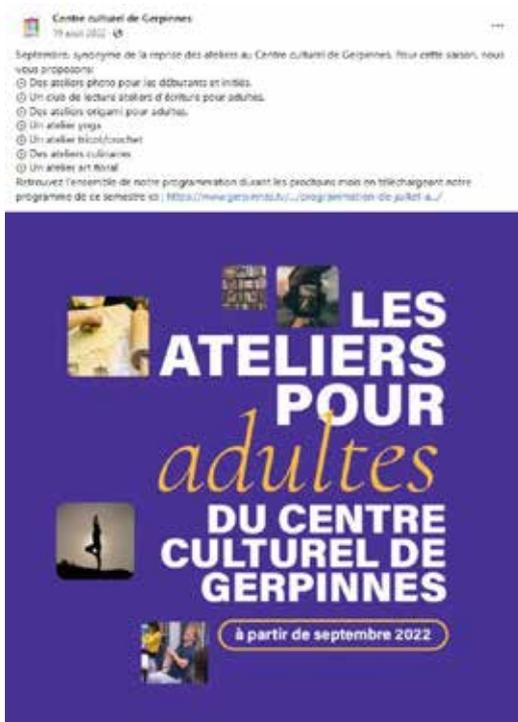


Photo du Centre culturel bâché lors de l'action « Still Standing for Culture » en 2021

3. 4. 1. 6. La vie interne de l'association

Gestion des ressources (financière, infra, équipement, ressources humaines)

À l'entame de l'année 2023, l'association se porte bien financièrement. D'une part car le COVID a engendré, de par l'annulation d'activités déficitaires, un boni, et d'autre part, car nous avons reçu le subventionnement plein de la Fédération Wallonie-Bruxelles dès 2021 ainsi qu'un recalcul de mise sectoriel en 2022. Enfin, la commune a indexé notre subvention en 2021 avec un effet rétroactif.

Cela a notamment eu pour conséquences :

- une augmentation du budget dédié aux activités ;
- l'attribution de salaires à 100% des barèmes (au lieu de 97,14%) en avril 2021 ;
- le recours à un secrétariat social ;
- la gratuité ou la diminution du coût de certaines activités, notamment à destination des écoles (rentrée en musique par exemple) mais aussi celles liées à nos enjeux (balades natures et sensorielles par exemple).

Néanmoins, les augmentations salariales de 2021 et 2022 ainsi que l'augmentation du coût de l'énergie et de diverses fournitures telles que le papier ont lourdement pesé sur le budget 2022 et 2023. Nous avons donc entamé un travail de rationalisation des charges. Cela a été nécessaire suite au fait que l'augmentation des différentes subventions n'a pas été aussi conséquente que l'augmentation des coûts de fonctionnement de l'asbl. Ce travail nous a permis d'arriver à l'équilibre pour le budget 2023. Il est plus que souhaitable, pour la santé financière de l'association, que l'augmentation des charges de fonctionnement s'arrête rapidement. De plus, il est à noter que l'Administration communale ne nous versera pas notre subvention complète en 2023.

Enfin, nous soulignons que nous avons un bénéfice reporté qui nous permet actuellement de faire face à l'une ou l'autre année difficile. Nous voyons donc l'avenir financier du Centre positivement mais restons très vigilants.

En termes d'**infrastructures**, les structures prévues dans le contrat-programme ont été mises à notre disposition. De plus, à partir de 2023, nous occuperons le bâtiment de la bibliothèque de Gerpinnes, ce qui représente un second lieu d'animation pour le Centre culturel dans un village décentralisé. Cela favorisera donc notre contact avec la population de Loverval.

Par contre, nous sommes en questionnement quant à la possibilité d'accueillir des spectacles dans la maison de village de Lausprelle au vu des recommandations en termes de ventilation, d'autant que cette structure ne dépend pas du Centre culturel mais de l'Administration communale. Nous constatons également la difficulté de programmer des spectacles dont le prix ne cesse d'augmenter et pour lesquels les recettes sont limitées par la faible jauge que peut accueillir cette salle (maximum 160 personnes). Une délocalisation de ces activités est à envisager dans une salle communale plus grande.

En ce qui concerne l'acquisition d'un **bus** dont il était question dans notre dossier de reconnaissance, l'équipe a préféré délocaliser les activités. Le coût lié à l'acquisition, la transformation et l'entretien de ce type de véhicule a également orienté notre réflexion. À l'heure actuelle, nous ne pensons plus que le bus soit le moyen le plus adéquat pour installer nos activités dans les différents lieux de vie.

Nous pouvons régulièrement renouveler notre **équipement** défectueux grâce à nos subventions et nos recettes. Néanmoins, depuis l'année 2022, suite à une hausse importante des frais de fonctionnement et de personnel, nous nous limitons fortement dans nos dépenses, y compris en équipement.

En termes de **ressources humaines**, malgré une augmentation du nombre d'activités en 2021 suite à un subventionnement plus important, l'organisation telle que nous la connaissons, à savoir 6 temps pleins, est suffisante actuellement. Néanmoins, il faut reconnaître que sans l'aide régulière d'un ouvrier mis à disposition via l'article 60, le logisticien peinerait à monter les salles pour les spectacles. Nous restons néanmoins vigilants pour l'avenir. En

effet, la reprise de la bibliothèque aura un impact sur l'aspect des ressources humaines et leur suffisance devra être observée. Nous devons rester attentifs à ce que la charge de travail reste acceptable pour l'équipe. Néanmoins, nous espérons pouvoir compter, à partir du 1er juin 2024, sur la mise à la disposition par la commune d'un bibliothécaire à mi-temps. Enfin, nous avons fait appel au STICS (Service pour la Transformation, l'Innovation et le Changement Social) en 2020 pour un coaching d'équipe pour améliorer la cohésion. Cela nous a permis, au fil du temps, de mettre sur pied plusieurs pistes évoquées lors de cette formation pour gérer les tensions internes présentes.

Partenariats

Depuis 2020, nous veillons à élargir nos partenariats. Cela nous a permis d'organiser de nouvelles activités mais également de réfléchir à des actions possibles avec des associations spécialisées afin de rencontrer au mieux nos enjeux. L'exemple de la rencontre avec les animateurs du Centre Ener'J a été dans ce sens très fructueux. Outre le fait qu'ils soient venus animer des ateliers pour des jeunes, ils nous ont aidés à réfléchir à notre enjeu « Jeunes » dans lequel nous rencontrons des difficultés. Le même travail a été entamé avec le CAL de Charleroi sur les questions de développement durable notamment.

Encourager la participation de la population

À partir de 2020, nous avons lancé des appels vers la population pour l'inviter à rejoindre notre Conseil d'Orientation (voir le chapitre sur le Conseil d'Orientation) ou encore pour encourager les personnes désireuses de mettre sur pied un projet de se tourner vers nous pour avoir notre soutien. Divers articles sont parus dans nos publications. Nous avons contacté personnellement différentes personnes que nous savions actives sur le territoire ou proches du Centre culturel. Nous souhaitons ainsi favoriser la participation active de la population à notre action et à la vie culturelle sur notre territoire.

Cela a abouti à un renouvellement partiel de notre Conseil d'Orientation mais également à la mise en place de nouveaux projets avec des

citoyens tels que les « Ateliers théâtre pour jeunes », plusieurs balades dans des quartiers, l'action de tricot-graffiti « Couleur quartier », les soirées « Jeux de société », l'atelier photo, le club de lecture...

Intégration de la notion de « droits culturels » dans notre travail quotidien et notre réflexion

Au début du contrat-programme, la notion de « droits culturels » et ce qu'elle recouvrait concrètement restait floue pour l'ensemble de l'équipe. Les formations que nous avons suivies surtout via l'ASTRAC ont été très profitables pour pouvoir intégrer cette notion dans notre réflexion. Nous sommes conscients que la démarche est complexe et que nous commençons seulement à prendre la pleine mesure de ce que cela signifie au quotidien au Centre culturel. Néanmoins, l'objectif d'accroître, par nos actions, l'accès et l'exercice des droits culturels est aujourd'hui au cœur de notre manière de concevoir notre travail.

Nous continuerons à nous former pour approfondir les notions, pour pouvoir les appliquer concrètement et pour pouvoir mettre en place une méthode d'autoévaluation adéquate.

3. 4. 1. 7. Conclusions et éléments à prendre en compte pour le prochain contrat-programme

Pour nos activités

- Une diversité dans les actions proposées est essentielle pour toucher les Gerpinois moins habitués à nos activités. Il s'agit de varier les formes, les lieux, les thèmes ;
- La délocalisation de nos activités dans les différents villages est appréciée par la population ;
- Depuis les années 2021-2022, le prix des activités semble avoir un impact sur la participation des habitants à certaines activités. Le défi sera donc de trouver un juste équilibre entre accessibilité et équilibre financier ;
- Les activités autour du développement durable et de l'environnement naturel attirent beaucoup de gens. Cela est une préoccupation sur le territoire ;

- Les ateliers du Centre culturel restent une spécificité de notre association et nous permettent réellement d'avoir un lien durable avec la population et de créer de la convivialité ;
- Nous rencontrons un réel souci avec la participation trop faible des jeunes à nos activités. Une piste de solution est de mettre l'accent sur les écoles et de rencontrer les référents culturels ;
- Au vu de la dynamique positive que le « Festival 100%Rural » crée au sein de la population et entre les partenaires et considérant qu'il ne pourra plus être organisé dans le cadre d'un subventionnement LEADER à partir de 2024, le Centre culturel de Walcourt demandera une coopération avec le Foyer culturel de Florennes et notre Centre culturel pour pérenniser ce projet.
- Notre décret et nos missions sont largement incomprises par les habitants et par certains membres de nos instances. Un effort de clarification de notre part est à faire pour une meilleure compréhension de tous des impératifs que nous avons et des opportunités qu'un Centre culturel représente sur un territoire.

3. 4. 2. *Rapport de l'analyse partagée du territoire (art. 24, 6°, 7°)*

3. 4. 2. 1. Démarche de l'analyse partagée

Cette section se décline en deux parties. La première détaille les actions d'analyse partagée que nous avons menées. Celle-ci est intitulée « Interroger le territoire : description des actions menées ». La seconde expose les résultats de cette analyse et s'intitule « Interroger le territoire : synthèse des résultats ».

INTERROGER LE TERRITOIRE : description des actions menées

Notre analyse du territoire a débuté au premier semestre 2020. Notre méthodologie a été influencée par la crise sanitaire et la difficulté de rencontrer les gens durant un an et demi. Elle a donc été réorientée à plusieurs reprises en fonction de la situation sanitaire :

Pour l'organisation de notre association

- La vie interne de l'asbl s'est améliorée. Néanmoins, il nous semble important de souligner que selon nous, une grande menace financière pèse sur les centres culturels suite à l'augmentation des coûts salariaux, énergétiques et autres. Tout est mis en œuvre pour maintenir l'emploi mais cela est de plus en plus difficile ;
- Nous devons également rester vigilants quant à la charge de travail supplémentaire que représente la gestion et l'animation de la Bibliothèque en cas de reprise ;
- Durant notre contrat-programme, nous sommes partis avec trop peu de partenaires spécialisés dans nos enjeux et nous nous sentions seuls et parfois démunis. Le recours à des partenaires inhabituels pour nous, nous a aidé à progresser dans la réalisation de nos enjeux ;
- Les formations proposées par l'ASTRAC sur les droits culturels ont été importantes pour l'équipe en termes d'appropriation des notions du nouveau décret. Il est selon nous essentiel de continuer à se former dans les domaines en lien avec nos enjeux et avec les droits culturels ;
- 1. **2020 – 1^{er} semestre 2021** : l'impossibilité de rencontrer les gens suite à l'apparition du COVID. La crise sanitaire et le peu d'activités en présentiel que nous avons pu avoir depuis mars 2020 nous a contraints à mener notre analyse partagée à distance jusqu'à l'été 2021. Nous avons utilisé les réseaux sociaux et les toutes-boîtes pour la commencer. L'objectif était de toucher tous les Gerpinois et de ne mettre personne de côté. Cette phase a été menée alors que nous ne savions pas que la remise du dossier de reconnaissance serait reportée d'une année ;
- 2. **Été 2021** : reprises d'activités en présentiel. Lorsque nous avons pu aller à la rencontre des gens, nous avons vite été confrontés au fait qu'il n'y avait aucun événement ou endroit sur la commune où nous pouvions profiter d'un rassemblement important

de personnes dans des conditions adéquates. En juin 2021, il n'y avait pas de festivités prévues sur l'entité pour l'été et nous n'avons pas de marché populaire sur la commune. Nous avons donc décidé de mener notre analyse auprès des participants à nos activités. Au total, notre programmation de l'été nous a permis de questionner approximativement 170 personnes. Les actions d'analyse partagée ont été menées principalement par l'équipe. Les membres du CO ont également participé à l'analyse du territoire en questionnant leur entourage.

Il est à noter qu'au cours de l'été 2021, deux marches folkloriques ont finalement eu lieu en août. Nous n'avons pas mené d'analyse partagée lors de ces événements pour deux raisons :

- nous avons eu connaissance de l'organisation de ces événements un mois avant. Cela nous laissait peu de temps pour organiser une action d'analyse partagée, surtout au vu des congés planifiés par les membres du personnel ;
- ces marches ont été suspendues durant 2 années et sont un rendez-vous important pour la population. Nous ne nous sentions pas à notre place de détourner la participation des Gerpinois à ces grands moments de fêtes alors qu'ils retrouvaient leurs traditions folkloriques et tout ce qui va avec. Nous sentions que les conditions ne seraient pas du tout adéquates pour une interrogation de la population.

Nous avons également été partenaire de l'Administration communale sur un stage jeunes durant l'été 2021 mais l'organisateur du stage à la commune n'a pas accordé que nous prenions un peu de temps pour notre analyse partagée car le timing de la semaine était trop serré.

3. **Septembre – décembre 2021** : suite au report d'une année pour la remise de notre dossier, nous avons poursuivi l'analyse partagée et cherché à capter la parole des jeunes. Ce focus sur cette frange de la population fait suite aux éléments suivants :

- Nous nous sommes rendus compte qu'au fur-et-à-mesure de notre analyse, les premiers résultats se confirmaient au fil des actions et qu'ils n'allaient donc probablement pas évoluer si nous menions de nouvelles actions auprès des mêmes publics ;
- Nous avons constaté que les jeunes étaient fortement sous-représentés dans notre analyse partagée.

Nous avons donc décidé d'utiliser le temps supplémentaire qui nous était accordé pour mener des actions spécifiques vers la tranche d'âge 12-25 ans.

4. **Novembre – décembre 2022** : suite à des difficultés rencontrées par l'Administration communale, il a été proposé au Centre culturel de reprendre et de gérer la Bibliothèque de Gerpennes (non reconnue). Nous avons donc mené une action d'analyse partagée spécifique à cela pour savoir quel était l'avis des Gerpinois à ce propos.

Nous sommes conscients que la méthodologie utilisée pour notre analyse partagée peut être améliorée. Nous avons agi avec la situation sanitaire souvent changeante et avons tenté de profiter du peu d'activités qui ont eu lieu. Néanmoins, nous avons toujours veillé à prendre en compte l'entièreté de la population, à combler les manques constatés, notamment chez les jeunes, et à profiter de chaque occasion qui se présentait pour avoir un aperçu le plus fidèle possible de ce que vivent les Gerpinois.

En fine, nous pensons que le résultat est plus que satisfaisant et nous permet de construire un dossier qui répond au vécu de notre territoire et à ses spécificités.

Schématiquement, voici les différentes actions qui ont pu être menées à leur terme (tableau ci-contre).

Et les voici en détails :

	ENFANTS	JEUNES	ADULTES	PARTENAIRES
Janvier-février 2020	« Ça bouge dans notre commune »			
Avril-mai 2020			Si on prenait le temps de la réflexion	
Avril-juin 2021			L'avis des Gerpinnois : toutes-boîtes, réseaux sociaux et semestriel	Courrier à l'attention des partenaires et associations culturelles reconnues
Juin-août 2021		Récolte des membres du CO	Récolte auprès des participants à nos activités Récolte des membres du CO	
Sept.-Déc. 2021		Récolte auprès des mouvements de jeunesse	Productions de l'atelier d'écriture sur le lien	
Nov. - Déc. 2022			Réunion citoyenne sur la bibliothèque	

2020-2021 : « Ça bouge dans notre commune » – Consultation des jeunes de 10 à 21 ans présents sur le territoire

Introduction

Ce projet a été initié au début de l'année 2020 en partenariat avec l'Administration communale et le CRECCIDE. Il a pour but de mener une grande enquête auprès des jeunes de 10 à 21 ans présents sur le territoire de Gerpinnes via les écoles, les associations de loisirs et les mouvements de jeunesse.

L'objectif est d'obtenir l'avis des jeunes sur ce qu'ils désireraient voir se mettre en place comme projets sur la commune et sur leurs centres d'intérêt et de confronter cela à l'avis des élus pour faire émerger un projet mené par les jeunes eux-mêmes. La citoyenneté est ici au cœur de la démarche mais les questions peuvent également nous servir pour notre analyse partagée.

Nous avons d'abord établi un **état des lieux des différents acteurs** en contact avec les jeunes sur le territoire (associations, administrations

et écoles). Nous devons ensuite rencontrer les directions d'écoles pour soumettre le questionnaire aux jeunes en mars 2020 mais cela fut reporté suite à la crise sanitaire.

EN TANT QUE JEUNE, TON AVIS COMPTE !

Cette enquête s'adresse aux jeunes entre 10 et 21 ans. Nous recueillons ton avis dans le but de réaliser des projets concernant les jeunes au sein de la commune, du centre culturel et du Point de Cohésion sociale de Gerpinnes.

Nous te demandons de ne remplir ce questionnaire qu'une seule fois, ni qu'il soit proposé.

Ce questionnaire est anonyme.

Les résultats de cette enquête seront publiés sur les différents sites de la commune de Gerpinnes (gerpinnes.be et du Centre culturel de Gerpinnes (gerpinnes.tv)) dans le courant du dernier semestre 2020.

Merci pour ta participation !

1. **Quel âge as-tu ?** *Une seule réponse possible*
 - Entre 10 et 12 ans
 - Entre 13 et 15 ans
 - Entre 16 et 18 ans
 - Plus de 18 ans
2. **Est-ce que tu habites l'entité de Gerpinnes (Gerpinnes, Joncret, Gougnyes, Hymée, Fromée, Laurpelle, Acoz, Les Flaches, Loverval ou Villers-Poterie) ?**
 - Oui
 - Non
3. **A quelles activités participes-tu en-dehors de l'école ?** *Plusieurs réponses possibles.*
 - Aucune
 - Sport
 - Théâtre
 - Musique
 - Danse
 - Arts plastiques (dessin, peinture...)
 - Mouvement de jeunesse
 - Autre (à préciser) _____
4. **Quelles sont les difficultés que tu rencontres pour avoir une activité en-dehors de l'école ?** *Plusieurs réponses possibles.*
 - Aucune
 - Le prix
 - Les locaux/le matériel
 - La mobilité/les transports
 - Les horaires
 - Autre (à préciser) _____
5. **Quelles activités voudrais-tu voir se développer ?** _____
6. **As-tu déjà fréquenté le Centre culturel de Gerpinnes ?** *Une seule réponse possible*
 - Oui
 - Non
7. **Quels sont les domaines qui t'intéressent ?** *Plusieurs réponses possibles.*
 - Nature
 - Lutte contre le harcèlement
 - Réseaux sociaux
 - Culture
 - Environnement/Écologie
 - Organisation d'événements
 - Alimentation
 - Santé
 - Citoyenneté
 - Nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC)
 - Bien-être
 - Éducation
 - Autre (à préciser) _____
8. **Cite 2 ou 3 projets que tu souhaiterais voir se développer en tant que jeune :** _____

Nous avons réessayé en octobre mais les directions n'ont pas répondu à notre appel. Nous avons alors décidé de mener l'enquête de manière électronique à partir de nos réseaux sociaux et de notre newsletter. Nous avons malheureusement eu peu de réponses.

Début 2021, nous avons alors demandé aux écoles et aux mouvements de jeunesse de diffuser de manière électronique notre questionnaire puisqu'il nous était toujours impossible de rencontrer les jeunes. À nouveau, nous n'avons malheureusement pas reçu de réponse de ces partenaires.

Nous avons alors suspendu le projet jusque mi-septembre car nous estimions la situation trop complexe pour que les directions d'écoles nous accueillent. La pandémie reprenant de plus belle en octobre 2021 et vu que le projet trainait en longueur sans résultat probant, nous avons arrêté le projet et nous avons opté pour la constitution d'un Conseil communal des Jeunes.

In fine, seuls les enfants de 4^{ème}, 5^{ème} et 6^{ème} primaires de toutes les écoles de l'entité ont été questionnés.

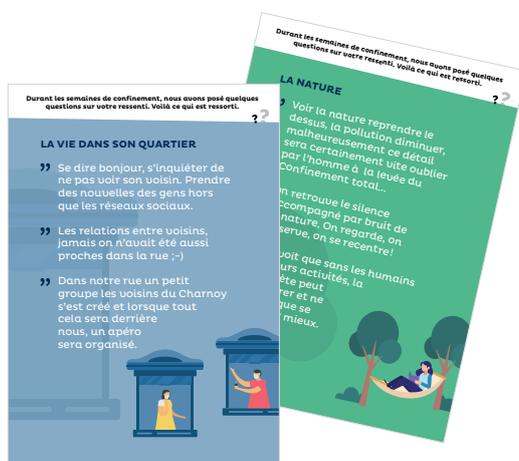
1^{er} semestre 2020 – Si on prenait le temps de la réflexion

Au premier semestre 2020, le COVID fait son entrée dans la vie de tous les Belges et le premier confinement est décrété. Nous avons profité de ce moment pour questionner, via Facebook et notre newsletter, les habitants pour connaître leur ressenti, ce qui leur manquait, ce qu'ils avaient découvert ou retrouvé. Les réponses qui nous sont parvenues



touchent au vécu même des Gerpinois et parlent de ce qui peut être essentiel dans une vie. De ce fait, cela nous a paru être un bon début pour baliser notre analyse partagée.

Les résultats ont été analysés par l'équipe et voici ce qui a été publié :



1^{er} semestre 2021 – L'avis des Gerpinois : toutes-boîtes et réseaux sociaux

Introduction

Le COVID ne nous permettant pas d'aller à la rencontre des citoyens, nous avons cherché un moyen permettant de toucher toute la population gerpinoise afin de récolter son avis sur le projet d'action du Centre culturel.

Le toutes-boîtes, bien qu'étant un moyen de communication très lointain et froid, nous a paru être la seule solution dans ce contexte. Nous avons donc contacté le CO afin de lui expliquer notre situation et d'avoir son avis. Une réunion s'est tenue le 15/02/2021 en visioconférence à ce sujet.

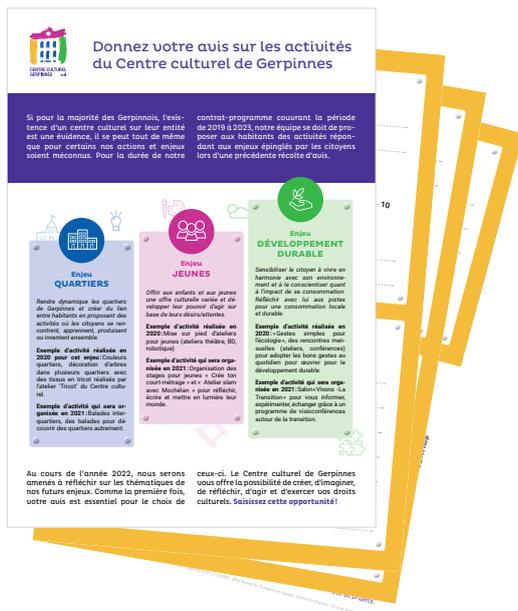
Annexe 6.5 : PV du CO – Méthodologie pour l'analyse partagée (15/02/2021)

Méthodologie

Un toutes-boîtes posant des questions sur la pertinence de l'actuel projet d'action et sur le projet futur est distribué dans l'entité de Gerpines et des boîtes aux lettres à l'effigie du Centre culturel ont été placées à des endroits centraux dans tous les villages pour que les Gerpinois puissent aisément y déposer leur réponse. Parallèlement à cela, les

mêmes questions ont été proposées sur notre page Facebook sous forme d'un questionnaire électronique.

Pour encourager les Gerpinnois à répondre, nous avons été interviewés par TéléSambre² sur l'analyse partagée et nous avons tourné 4 capsules vidéo³ de Gerpinnois expliquant pourquoi ils pensaient qu'il était important de répondre à ce questionnaire. Ces vidéos ont été publiées régulièrement sur notre page Facebook.



Mai 2021 - Courrier à l'attention des partenaires et associations culturelles reconnues

Au mois de mai 2021, nous avons contacté les différentes associations culturelles actives de l'entité de Gerpinnes, les membres du Collège communal, nos partenaires réguliers, les mouvements de jeunesse et nos animateurs réguliers. L'objectif était de savoir s'ils avaient, lors de leurs échanges avec des Gerpinnois, pu relever des demandes, des inquiétudes, des ressentis qui pourraient faire l'objet d'une thématique à travailler pour le Centre culturel. Nous en avons également profité pour leur demander d'évaluer leur relation avec le Centre culturel.

Durant cette action, nous avons contacté le musée des Marches de l'Entre-Sambre-et-Meuse qui est une initiative de l'Association Royale des Marches Folkloriques de

l'Entre-Sambre-et-Meuse qui est un opérateur reconnu par la Fédération Wallonie-Bruxelles. Néanmoins, nous n'avons pas reçu de réponse de leur part.

Ces contacts ont eu lieu soit par mail, soit par visioconférence, soit par téléphone selon les envies des répondants.

Annexe 6.6 : Mailing pour la consultation des partenaires

Juin - juillet 2021 - Récolte auprès des participants à nos activités

Introduction

Après l'interrogation par toutes-boîtes qui était une formule plus distante mais aussi qui contenait des questions plus terre-à-terre, nous avons voulu questionner l'imaginaire et le ressenti des gens en faisant appel à l'émotionnel et à la projection dans le futur.

Nous avons profité de nos activités estivales (balades, cinéma plein air) pour questionner la population pour orienter notre future action. Les questions tournaient autour de 3 thèmes qui ont été alternés au cours des semaines d'été :

- Qu'est-ce qui vous rend heureux ?
- Qu'est-ce qui vous rend curieux ?
- De quelle société rêvez-vous ?

Le fait d'avoir tourné sur 3 questions durant l'été est parti du constat que certaines personnes s'inscrivaient à plusieurs de nos activités. C'était pour nous l'opportunité d'élargir le champ des réponses et d'essayer d'activer l'imaginaire des Gerpinnois par différents biais.

Il est à noter que la seule activité dédiée aux jeunes (Stage Slam) a dû être annulée faute de participants suffisants. Cette tranche d'âge se s'est donc pas exprimée.

Juillet - septembre 2021 - L'avis des Gerpinnois (suite) : parution dans le semestriel de fin juin

Nous avons profité de la parution de notre semestriel (distribué dans toutes les boîtes aux

² <https://tinyurl.com/2p8cx742>

³ <https://tinyurl.com/3eyhwzdf>

lettres de l'entité de Gerpinnes) pour lancer un nouvel appel. La question était ici de savoir quel centre culturel les Gerpinnois voulaient-ils voir se développer sur leur territoire.

été touché par nos actions précédentes, le CO a ici privilégié cette tranche d'âge.

Octobre 2021 – Rencontre avec les mouvements de jeunesse

Construisons ensemble l'avenir du Centre culturel

Semez vos idées pour construire le Centre culturel de Gerpinnes de demain.

Connu par certains et méconnu par d'autres, le Centre culturel de Gerpinnes veut pouvoir être un lieu pour chacun d'entre vous. Alors dites-nous ce que vous attendez de votre Centre culturel pour que vous vous y sentiez le bienvenu.

Vous vous posez une question sur un sujet de société? Vous êtes curieux de quelque chose? Vous ne trouvez pas l'activité culturelle ou artistique que vous cherchez?

Saisissez cette opportunité et communiquez-nous via notre site internet, nos réseaux sociaux, par mail ou même par sms, les idées les plus folles qui vous viennent à l'esprit et nous ferons un maximum pour y répondre.



36 /

Suite à l'annulation par manque de participants de plusieurs activités pour jeunes, nous avons fait le constat que la tranche 12/20 ans n'était pas représentée dans notre démarche d'analyse partagée. Nous avons donc été à la rencontre des mouvements de jeunesse de l'entité pour mettre sur pied une action. In fine, après avoir rencontré le staff d'unité, nous avons questionné plusieurs groupes durant leur réunion du mois de novembre.

Deux membres du Centre allaient à la rencontre des jeunes pour dialoguer avec eux en leur posant 3 questions :

- Qu'est-ce qui est important pour vous ?
- Qu'est-ce qui est important pour/dans votre commune ?
- Qu'est-ce qui est important pour/dans le monde ?

Eté 2021 – Récolte des membres du CO

Le nombre de réponses au toutes-boîtes étant faible, les membres du CO ont été à la rencontre de leur entourage et voisins pour leur poser de vive voix les mêmes questions. Faisant également le constat que les jeunes entre 15 et 25 ans n'avaient probablement pas

Second semestre 2021 – Atelier d'écriture sur le lien

Durant le second semestre 2021, nous avons organisé un atelier d'écriture. Le thème concernait un de nos objectifs : le lien (enjeu QUARTIERS). Les participants ont parlé de relation à l'autre, au plaisir, au fait de prendre le temps pour la relation.



L'un de nos partenaires principaux, à savoir l'Administration communale de Gerpinnes, nous a contactés suite à des difficultés rencontrées pour maintenir l'existence de la Bibliothèque communale de Gerpinnes (non reconnue) suite notamment à une absence de longue durée de la bibliothécaire. L'Administration communale nous a fait part de son souhait de trouver un repreneur pour maintenir ce lieu. Ce projet culturel se rapprochant a priori des priorités qui se dessinaient suite à l'analyse partagée (concernant la relocalisation des activités culturelles et artistiques), nous avons donc rencontré la population pour savoir ce qu'elle pensait de cette institution. Quel attachement y

a-t-elle ? Quel avenir imagine-t-elle pour ce lieu ? Que vient-elle y chercher ? Y manque-t-il quelque chose ?

La population a été invitée par les réseaux sociaux et par un toutes-boîtes distribué sur toute la commune à une réunion citoyenne. Nous avons également envoyé un questionnaire à tous les lecteurs inscrits à la Bibliothèque.

INTERROGER LE TERRITOIRE : synthèse des résultats

	ENFANTS	JEUNES	ADULTES	PARTENAIRES
Nombre de réponses	508	62	135	19
Résultats : (résumé des thèmes qui ressortent en priorité)	Nature	Local/Lieu	Sorties culturelles/ diffusion	Partenariat/soutien aux artistes et assoc
	Harcèlement	Loisirs	Flore/Faune/ Nature	Activités artis- tiques/spectacles/ sorties culturelles
	Réseaux sociaux	Convivialité (amis, famille)	Propreté/ environnement	Patrimoine
	Sport	Ecologie (climat)	Jeunes	Transition
	Santé	Environnement (propreté, espaces verts)	Partenariat/ Soutien aux artistes/ associations	Jeunes
	Bien-être	Discrimination	Balades	Rencontre/ convivialité
	Environnement/ Ecologie	Solidarité	Territoire/person- nalités/patrimoine/ terroir	Loisirs
	NTIC	Sécurité (routière et physique)	Quartiers (fête)	Nature
	Education	Harcèlement	Transition/ Consommation/ Temps	Mobilité
	Culture			Enfants
	Organisation d'événements			Balades
	Alimentation			NTIC
	Citoyenneté			Intergénérationnel
	Mobilité			Environnement Seniors

REMARQUE : Ce tableau ne reprend pas les résultats de l'action d'analyse partagée qui a été menée pour la Bibliothèque car elle était spécifique à cette thématique et non générale comme les autres actions d'analyse partagée.

10 février 2022 - Réunion du CO : analyse des résultats de l'analyse partagée

Sur base de ces actions, une première analyse des réponses a été réalisée avec le CO pour orienter le contenu et organiser l'animation de tables rondes sur les principaux sujets émanant de l'analyse partagée.

Il en est ressorti qu'il y avait des redondances dans les réponses sur les sujets suivants :

- Un grand intérêt pour le territoire sous toutes ses formes (patrimoine, nature, personnalité, village, sentiers...) lié à un besoin de connaissance d'une part et un besoin de faire communauté d'autre part ;
- Une inquiétude quant à l'avenir formulée surtout à l'égard de la problématique climatique et écologique ;
- Une grande demande de vivre ses activités culturelles et artistiques sur le territoire et avec des personnes que les gens connaissent ;
- Un manque général de réponses de la part des Gerpinois lors de nos actions ;
- En ce qui concerne les jeunes, il apparaît clairement que le fait d'avoir un lieu pour se rassembler manque à Gerpennes et que c'est une demande répétée des jeunes.

Il est donc décidé d'explorer ces thèmes et de contacter des experts dans certains domaines pour nous aider à comprendre les différentes formes que peuvent prendre ces thématiques et pour pouvoir ensuite déterminer sur quoi précisément portera les enjeux et leurs objectifs.

Annexe 6.7 : PV du CO – Analyse des résultats de l'analyse partagée (10/02/2022)

17 mars 2022 et 21 avril 2022 - Réunions du CO : rencontres des experts

Le CO consacre deux soirées à la rencontre d'experts :

- PATRIMOINE et TERRITOIRE (Manon Istasse, anthropologue - Eden) – 17 mars 2022 ;

- ENVIRONNEMENT NATUREL et ÉCOLOGIE (Guillaume Lejeune, philosophe/éco-pédagogue - CAL Charleroi) – 21 avril 2022

L'objectif de ces soirées est multiple :

1. explorer une thématique sous toutes ses formes pour ensuite déterminer quels axes de travail pourraient être abordés dans le futur contrat-programme ;
2. échanger avec les partenaires potentiels sur la thématique ;
3. réfléchir à des objectifs envisageables ;
4. faire un brainstorming sur des pistes d'actions.

Il en est ressorti que le patrimoine est une des portes d'entrée pour aborder le territoire et l'environnement de vie qui semble si important aux Gerpinois selon l'analyse partagée. Il y a une volonté de faire communauté autour de ces thèmes et un désir d'appartenir à ce territoire. La thématique fait l'unanimité également au sein du CO et il semble qu'il y ait à ce propos beaucoup à faire et à mettre en place car bien que le folklore soit fortement investi sur l'entité, le reste l'est parfois moins.

En ce qui concerne l'environnement naturel, l'animateur nous a permis de comprendre que nous avons un panel beaucoup plus large d'activités que ce que nous pensions. Nous pourrions donc diversifier davantage notre action dans le futur.

Annexe 6.8 : PV du CO – Rencontre des experts (17/03/2022 et 21/04/2022)

Début mai 2022 : réunion d'équipe de préparation du CO

Durant cette réunion, nous reprenons les synthèses des différentes actions d'analyse partagée, des soirées avec les experts et du dernier CO. Un constat se fait de plus en plus présent, il nous semble que les différentes « crises » (COVID, Ukraine, énergie) ont ébranlé les gens dans leurs certitudes, que des

questions fusent de partout quant à la reprise d'une vie « à la normale » alors que certains, comme nous l'expliquent certaines personnes à nos activités, nous disent avoir cru « que les choses changeraient » de la manière pérenne.

Face à ces constats d'incertitude et de changement, il nous semble opportun que notre futur contrat-programme permette aux Gerpinois de faire face à ces questions en osant les soulever mais également en y trouvant des solutions. Après une longue réflexion en équipe, il nous apparaît clair que la demande récurrente de la population de relocaliser sur le territoire certaines activités culturelles et artistiques peut aller de pair avec le développement de compétences qui permettront aux Gerpinois de faire face aux crises qu'ils enchainent actuellement. Nous travaillerons donc sur le développement de l'esprit critique et de la créativité pour que notre territoire soit résolument plus résilient face aux crises présentes et futures.

19 mai 2022 – Réunion du CO : formulation des enjeux et de leurs objectifs

Ayant intégré les différents éléments ci-dessus et le résultat de l'autoévaluation, nous projetons avec le CO de partir sur un dossier à 2 enjeux :

- un enjeu concernant notre environnement de vie (transmission du patrimoine, préservation du patrimoine et de l'environnement naturel, réflexion sur ce qui peut impacter cet environnement de vie) ;
- un second enjeu permettant de relocaliser certaines activités culturelles et artistiques sur le territoire tout en développant la créativité et l'esprit critique des participants.

Nous décidons d'abandonner l'enjeu JEUNES.

Annexe 6.9 : PV du CO – Formulation des enjeux (19/05/2022)

Juin 2022 : Validation des potentiels enjeux

Après avoir déterminé nos enjeux et définis plus précisément nos opérations culturelles, nous avons réinterrogé la population pour

savoir si elle validait les enjeux retenus. Pour cela, nous avons profité de la « Fête de fin de saison » du Centre culturel pour demander l'avis aux participants. Pour ce faire, un membre du personnel était chargé d'exposer aux personnes qu'il croisait tout au long de la journée quels étaient ces enjeux et de récolter l'avis des personnes interrogées. Si l'avis était négatif, nous demandions alors à la personne de nous expliquer le pourquoi de son avis.

La population a également été interrogée via notre site internet durant les mois de juillet et août (<https://tinyurl.com/2s3ueyc2>), notre newsletter et notre page Facebook.

Le CA a également été interrogé dans ce sens. En séance, les résultats de l'analyse partagée lui ont été présentés pour validation ainsi que les futurs enjeux.

Annexe 6.10 : PV du CA – Information sur les résultats de l'analyse partagée et validation des enjeux (27/06/2022)

Les avis récoltés sont positifs et les administrateurs pensent que les enjeux retenus correspondent au territoire. Une remarque nous a été faite concernant l'attention que nous devons avoir à ce que nos activités soient accessibles à tous et ne mettent pas certaines personnes de côté. La population nous donne



donc son feu vert !

19 janvier 2023 : réunion du CO

Suite à la proposition de l'Administration communale et à l'action d'analyse partagée, il a été décidé d'intégrer le projet « Bibliothèque » à

nos actions culturelles. Les résultats de l'action d'analyse partagée ont été présentés au CO et les membres du CO se sont exprimés : ils estiment que ce projet rejoint tout à fait les préoccupations de la population désirent vivre ses activités culturelles sur la commune, d'autant que Gerpinnes a peu d'opérateurs culturels reconnus ou professionnalisés sur le territoire. Néanmoins, il a également été question de diversifier l'offre de services de la Bibliothèque. Le projet sera donc probablement réorienté vers l'animation d'un espace culturel dédié à la lecture publique et aux disciplines y afférentes, tout en veillant à travailler les futurs enjeux retenus et à prendre en compte les résultats de la consultation citoyenne.

Il est également ajouté que cet espace représente une opportunité pour le Centre culturel d'avoir un second lieu d'accueil pour toutes nos activités. En effet, Loverval est parfois considéré comme « à part », de par sa situation périphérique et proche de Charleroi. Nous espérons, en y proposant des activités, toucher une partie de la population qui ne vient pas ou peu au Centre culturel grâce à la proximité de ce bâtiment avec leur lieu de vie.

En conclusion, le projet « Bibliothèque » sera intégré à notre contrat-programme et permettra notamment de répondre à la demande de la population de relocaliser certaines activités culturelles et artistiques sur le territoire. Mais le projet évoluera vers un lieu d'animation culturelle dédié principalement à la lecture publique. Les activités qui y seront proposées prennent en compte les demandes exprimées par la population.

Annexe 6.11 : PV du CO – Méthodologie d'autoévaluation, dossier de reconduction de reconnaissance (y compris le rapport général d'autoévaluation) et nouveau projet envisagé « La bibliothèque de Gerpinnes » (19/01/2023)

3. 4. 2. 2. Eléments de l'autoévaluation pris en compte pour l'analyse partagée

En ce qui concerne l'enjeu **QUARTIERS**, au fil des ans, nous avons fait le constat qu'il nous avait été facile de créer des dynamiques durables dans les quartiers où des habitants étaient initialement demandeurs de s'impliquer dans une activité favorisant le lien et

la convivialité dans les quartiers. Ce fut le cas de plusieurs fêtes de quartier qui se sont même autonomisées et ont quitté la sphère du Centre culturel pour vivre sans lui. Le Centre fut un soutien, une impulsion. Néanmoins, nous avons constaté qu'une fois ces initiatives lancées, celles que nous avons organisées dans les endroits où les habitants ne désiraient pas s'impliquer n'ont pas rencontré leurs objectifs : les habitants n'étaient pas présents aux événements et ne participaient pas à leur organisation.

Faisant ce constat, nous avons réorienté notre action vers des activités culturelles plus diversifiées : sans nous focaliser sur la création du lien au sein d'un quartier spécifique, nous avons élargi cette volonté de créer du lien sur base de la commune toute entière. De plus, nous avons diversifié les thèmes de nos activités pour que davantage de personnes puissent s'y retrouver : à côté des fêtes de quartier, nous avons organisé des marches dans tel ou tel village pour connaître telle ou telle spécificité. Nous avons également fait en sorte de dynamiser les lieux de vie sans que les habitants aient à s'impliquer dans l'organisation des activités. Cela a eu pour conséquence d'attirer un beaucoup plus grand nombre de personnes aux activités tout en constatant dans les espaces d'échanges que les habitants créent du lien sur base du thème de l'activité ou sur base de leur lien au territoire gerpinnois.

Conclusions pour l'enjeu QUARTIERS

Au-delà de la rencontre, l'expression d'une appartenance à une communauté liée au territoire gerpinnois a été une réelle source d'échange et de lien pour les habitants. Nous devons également faire le constat que la fête n'est pas le seul moyen de créer du lien et qu'il faut aborder le lien à travers des activités variées pour rassembler une plus grande diversité de personnes.

En ce qui concerne l'enjeu **JEUNES**, nous avons fait le constat, au fil des ans, que nous rencontrions des difficultés pour toucher cette tranche d'âge. Nous avons multiplié les thèmes, les formes, les timings. Nous avons également veillé à l'accessibilité financière. Mais sans grand succès. Nous avons donc été

attentifs à interroger des jeunes lors de notre analyse partagée. Ceux-ci ne semblent pas en demande d'activités. Certains semblent préoccupés par leur avenir, notamment lorsqu'il s'agit du climat ou de l'emploi. Par contre, ils sont grandement en demande d'avoir un lieu où se réunir.

L'analyse partagée a également fait ressortir une difficulté pour la population d'accepter que le Centre culturel tourne une partie de ses activités uniquement vers les jeunes. En réponse s'ensuit une demande d'organiser des activités uniquement pour les seniors.

L'enjeu JEUNES avait pour objectif de répondre à un manque d'activités permettant aux jeunes de s'impliquer, de s'exprimer, de vivre sa vie de jeune sur le territoire. Cela ne semble plus être une demande de la jeunesse. Par contre, cela a provoqué chez d'autres tranches d'âge une réaction de repli sur base du critère de l'âge qui ne nous semble pas bénéfique sur une commune comptant un grand nombre de seniors.

Conclusions pour l'enjeu JEUNES

La tranche d'âge 12-25 ans mérite d'être investie car c'est eux qui construiront la société de demain. Néanmoins, les activités spécifiques que nous leur avons dédiées et le repli que cela semble provoquer dans d'autres générations nous poussent à envisager d'avoir pour objectif de toucher toutes les tranches d'âges plutôt que d'en cibler une spécifiquement. D'autant que l'analyse partagée nous montre que tant les enfants, les jeunes que les adultes s'inquiètent ou s'intéressent aux mêmes choses. Il nous semblerait donc opportun de travailler sur ces sujets communs pour tout le monde plutôt que de considérer une tranche d'âge comme étant un enjeu en soi.

En ce qui concerne l'enjeu DÉVELOPPEMENT DURABLE, c'est celui qui emporte l'adhésion de la population le plus facilement. L'analyse partagée montre que la question écologique, climatique ou de la préservation de la faune et de la flore fait écho à la préservation de l'environnement naturel rural de notre territoire auquel la population est attachée. Ces questions globales renvoient donc les habitants à

leur environnement direct et à sa préservation.

De plus, cette question semble toucher et inquiéter toutes les tranches d'âges. Il y a donc une continuité à envisager pour les futurs enjeux. Néanmoins, nous remarquons que le développement durable est une question plus vaste que ce que l'analyse partagée fait ressortir et que nous devons diversifier et renouveler les activités que nous proposons dans ce domaine pour continuer à sensibiliser la population et toucher une diversité de personnes.

Conclusions pour l'enjeu DÉVELOPPEMENT DURABLE

La question reste sensible et d'actualité auprès des habitants. On remarque que la dimension locale se juxtapose à la dimension globale et que la compréhension de l'une comme de l'autre suscite un grand intérêt. Il nous semble important que cette thématique continue d'être travaillée dans le futur.

3. 4. 2. 3. Conclusions et éléments à prendre en compte pour le prochain contrat-programme

- L'attachement au territoire, à la connaissance de ses spécificités et le besoin de faire communauté.
- L'inquiétude pour le futur à travers l'impact de problématiques globales sur l'environnement et le territoire de Gerpinnes, avec une attention particulièrement marquée pour la préservation de l'environnement naturel.
- Une forte demande de relocalisation des activités culturelles et artistiques sur le territoire face à l'offre de la métropole carolo et à la diminution de certaines activités suite au COVID, motivée également par un besoin de retisser du lien sur le territoire.
- Un constat portant sur le faible taux de réponse à nos interrogations et interpellations liées à l'analyse partagée. Nous faisons également le constat que nous vivons dans une société où nous sommes

⁴ Fiche communale – Gerpinnes 2021, éditée par les services Hainaut développement et l'Observatoire de la Santé du Hainaut, <http://www.hainaut-developpement.be/documents/hainautstat/Gerpinnes.pdf>, p. 6

confrontés régulièrement au changement. Partant de ces deux éléments, il nous semble important de travailler avec la population sur la capacité de chacun à réfléchir à l'avenir (que ce soit sur notre rapport au monde, à l'autre, à nos désirs et à nos besoins) et d'outiller la population pour trouver des solutions aux questions qu'elle se pose.

- L'opportunité que représente la reprise de la Bibliothèque de Gerpennes.

3. 4. 3. Actualisation des données froides du territoire

Les données froides concernant la population et le territoire n'ont pas varié depuis la première demande de reconnaissance. Pour résumer, Gerpennes est caractérisé par les éléments suivants :

- RURALITÉ : c'est une commune rurale d'approximativement 13 000 habitants dont la densité de population inférieure à celle du Hainaut, de la Flandre ou de la Belgique mais supérieure à celle de la Wallonie⁴. L'entité se positionne clairement comme une commune de transition à vocation essentiellement rurale entre les communes urbaines du grand Charleroi et les communes rurales de la bordure ouest de la Province de Namur. C'est une commune verte relativement bien boisée ;
- POPULATION CROISSANTE : « En 10 ans, la population de Gerpennes a connu une évolution positive (+ 512 habitants). Cette croissance (4,2 %) est supérieure à celle du Hainaut (2,2 %) et de la Wallonie (3,5 %), mais proche de celles de la Flandre (5,5 %) et de la Belgique (5,2 %) »⁵ ;
- POPULATION VIEILLISSANTE : la population de seniors est surreprésentée par rapport à la moyenne wallonne et la

population de moins de 18 ans sous-représentée par rapport à cette même moyenne⁶ ;

- POPULATION ÉTRANGÈRE FAIBLE : la proportion d'étrangers (5,4 % en 2021) est moindre que la moyenne du Hainaut et des autres régions du pays⁷ ;
- NIVEAU D'ÉDUCATION : la commune présente un taux de diplômés de l'enseignement supérieur plus élevé qu'en Hainaut, Wallonie, Flandre ou Belgique et à l'inverse un taux de diplômés du primaire plus faible⁸ ;
- PRIX DE L'IMMOBILIER : Le prix moyen de l'immobilier à Gerpennes est supérieur au prix moyen du Hainaut et comparable au prix moyen de la Wallonie⁹ ;
- TAUX D'EMPLOI : le taux d'emploi de Gerpennes est supérieur aux taux du Hainaut et de la Wallonie. Le taux de chômage est inférieur aux taux du Hainaut et de la Wallonie¹⁰ ;
- REVENUS DES HABITANTS : le revenu médian par déclaration à Gerpennes est supérieur aux revenus médians du Hainaut, de la Wallonie, de la Flandre et de la Belgique¹¹ ;
- FOLKLORE ET VIE ASSOCIATIVE : une caractéristique essentielle à ajouter à cette liste est l'importance du folklore des marches de l'Entre Sambre et Meuse sur l'entité avec plusieurs compagnies, plusieurs week-ends consacrés à cette activité dans toute l'entité et un nombre important de Gerpinois participant directement ou indirectement à ces marches. La vie associative, en dehors des marches, est également très riche avec de nombreux comités de village très actifs¹².

⁵ Fiche communale – Gerpennes 2021, éditée par les services Hainaut développement et l'Observatoire de la Santé du Hainaut, <http://www.hainaut-developpement.be/documents/hainautstat/Gerpennes.pdf>, p. 6

⁶ Idem, p. 7

⁷ Idem, p. 4

⁸ Idem, p. 4, 16 et 17

⁹ Idem, p. 4; 13 et 14

¹⁰ Idem, p. 4

¹¹ Idem, p. 19

¹² Résumé du PCDR, <http://www.odr-gerpennes.be/medias/files/resume-du-pcdr-2.pdf>, p. 9

AUTOÉVALUATION

- La diversification du type d'activités que nous avons opérée depuis 2021 dans l'enjeu « Quartiers » porte ses fruits, les habitants y viennent nombreux pour connaître leur territoire.
- L'enjeu « Développement durable » rencontre depuis 2019 un grand intérêt au sein de la population.

ANALYSE PARTAGÉE

On remarque :

- un intérêt, une curiosité et un attachement à différents éléments du territoire (sentiers, bâti, personnalités, bois...);
- un intérêt marqué pour l'environnement naturel et sa préservation.

CONSTATS DU CC

En travaillant sur l'analyse partagée, nous avons constaté une frontière floue entre le patrimoine, les lieux d'attachement et l'environnement naturel.

AUTOÉVALUATION

Pas de lien avec les enjeux précédents.

ANALYSE PARTAGÉE

On remarque :

- une demande soutenue pour certains types d'activités culturelles afin de vivre la culture sur le lieu de vie ;
- une perte de repères engendrant une difficulté à se projeter dans le futur et à imaginer la société de demain ;
- une demande de faire de la Bibliothèque un lieu d'animation, d'échange et de rencontre.

CONSTATS DU CC

- Il y a déjà beaucoup d'activités sur le territoire mais certains pans de la culture sont délaissés. il y a donc des manques spécifiques.
- Le décret nous assigne comme missions de favoriser l'esprit critique, l'imagination, la réflexion...
- Face aux nombreux changements que notre société vit et vivra, nous souhaitons développer la capacité de résilience du territoire.

ENJEU 1
Permettre à tous les Gerpinois de s'approprier leur environnement de vie pour le préserver

DESCRIPTION

Il s'agit ici de récolter, avec la population, tous les éléments d'attachement au territoire ainsi que ses spécificités, de les recenser et d'expliquer pourquoi ils font sens. L'environnement naturel en fera partie, tout comme certains éléments de sociabilité spécifiques au territoire. Nous travaillerons également avec la population sur ce qui impacte et change notre environnement de vie. Il sera alors question de savoir si les habitants veulent le préserver ou pas et si oui, nous travaillerons ensemble à cette préservation.

OBJECTIFS

- Favoriser la transmission des patrimoines du territoire.
- Informers les habitants sur les éléments qui impactent leur environnement de vie.
- Outiller les habitants pour qu'ils puissent agir sur leur environnement de vie.

PARTENAIRES

Cercle d'Histoire et de Généalogie de Gerpennes, Adm. Comm. de Gerpennes, Fondation Rural de Wallonie, PAC, GAL, Qualité-Village-Wallonie, CAL de Charleroi, Natagora, Citoyens, Tibi...

DESCRIPTION

Nous souhaitons d'une part répondre à la demande des citoyens de relocaliser une partie des activités culturelles et artistiques et de permettre ainsi une plus grande proximité et accessibilité, et d'autre part, dans la continuité du 1er enjeu, de développer une capacité de résilience et d'adaptation pour ce territoire qui est si cher aux Gerpinois et qu'ils souhaitent préserver. Ce second point sera travaillé en développant l'esprit critique et la créativité par l'expérimentation et la pratique artistique. La Bibliothèque sera un outil supplémentaire pour cet enjeu.

OBJECTIFS

- Diversifier le type d'activités culturelles et artistiques sur le territoire.
- Favoriser la proximité et la facilité d'accès aux pratiques culturelles.
- Développer l'esprit critique et la créativité pour permettre aux habitants de faire face aux perpétuels changements auxquels nous sommes tous confrontés.

PARTENAIRES

Cercle d'Histoire et de Généalogie de Gerpennes, Adm. Comm. de Gerpennes, Fondation Rural de Wallonie, PAC, GAL, Qualité-Village-Wallonie, CAL de Charleroi, Natagora, Citoyens, Tibi...

OPÉRATIONS CULTURELLES
 (transversales aux deux enjeux)

Vivre nos pratiques culturelles sur notre territoire de vie
*Favoriser la proximité et faciliter l'accès.
 Diversifier les activités culturelles.*

Questionner le monde d'aujourd'hui pour construire celui de demain
*Réfléchir sur ce qui impacte notre env.
 Outiller la population pour préserver l'env.*

Vivre notre patrimoine
*Co-construire notre patrimoine.
 Développer la créativité et l'esprit critique.*

IMPACTS PRINCIPAUX SUR LE DROIT A LA CULTURE

- Liberté artistique
- Patrimoines et cultures
- Accès à la culture et à l'information
- Participation à la culture
- Appartenances et référents culturels
- Politique et programmes culturels
À travers nos différentes instances (CA, CO, AG)

AUTOÉVALUATION

1-2 actions /enjeu /an par l'équipe et le CO

3 critères :

- Échange de savoirs et tech. } **Enjeu 1**
- Esprit critique } **Enjeu 2**
- Accessibilité }

3. 5. Projet d'action culturelle 2025-2029 (art. 24, 7°)

Le projet d'action culturelle ci-dessous a été approuvé par le CO en date du 19/01/2023, par le CA en date du 30/01/2023, par l'AG en date du 16/02/2023 et par le Conseil communal en date du ?.

Annexe 6.11 : PV du CO – Méthodologie d'autoévaluation, dossier de reconduction (y compris le rapport général d'autoévaluation) et nouveau projet envisagé « La Bibliothèque de Gerpennes » (19/01/2023)

Annexe 6.3 : PV du CA – Rapport général d'autoévaluation et dossier de reconduction

Annexe 6.12 : PV de l'AG – Dossier de reconduction (y compris le rapport général d'autoévaluation)

Annexe 6.13 : Délibération du Conseil communal – Dossier de reconduction (y compris le rapport général d'autoévaluation)

3. 5. 1. Enjeux retenus et objectifs

Les deux enjeux retenus ont été construits sur base des résultats de l'autoévaluation et de l'analyse partagée avec le CO. Ils ont également fait l'objet de rencontres entre le CO, l'équipe, des experts et des partenaires. Enfin, ils ont été validés par la population lors de notre fête de fin de saison et via les réseaux sociaux, notre newsletter et notre site internet ainsi que par le CA. Toutes ces démarches ont été expliquées précédemment.

3. 5. 1. 1. ENJEU 1 : Permettre à tous les Gerpinois de s'approprier leur environnement de vie pour le préserver

DESCRIPTION

Cet enjeu est une redirection de l'enjeu QUARTIERS et de l'enjeu DÉVELOPPEMENT DURABLE de l'ancien contrat-programme. Il y a donc une continuité avec ce que nous faisons depuis 2019.

Initialement, l'enjeu QUARTIERS avait pour objectif de créer du lien entre habitants et était basé sur le partage et la participation.

Une des actions privilégiées était le fait d'organiser des fêtes de quartier. En cours de contrat-programme, une réorientation vers plus de diversité dans les actions a été opérée. Nous avons conclu que cette redirection répondait mieux aux attentes des citoyens. De plus, lors de l'analyse partagée, il est ressorti qu'il y avait un besoin de connaître son territoire, de le préserver car les Gerpinois se sentent concernés et fiers de celui-ci et que les nouveaux habitants désirent appartenir à ce territoire et en faire la connaissance. Il y a donc une dimension patrimoniale mais également humaine et sociale ayant pour enjeu non seulement la mémoire d'un territoire mais également le sentiment d'appartenance lié à ce territoire.

En ce qui concerne l'enjeu DÉVELOPPEMENT DURABLE, cet enjeu a rencontré incontestablement une demande, un intérêt et une préoccupation sur notre territoire. Les Gerpinois désirent connaître et préserver leur environnement naturel. Les problématiques du climat, de la biodiversité, de l'écologie sont régulièrement citées comme objets d'intérêt dans toutes les tranches d'âge de la population. Initialement développé autour du développement durable et des manières de consommer, il nous semble opportun de réorienter légèrement l'enjeu en le rattachant au territoire, à l'environnement de vie direct et à l'impact réel que peuvent avoir certains phénomènes ou certains actes de consommation sur l'environnement local. Ceci est une préoccupation de la population mais est également pour nous un levier plus puissant pour sensibiliser les Gerpinois aux problématiques liées à l'environnement, ainsi qu'une étape complémentaire à ce qui a été mené durant le contrat-programme 2019-2023+2024.

Nous avons donc fait le choix d'englober ces deux anciens enjeux dans un seul gros enjeu portant sur l'environnement de vie car l'attention de la population et sa manière de vivre l'attachement au territoire passent par une multitude de portes d'entrées : bâti, personnalités, artisanat, sentiers, bois et forêts... Il nous paraissait dans ce cas difficile d'avoir une frontière claire entre le travail que nous voulions faire sur l'attachement au territoire via le patrimoine, et la volonté de

la population de préserver et de connaître son environnement naturel. Pour nous, nos paysages, nos bois et forêts tout comme par exemple les différents sentiers, font partie de l'environnement naturel mais peuvent également être considérés comme un patrimoine naturel ou rural. De plus, les modes d'actions que nous comptons employer seront assez similaires.

En effet, qu'il soit question de patrimoine ou d'environnement naturel, les habitants parlent des éléments de l'un et/ou de l'autre comme d'une manière de faire ancrage et de développer des appartenances par la réappropriation de ce que les Gerpinois considèrent comme du commun. L'environnement de vie et le territoire semblent donc être importants à Gerpennes en termes de conscience collective, de construction de communs pour se sentir appartenir à un territoire, voire à une communauté culturelle.

L'objet de cet enjeu, lorsque nous parlons d'environnement de vie, concerne donc les différents types de patrimoines mais également les différents éléments d'attachement et de sociabilité. Cet enjeu sera travaillé pour et avec la population à différents niveaux. L'objectif est de répertorier, documenter, transmettre et préserver, voire transformer les différents éléments de notre environnement de vie. Il s'agit également, outre le fait d'être fier et de préserver notre environnement de vie, de permettre aux citoyens d'agir sur celui-ci et de se questionner sur quel objet porter leur action.

Enfin, nous garderons à l'esprit que la découverte et la préservation de l'environnement naturel semblent avoir de l'importance pour la population. Cela est, d'une part, dû au caractère rural de notre région où les paysages naturels et humanisés se mêlent et forment la beauté de notre environnement, et d'autre part, à l'intérêt croissant que la population porte à l'environnement naturel dans différents aspects depuis plusieurs années (bien-être, richesse, préservation, mutation...). L'environnement naturel semble être un objet majeur d'attention, de préoccupation mais également de questionnement et d'épanouissement.

Cet enjeu est constitué de deux axes de travail :

AXE DE TRAVAIL 1 : CO-CONSTRUIRE ET TRANSMETTRE

Pour rappel, le patrimoine tel que nous l'abordons dans cet enjeu est à comprendre au sens large comme étant tout objet d'attachement au territoire, de fierté et d'identité dans toutes les formes possibles telles que le bâti, l'humain et les formes de sociabilité, les folklores, les personnalités, les éléments du paysage et de l'environnement...

Dans cet enjeu, un travail de découverte et de cartographie participative, de mise en commun et de documentation des patrimoines de l'entité sera entrepris avec la population pour ensuite passer à une phase de partage, de visibilité mais aussi de mise en débat. Il sera notamment question de savoir ce que recouvre ce patrimoine, quel sens les habitants y mettent car une maison, aussi belle et ancienne soit-elle, reste une maison et ne devient patrimoine qu'à partir du moment où on l'investit d'un sens particulier.

Ce travail de découverte et de prise de conscience sera, selon nous, un facteur (parmi d'autres) de cohésion et d'identité commune pour les habitants, tant pour les anciens chez qui l'ancrage au territoire est déjà très important mais qui semblent désireux de le réaffirmer, le vivre encore et encore et le partager, que pour d'autres chez qui il semble insuffisant, notamment chez les nouveaux habitants, et qui cherchent à le développer, à s'approprier un nouvel environnement de vie et à entrer dans une communauté.

Il s'agit aussi de permettre à chacun, dans sa diversité, de prendre part à ce travail de définition, d'appropriation et de transmission.

PRÉSERVER et/ou TRANSFORMER

Il s'agit ici d'identifier et débattre sur les différents éléments qui impactent l'environnement de vie gerpinois et de travailler avec les habitants à la préservation et à la transformation de ce qui doit l'être. Nous pourrions ici aborder divers sujets tels que la consommation, le climat, la mobilité, mais aussi tout autre élément, selon l'actualité, qui peut avoir

un impact sur l'environnement. Nous procéderons principalement par de l'information, des séances in situ pour constater les impacts, des moments d'échange et de débats. Il est question ici que les citoyens se sentent concernés par la préservation et la transformation de leur environnement direct d'une part en constatant de visu les changements qui y surviennent déjà, et d'autre part en constatant que leur mode de vie peut être un des éléments qui participe à ces changements.

Orienter notre action sur les impacts et les possibilités de changement sur le territoire nous semble être, au vu du constat du sentiment d'appartenance et de fierté lié à ce territoire, un moyen d'actions et de conscientisation percutant dans ce contexte.

OBJECTIFS

- Favoriser la transmission des patrimoines du territoire
- Informer les habitants sur les éléments qui impactent leur environnement de vie.
- Outiller les habitants pour qu'ils puissent agir sur leur environnement de vie.

REMARQUES

1. Dans l'autoévaluation, nous avons fait le constat d'une dynamique naissante sur le territoire autour de la transition, de la ruralité et la préservation de l'environnement naturel lié notamment à l'organisation du « Festival 100%Rural » qui a lieu chaque année au mois de novembre sur les quatre communes du GAL ESEM (à savoir Mettet, Walcourt, Florennes et Gerpinnes). Ce festival pourrait prendre fin en 2024 puisque les subventions LEADER ne lui seront plus octroyées. Nous réfléchissons donc, avec le Centre culturel de Walcourt et le Foyer culturel de Florennes, à pérenniser le projet pour poursuivre ce travail de conscientisation et mise en action des habitants pour la préservation de leur territoire et les questions liées à la transition. Nous pensons que ces thématiques sont en adéquation avec notre premier enjeu et avec cette opération culturelle et que ce festival a tout à fait sa place, au vu des thématiques qu'il aborde,

dans nos enjeux 2025-2029. Dans ce cadre, une coopération est donc envisagée avec le Centre culturel de Walcourt comme porteur. La demande introduite par Walcourt se trouve à l'[annexe 6.14](#) ;

2. Le GAL ESEM dans sa nouvelle programmation semble se diriger vers un enjeu lié au patrimoine. A l'heure d'écrire ce dossier, la future Stratégie de Développement Local du GAL n'est pas encore écrite mais nous restons attentifs car il peut être un partenaire important pour nos futurs enjeux.

3. 5. 1. 2. ENJEU 2 : Développer la vie culturelle et artistique sur le territoire en lien avec les aspirations des citoyens avec pour visée le développement des individus et de la collectivité

DESCRIPTION

Cet enjeu n'a pas de lien avec les enjeux du précédent contrat-programme mais fait suite au constat que la population est grandement en demande d'avoir ses activités culturelles sur l'entité. Nous nous sommes donc questionnés sur le pourquoi. Deux éléments importants ressortent. D'une part, une partie des Gerpinnois n'aime pas ou peu aller sur Charleroi pour participer à des activités (sentiment d'insécurité, problème de mobilité, parking...). D'autre part, ils aiment pouvoir partager certains moments culturels avec des personnes qu'ils connaissent (voisin, famille...). Il y a donc une forte demande pour relocaliser une partie de la vie culturelle à Gerpinnes.

La demande de relocalisation d'activités culturelles et artistiques émane de plusieurs groupes de la population. D'une part, les seniors recherchent des activités proches de chez eux principalement pour des raisons de mobilité. D'autre part, les parents aiment voir leurs enfants vivre et développer leur sociabilité dans leur entité. Enfin, nous pensons que le COVID et les différentes périodes de confinement ont amené une frange de la population à relocaliser une partie de leur vie. De ce fait, l'analyse partagée a mis en avant une forte demande de pouvoir vivre sa vie culturelle à Gerpinnes.

Sur le territoire, beaucoup de fêtes de village, de marches, de grands-feux et d'autres

activités ont déjà lieu mais la demande concerne spécifiquement les concerts, les spectacles, les activités culturelles et artistiques, les conférences, les débats. Ce manque peut s'expliquer par le fait que peu d'associations sur le territoire agissent dans certains créneaux d'activités comme les arts plastiques, l'organisation de concerts et de conférences... Cela est accentué par le fait que les quelques-unes qui le font ne sont pas reconnues et sont peu « professionnalisées ». Elles sont donc portées par des bénévoles qui s'impliquent dans celles-ci en sus de leurs obligations familiales et professionnelles et ne peuvent multiplier leurs activités à outrance.

Nous avons donc pris le parti de répondre à cette demande avec une volonté de correspondre aux besoins culturels et aux désirs exprimés par la population. Nous misons sur la proximité, la facilité d'accès et la diversité pour permettre à chacun d'avoir des activités socio-culturelles et artistiques là où il vit et avec des personnes du même lieu de vie pour permettre à chacun de s'épanouir culturellement et de s'ouvrir au monde tout en pratiquant et participant à la culture sur le territoire. Nous espérons ainsi également agir sur l'inquiétude de certains que Gerpennes devienne une cité-dortoir ou un simple lieu de passage.

Néanmoins, il nous semble également important de prendre en compte deux constats. Premièrement, durant l'analyse partagée, nous avons constaté un manque d'intérêt quant à nos interrogations. Est-ce là un manque d'intérêt pour ce qu'est le Centre culturel ou pour les questions sociétales ? Nous n'avons pas la réponse à cette question qui attend sans doute une réponse nuancée.

Deuxièmement, nous constatons de plus en plus que nous vivons dans une société qui depuis plusieurs années, voire dizaines d'années, voit ses repères changer. Cela est notamment dû aux effets de la mondialisation, de la place de plus en plus importante du numérique dans notre quotidien, de la vitesse avec laquelle les technologies évoluent et entrent dans nos vies ou encore des « crises » à répétition. L'espace et le temps d'aujourd'hui sont

différents de ceux d'hier, ainsi que la manière qu'ont les hommes d'interagir entre eux¹³. Face à cela, nous constatons également une difficulté chez les jeunes, de se projeter, de s'imaginer un futur.

Considérant ces deux éléments, il nous paraît important et logique de profiter de cet enjeu pour favoriser l'esprit critique et la créativité, pour permettre aux Gerpinois de prendre le temps de réfléchir, de se questionner et enfin pour leur donner la possibilité de stimuler leur imaginaire. Nous espérons ainsi que les habitants pourront plus facilement penser la société dans laquelle ils sont et celle dans laquelle ils veulent vivre, et aborderont de manière créative les changements que nous vivons. Nous permettrons ainsi à notre territoire d'avoir une plus grande capacité d'adaptation face aux changements sociétaux et une plus grande capacité d'analyse des conditions de vie, ce qui est en adéquation avec notre premier enjeu. En effet, nous souhaiterions, à travers ces activités culturelles et artistiques développer une capacité de résilience et d'adaptation pour ce territoire si cher aux Gerpinois et qu'ils souhaitent préserver.

Enfin, outre le fait qu'il permet d'éviter la disparition d'un lieu culturel de l'entité, notre engagement à reprendre la gestion de la Bibliothèque de Gerpennes favorise directement la diversité des activités sur le territoire. Grâce à cela, nous pourrions ouvrir davantage le projet culturel du Centre sur les pratiques de lectures, l'écriture, la poésie, le conte voire sur toute une série de domaines secondaires tels que la fracture numérique. Nous renforçons donc ainsi la diversité de nos pratiques, des thématiques et problématiques abordées dans notre projet culturel. De plus, nous pourrions travailler la proximité en ayant un second lieu culturel dans un village décentré. Le projet de la Bibliothèque est une opportunité et un outil pour accentuer l'impact de nos actions.

Pour conclure et résumer cet enjeu, nous veillerons à mettre œuvre des activités culturelles mettant en avant certains aspects socio-culturels qui nous semblent essentiels dans notre

¹³ À ce propos, voir : <https://twitter.com/franceculture/status/1428960053566996488> et ROSA H. (2013), *Accélération : une critique sociale du temps*, Paris : La Découverte

action sur le territoire, à savoir la créativité et l'esprit critique. En outre, il nous semble important de ne pas refaire ce qui se fait déjà mais d'être complémentaire par rapport à ce qui est organisé par d'autres sur le territoire et d'assurer ainsi une diversité d'activités. Parallèlement, nous poursuivrons dans cet enjeu le travail réalisé depuis plusieurs années par le Centre culturel de proposer des activités sous forme d'ateliers qui nous permettent de renouer un lien pérenne avec les habitants et qui sont devenus une spécificité de notre association. Enfin, nous voyons la reprise de la Bibliothèque comme une opportunité dans cet enjeu pour favoriser tant la diversité que la proximité.

OBJECTIFS

- Diversifier le type d'activités culturelles et artistiques sur le territoire.
- Favoriser la proximité et la facilité d'accès aux pratiques culturelles.
- Développer l'esprit critique et la créativité pour permettre aux habitants de faire face aux perpétuels changements auxquels nous sommes tous confrontés.

3. 5. 1. 3. Note sur l'ancien enjeu 'JEUNES'

Durant notre contrat-programme 2019-2023+2024, nous avons peiné à toucher les jeunes, à susciter leur intérêt et leur participation. Passer par les écoles secondaires reste fastidieux car elles répondent peu, voire pas du tout, à nos offres. Nous avons travaillé sur les contenus des animations et événements, sur les formes, sur le timing. Mais le constat reste le même, année après année.

Durant l'analyse partagée, nous sommes allés à la rencontre de 60 scouts du territoire âgés de 12 à 18 ans. Nous leur avons proposé une animation basée sur le partage d'expérience et la dialogue pour les interroger sur ce qui est important pour eux à différents niveaux. En ce qui concerne le besoin sur Gerpennes, notamment en termes d'activités culturelles, il est clairement ressorti qu'ils ont ce dont ils ont besoin et que la seule chose qu'ils réclament est d'avoir un lieu de rassemblement et de rencontres. Ils expriment explicitement

qu'ils n'ont ni le besoin ni l'envie de venir à des activités culturelles ou artistiques.

Face à cela, nous avons tiré la conclusion que l'enjeu JEUNES ne ressortait plus dans les préoccupations de la population puisque très peu de répondants à l'analyse partagée ont soulevé cette préoccupation. Nous tenons néanmoins à veiller, dans le futur contrat-programme, à nous adresser à toutes les tranches d'âges et à continuer de proposer des projets spécifiques pour les jeunes. De plus, le CCJ reste un outil essentiel pour garder le contact avec les 12-18 ans et pour travailler la citoyenneté et la participation. Notre implication dans ce projet sera donc poursuivie. En outre, il est évident que nous continuerons le travail dans les écoles.

Enfin, nous sommes conscients que la demande des jeunes est axée sur le fait d'avoir un lieu de rassemblement tel qu'une maison de jeunes. Nous conscientiserons les élus locaux à cette problématique et leur assurerons notre soutien si une volonté politique venait à voir le jour pour la création d'une telle structure.

3. 5. 2. Opérations culturelle

Nous avons opté pour 3 opérations culturelles transversales à nos 2 enjeux :

3. 5. 2. 1. OPERATION CULTURELLE 1 : Vivre nos pratiques culturelles sur notre territoire de vie

DESCRIPTION

Il s'agit ici de permettre aux Gerpinois de pratiquer et expérimenter la culture sur leur propre territoire.

Cette opération culturelle vise à infléchir le ressenti des Gerpinois sur la transformation de Gerpennes en cité-dortoir où les gens se connaissent de moins en moins.

Cette opération vise également à permettre aux Gerpinois qui éprouvent des difficultés ou des réticences pour aller à Charleroi de trouver des activités culturelles et artistiques qui répondent à leur demande sur leur territoire de vie.

En outre, cette opération a pour objectif de

diversifier les activités organisées sur le territoire pour qu'un plus grand nombre d'habitants puisse se reconnaître, y prendre du plaisir et s'épanouir culturellement.

De plus, en tant que Centre culturel, nous profiterons de cette opération pour travailler sur la rencontre entre habitants et artistes qui nous semble être une mission importante d'un centre culturel.

Considérant ces différents éléments, la Bibliothèque sera non seulement un second lieu culturel permettant de travailler cette

opération culturelle mais deviendra progressivement un lieu d'animations autour de nouvelles thématiques qui sont actuellement peu abordées concernant la lecture publique.

Enfin, comme mentionné dans l'enjeu 2, certaines activités présentes dans cette opérations culturelles viseront, directement ou indirectement, à développer la créativité des participants à travers l'art.

ACTIONS ENVISAGÉES, FONCTIONS CULTURELLES CONCERNÉES, PARTENAIRES PRINCIPAUX ET TEMPORALITÉ DES ACTIONS

ACTIONS	FONCTIONS	PARTENAIRES	TEMPORALITÉ
Spectacles et médiation	Diffusion Médiation	Article 27, artistes et compagnies, écoles, CPAS, Administration communale	Plusieurs fois par an 2025 2026 2027 2028 2029
Exposition des artistes <i>Biennales ouvertes aux artistes professionnels et amateurs de l'entité accompagnées d'ateliers d'initiation menés par les artistes eux-mêmes.</i>	Médiation	Citoyens, artistes locaux, Administration communale	Biennale 2025 2027 2029
Ateliers artistiques, créatifs ou culturels <i>Ateliers basés sur 2 objectifs :</i> - l'apprentissage d'une technique ou la transmission d'un savoir ou savoir-faire ; - susciter l'expression et la créativité sur une thématique particulière.	Créativité Animation culturelle	Artistes et animateurs	Plusieurs fois par an 2025 2026 2027 2028 2029
PECA <i>Il s'agit entre autres d'ateliers artistiques, de spectacles pour les scolaires intra ou extra muros... Nous prendrons ici en compte la notions de parcours en proposant à toutes les écoles différentes disciplines artistiques sur la durée du CP.</i>	Éducation	Référent scolaire, référents culturels, écoles, FWB, Spectacle à l'école, artistes	Plusieurs fois par an 2025 2026 2027 2028 2029
Stages créatifs pour enfants et pour adultes <i>Sur base d'un thème, il s'agira d'encourager les participants à créer des œuvres artistiques.</i>	Créativité	Province de Hainaut, passeurs du GAL, artistes	5 à 7 stages min. par an 2025 2026 2027 2028 2029

NOUVEAU

	<p>Folk en fête Description voir 3.4.1.5- Synthèse des enjeux suite à l'autoévaluation continue ci-avant.</p>	<p>Participation</p> <p>Animation culturelle</p>	<p>Citoyens, artistes</p>	<p>Une fois par an</p> <p>2025</p> <p>2026</p> <p>2027</p> <p>2028</p> <p>2029</p>
NOUVEAU	<p>Librairie de la littérature gerpinnoise Développement d'un fonds reprenant des livres portant sur Gerpinnes.</p>	<p>Diffusion</p>	<p>Citoyens, Cercle d'Histoire</p>	<p>Continu</p> <p>2027</p> <p>2028</p> <p>2029</p>
	<p>Soirée « Jeux de société » Soirées mensuelles ouvertes à tous les âges et régulièrement décentralisées dans différents villages où les habitants viennent jouer à des jeux de société.</p>	<p>Animation culturelle</p>	<p>Citoyens</p>	<p>Plusieurs fois par an</p> <p>2025</p> <p>2026</p> <p>2027</p> <p>2028</p> <p>2029</p>
	<p>Club de lecture Atelier mensuel convivial autogéré par les participants et concernant les romans.</p>	<p>Animation culturelle</p>	<p>Citoyens</p>	<p>Toute l'année</p> <p>2025</p> <p>2026</p> <p>2027</p> <p>2028</p> <p>2029</p>
	<p>Yoga Atelier hebdomadaire axé sur le retour au sensible et au corps.</p>	<p>Animation culturelle</p>	<p>Citoyens</p>	<p>Toute l'année</p> <p>2025</p> <p>2026</p> <p>2027</p> <p>2028</p> <p>2029</p>
NOUVEAU	<p>Activités de la Bibliothèque Voir à ce propos le projet d'action spécifique à la bibliothèque annexé à ce dossier.</p>	<p>Médiation</p> <p>Éducation</p> <p>Animation culturelle</p>	<p>Bibliothèque d'Appui de la Province, Bibliothèque de Charleroi, Maison du Conte de Charleroi, citoyens, associations lovervaloises, PCS, écoles</p>	<p>Toute l'année</p> <p>2025</p> <p>2026</p> <p>2027</p> <p>2028</p> <p>2029</p>
	<p>Atelier culinaire Ateliers mensuels où l'on échange sur comment consommer local et de saison, et proposé aux couples, aux duos de deux générations différentes et aux adultes.</p>	<p>Animation culturelle</p>	<p>Agriculteurs locaux</p>	<p>Toute l'année</p> <p>2025</p> <p>2026</p> <p>2027</p> <p>2028</p> <p>2029</p>

3. 5. 2. 2. OPERATION CULTURELLE 2 :
Questionner le monde d'aujourd'hui
pour construire celui de demain

DESCRIPTION

Les habitants sont attachés à leur environnement de vie. Dans ce sens, nous visons à amener une réflexion au sein de la population sur ce qui impacte cet environnement, sur comment le préserver ou le faire évoluer lorsque cela est nécessaire, sur ce qu'il est aujourd'hui et ce que cela signifie, sur ce qui manque... Nous désirons susciter le questionnement chez les citoyens et soutenir leur mise en action dans ce domaine.

Gerpennes aujourd'hui ne sera pas Gerpennes demain. Penser son territoire pour le futur est la tâche de tout citoyen. Ce questionnement

aura pour trame de fond la nécessaire évolution de tout lieu tout en gardant ses spécificités et ce qui le fait vivre.

En ce qui concerne les thématiques abordées, nous les déterminerons d'une part en nous basant sur l'actualité. Cela aurait pu être ces derniers temps les inondations et ses causes, le COVID, la guerre en Ukraine et ses conséquences à Gerpennes. Mais nous ne savons pas de quoi sera fait le futur. Nous ne pouvons donc pas définir à l'avance ce dont il s'agira. Nous nous baserons d'autre part sur des constats effectués par les habitants ou des partenaires et sur leurs inquiétudes et leurs ressentis pour répondre à ce que vit le territoire.

En bref, il s'agit de penser le territoire avec la population qui l'habite en partant de ce qu'elle y vit et développer l'esprit critique des habitants.

ACTIONS ENVISAGÉES, FONCTIONS CULTURELLES CONCERNÉES, PARTENAIRES PRINCIPAUX ET TEMPORALITÉ DES ACTIONS

	ACTIONS	FONCTIONS	PARTENAIRES	TEMPORALITÉ
NOUVEAU	<p>Cycle de conférences et ciné-débat <i>En fonction de l'actualité, il s'agit de proposer plusieurs activités sous formes de conférence, débat, projection, rencontre... Sur une thématique non encore définie actuellement.</i></p>	Information	PCDN, Cycle de vie, Cercle Naturalistes, Natagora, CAL de Charleroi, PAC, Ecran des possibles, Administration communale, Province de Hainaut	<p>Minimum biennale 2025 2027 2029</p>
NOUVEAU	<p>Exposition tant sur le patrimoine et l'environnement naturel que sur tout autre élément d'actualité à Gerpennes <i>Il s'agit ici d'abord de mettre en lumière par une exposition le travail qui aura été accompli avec la cartographie participative ou lors du travail de mémoire (voir ci-dessous) mais nous n'excluons pas qu'un sujet d'actualité puisse intervenir dans ce projet.</i></p>	Information Animation culturelle	Cercle d'Histoire, citoyens, Administration communale, PCDN, Province de Hainaut	<p>Une fois par an 2025 2026 2027 2028 2029</p>
NOUVEAU	<p>Travail de mémoire auprès des Gerpinois sur ce qu'est être Gerpinois (projet « Identité ») <i>D'une part, récolte de témoignages d'habitants, nouveaux comme anciens, sur ce qu'est être Gerpinois, sur des anecdotes liées au territoire, sur le sentiment d'appartenance ; d'autre part, rendu sous une forme non encore définie de cette récolte.</i></p>	Participation Conservation	Etudiants en sociologie ou anthropologie, citoyens, Qualité-Village-Wallonie	<p>Une fois par an 2027 2028</p>

<p>PECA <i>Il s'agit ici d'amener des animations en classe pour interroger certaines thématiques : émotions, transition, harcèlement, identité sexuelle... L'important pour nous est que ces thématiques répondent à des difficultés rencontrées au sein de l'école ou sur la commune.</i></p>	Éducation	Province de Hainaut, passeurs du GAL, artistes, Entraide et Fraternité, référent scolaire, référents culturels, écoles, FWB	<p>Plusieurs fois par an 2025 2026 2027 2028 2029</p>
<p>Projet sur les déchets <i>Ramassage pour réaliser une œuvre collective, exposition de l'œuvre ou des déchets dans l'espace public dans une optique de sensibilisation et de responsabilisation.</i></p>	Participation Créativité Animation culturelle	Citoyens, artistes, TIBI	<p>Une à deux fois par an 2025 2027 2029</p>
<p>Repair café</p>	Animation culturelle	Citoyens, Repair Together	<p>Trois fois par an 2025 2027 2028 2029</p>
<p>Vivons <i>Partenariat avec Cycle de vie pour sensibiliser et montrer d'autres manières d'être et de consommer basé sur des actions diverses tels que des conférences, des débats, des projections, des salons sur la transition... La forme du projet est redéfinie tous les deux ans avec le partenaire.</i></p>	Information Vie assoc. Animation culturelle	Cycle de vie, Ecran des possibles	<p>Temporalité à définir avec le partenaire (Cycle de vie)</p>
<p>100%Rural <i>Festival mettant en avant des actions de transition sur le territoire du GAL à savoir Mettet, Florennes, Walcourt et Gerpinnes.</i></p>	Animation culturelle	Citoyens, GAL, Centre culturel de Walcourt, Foyer culturel de Florennes, Administration communale de Mettet	<p>Un mois par an 2025 2026 2027 2028 2029</p>
<p>Spectacles</p>	Diffusion		<p>Plusieurs fois par an 2025 2026 2027 2028 2029</p>
<p>Projet cartes postales <i>Il s'agit de travailler avec le Cercle d'Histoire et des citoyens pour proposer des reproductions d'anciennes cartes postales à l'endroit-même où elles ont été prises pour conscientiser au changement et pour informer sur ces lieux via des explications audios.</i></p>	Animation culturelle Vie assoc.	Cercle d'Histoire, Administration communale, GAL, citoyens	<p>Un village par an 2025 2027 2029</p>

3. 5. 2. 3. OPERATION CULTURELLE 3 : Vivre notre patrimoine

DESCRIPTION

L'objectif ici n'est pas de coller à une définition stricte du « patrimoine » (faisant principalement référence à un héritage du passé¹⁴) mais de comprendre et transmettre ce qui lie les habitants à leur environnement de vie. Nous espérons ainsi favoriser non seulement la construction continue d'un attachement au territoire pour chacun mais également permettre une appropriation par les habitants de leur lieu de vie.

Le travail que nous souhaitons réaliser se fera à différents niveaux :

- CO-CONSTRUIRE le patrimoine du territoire avec les habitants. Chacun, dans sa diversité, pourra prendre part à la construction de ce qu'est pour lui, le territoire, son patrimoine, ses éléments d'attachement et pourra l'exprimer en termes de vécu et d'émotions ;
- TRANSMETTRE des éléments du patrimoine. Ce travail se fera via des

personnes-ressources, des ateliers, des expositions...

- PENSER et RÉFLÉCHIR à ce qu'est notre territoire. A travers des ateliers artistiques, nous demanderons aux participants de réfléchir à ce qu'est leur environnement de vie et de l'exprimer à travers la photographie. Des thèmes pourront être utilisés pour questionner le rapport des sexes ou des âges, comment fait-on connaissance et créons-nous du lien, de quoi sommes-nous fiers et que désirons-nous cacher... Nous souhaitons ici développer la créativité des participants pour penser le territoire.

Acteurs, penseurs, transmetteurs, visiteurs, apprenants, artistes... Les habitants pourront adopter différentes postures pour faire vivre et s'appropriier le territoire gerpinnois. L'échange et l'expérimentation qui en découleront sera ce qui permettra de tisser du lien, de se connaître et de se reconnaître, voire d'avancer ensemble dans un projet. Il sera également l'occasion de se construire soi-même en termes de référents culturels et d'appartenance à une communauté.

ACTIONS ENVISAGÉES, FONCTIONS CULTURELLES CONCERNÉES, PARTENAIRES PRINCIPAUX ET TEMPORALITÉ DES ACTIONS

ACTIONS	FONCTIONS	PARTENAIRES	TEMPORALITÉ
Cartographie participative du patrimoine <i>Il s'agit d'une construction avec les Gerpinnois de ce qu'ils considèrent comme étant leur patrimoine et quels sont pour eux les objets et lieux d'attachement sur le territoire pour en faire une cartographie documentée.</i>	Participation Animation culturelle	Fondation rurale de Wallonie, citoyen, Administration communale, Cercle d'Histoire	Minimum biennale 2025 2027 2029
Atelier photo <i>Atelier bihebdomadaire ayant pour objectif de développer la créativité à travers la pratique de la photo.</i>	Créativité Animation culturelle	Citoyens	Toute l'année 2025 2026 2027 2028 2029

¹⁴ Définition de l'UNESCO en 2008 : « Le patrimoine est l'héritage du passé dont nous profitons aujourd'hui et que nous transmettons aux générations à venir. Nos patrimoines culturel et naturel sont deux sources irremplaçables de vie et d'inspiration. ». Il inclut notamment les « œuvres qui ont une valeur universelle exceptionnelle du point de vue de l'histoire, de l'art ou de la science » (monuments ou ensembles) ou du « point de vue esthétique, ethnologique ou anthropologique » (source <https://whc.unesco.org/fr/apropos/>).

NOUVEAU

NOUVEAU	Balades sur le patrimoine ou l'environnement <i>Liées à la cartographie énoncée plus haut permettant de transmettre le travail participatif effectué.</i>	Information Animation culturelle	Cercle d'Histoire, citoyens, Administration communale, passeurs du GAL	Toute l'année 2027 2028 2029
	Atelier arguédènes <i>Atelier favorisant la transmission par les pairs et entre générations d'un élément du folklore de notre région.</i>	Animation culturelle Conservation	Citoyens, artistes	8 ateliers par an 2025 2026 2027 2028 2029
NOUVEAU	Théâtre et cours de wallon <i>Cours à destination des enfants permettant de préserver la langue wallonne de génération en génération.</i>	Participation Animation culturelle	Citoyens	Toute l'année 2025 2026 2027 2028 2029
	Ateliers artistiques, créatifs ou culturels <i>Ateliers basés sur 2 objectifs : - l'apprentissage d'une technique ou la transmission d'un savoir ou savoir-faire ; - susciter l'expression et la créativité sur une thématique particulière.</i>	Créativité Animation culturelle	Artistes et animateurs	Plusieurs ateliers par an 2025 2026 2027 2028 2029
	Médiation culturelle <i>Faire des séances de médiation culturelle patrimoniale et autre – l'équipe est en train de se former pour pouvoir réaliser ces activités mais les réalisera.</i>	Médiation	Fondation rurale de Wallonie	Une à deux fois par an 2025 2026 2027 2028 2029
NOUVEAU	Activités de la Bibliothèque <i>Interroger le territoire peut se faire en sortant avec les livres, avec un atelier d'arpentage ou encore un atelier d'écriture. Voir à ce propos le pré-projet d'action spécifique à la Bibliothèque annexé à ce dossier.</i>	Animation culturelle Médiation Éducation	Bibliothèque d'Appui de la Province, Bibliothèque de Charleroi, Maison du Conte de Charleroi, citoyens, associations lovervalloises, PCS, écoles	Toute l'année 2025 2026 2027 2028 2029

3. 5. 2. 4. Le cas spécifique du projet « Bibliothèque »

La Bibliothèque est un projet plus spécifique que nous sommes amenés à gérer. C'est également un second lieu que l'équipe doit investir. C'est également et surtout un projet en devenir qui évoluera fortement au fil des ans pour

passer d'un espace principalement dédié au prêt à un espace d'animation culturelle. Enfin, ce projet étant nouveau pour nous, il nous semble indispensable, pour pouvoir le piloter au mieux, d'en faire une analyse et une évaluation spécifique à différents moments en fonction de son évaluation.

De ce fait, **un projet d'action spécifique pour la Bibliothèque** a été élaboré. Il se trouve à l'*annexe 6.15* de ce dossier.

Nous sommes conscients que reprendre ce projet représente un défi pour nous tant en termes de compétences, que de charges de travail. De plus, cette institution, dans sa forme actuelle est peu fréquentée par les Gerpinois dans leur ensemble, les lecteurs étant principalement des Lovervalois.

Notre ambition est de créer un lieu d'animation culturelle pour tous les Gerpinois autour des pratiques de lecture, d'écriture et des arts qui y sont liés.

Légende (tableau ci-contre)

OP. CULT 1 *Vivre nos pratiques culturelles sur notre territoire*

OP. CULT 2 *Questionner le monde*

OP. CULT 3 *Partager nos expériences*

OP. CULT 1 Droit non développé via le biais de cette opération culturelle

3. 5. 3. Impact visé sur l'exercice du droit à la culture

	Enjeu 1 : Environnement de vie	Enjeu 2 : Vie culturelle et artistique
<p>La liberté artistique en ce compris l'accroissement des capacités d'expression et de créativité</p>	<p>Ce droit n'est pas une priorité pour cet enjeu.</p>	<p>En organisant des activités favorisant la créativité et l'esprit critique, nous espérons encourager et outiller les habitants pour s'exprimer, en privé ou en public. Nous espérons également favoriser l'échange et le partage d'expressions, de pratiques et de connaissances à travers différentes activités artistiques et via les activités développées à la bibliothèque. Enfin, nous espérons, en développant la créativité, faire en sorte que cette compétence puisse s'étendre à toutes les sphères de réflexion auxquelles les citoyens sont confrontés. Nous espérons ainsi indirectement participer au développement d'une citoyenneté critique et inventive.</p> <p>OP. CULT 1 OP. CULT 2 OP. CULT 3</p>
<p>Le droit au maintien, au développement et à la promotion des patrimoines et des cultures</p>	<p>Il est ici évidemment avant tout question du droit concernant le patrimoine. Nous voulons donner accès, permettre aux Gerpinnois de se l'approprier mais également permettre à chaque habitant de participer à la construction de ce qu'est notre patrimoine, les spécificités et les éléments d'attachement du territoire. Il sera également question de s'interroger sur ce qui impacte notre environnement de vie et sur comment le préserver.</p> <p>OP. CULT 1 OP. CULT 2 OP. CULT 3</p>	<p>Ce droit n'est pas une priorité pour cet enjeu.</p>

L'accès à la culture et à l'information

L'objectif de cet enjeu est une co-construction de ce qu'est le patrimoine gerpinnois et du sens qu'on y met. Dans ce sens, nous pensons favoriser le droit relatif à l'information et la communication puisque chaque Gerpinnois aura l'occasion de participer à la co-construction de cette information via des activités permettant de mettre en place une cartographie participative.

OP. CULT 1 **OP. CULT 2** **OP. CULT 3**

La base de cet enjeu est d'abattre les barrières qui empêchent l'une ou l'autre personne de participer à la vie culturelle. Qu'elles soient géographiques, financières, sociales, nous tenterons de nous adresser au plus grand nombre de diverses manières notamment en travaillant sur la proximité, les prix, les formes et les thématiques. En outre, nous envisageons un partenariat avec le CPAS pour toucher des publics précarisés et nous avons maintenant un second lieu culturel à investir à la Bibliothèque. Enfin, ayant pour objectif de favoriser la diversité des activités culturelles et artistiques sur le territoire, nous estimons également favoriser l'accès à ce droit.

OP. CULT 1 **OP. CULT 2** **OP. CULT 3**

La participation à la culture

Il y a une notion importante de participation. Nous planifions d'élaborer une cartographie participative mais également d'avoir recours à des personnes ressources du territoire pour qu'elles témoignent et transmettent ce qu'elles connaissent de leur village, le sens qu'elles mettent dans certains éléments, ce qui fait leur attachement à leur village... En outre, nous aimerions entamer une réflexion avec la population à travers diverses activités (balades, conférences, films) sur les changements que le territoire connaît, sur ce qui est important de préserver et sur le comment. Il est ici important pour nous que les Gerpinnois se mettent en action pour faire vivre et préserver les spécificités de leurs villages.

OP. CULT 1 **OP. CULT 2** **OP. CULT 3**

Certaines activités du Centre culturel qui entrent dans cet enjeu sont organisées avec et par des citoyens (soirées « Jeux de société », « Folk en fête »). Nous continuerons à maintenir cette dynamique et tenterons de créer de nouvelles activités sur ce principe. L'objectif est que le Centre culturel devienne un soutien à des activités gérées par des citoyens. Les services de base du Centre culturel offerts aux associations sont également une manière d'accroître ce droit.

OP. CULT 1 **OP. CULT 2** **OP. CULT 3**

La liberté de choix de ses appartenances et référents culturels et l'expression de cette liberté

Vu le sentiment de fierté et d'attachement qui existe déjà chez certains habitants, nous pensons, à travers cet enjeu, travailler et favoriser la construction et l'accès à une communauté culturelle. Il y a, selon l'analyse partagée, une volonté de connaître son territoire pour lui appartenir. Nous avons donc l'impression qu'en permettant aux Gerpinois de s'approprier leur environnement de vie et sa préservation, et de construire le sens que les différents éléments du territoire ont pour eux, nous leur permettrons également de faire communauté autour de cet environnement.

En organisant des activités favorisant l'esprit critique et l'échange, nous espérons permettre aux citoyens de mieux comprendre les tenants et aboutissants de leur pratiques quotidiennes et de leur mode de vie. Nous pensons que c'est en étant confrontés à des idées et des pratiques différentes des nôtres et en échangeant sur ces différences que nous construisons notre identité et que nous pouvons faire des choix plus conscients.

OP. CULT 1 OP. CULT 2 OP. CULT 3

OP. CULT 1 OP. CULT 2 OP. CULT 3

Le droit de participer à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques et programmes culturels

Selon nous, nous travaillons sur ce droit à travers principalement nos instances (CA, CO et AG). Nous veillons à ce que chacune d'entre elles joue le rôle qui est le sien. Nous avons une attention particulière, en CO, pour que chacun puisse avoir un temps de parole et donner ainsi son avis. Nous veillons à renouveler régulièrement, et autant que faire se peut, nos instances et lançons régulièrement des appels sous différentes formes à la population pour qu'elle y participe.

3. 5. 4. Méthodologie d'autoévaluation

La méthodologie d'autoévaluation a été préparée par l'équipe et discutée et validée par le CO en date du 19/01/2023.

Annexe 6.11 : PV du CO – Méthodologie d'autoévaluation, dossier de reconduction (y compris le rapport général d'autoévaluation) et nouveau projet envisagé « La Bibliothèque de Gerpennes » (19/01/2023)

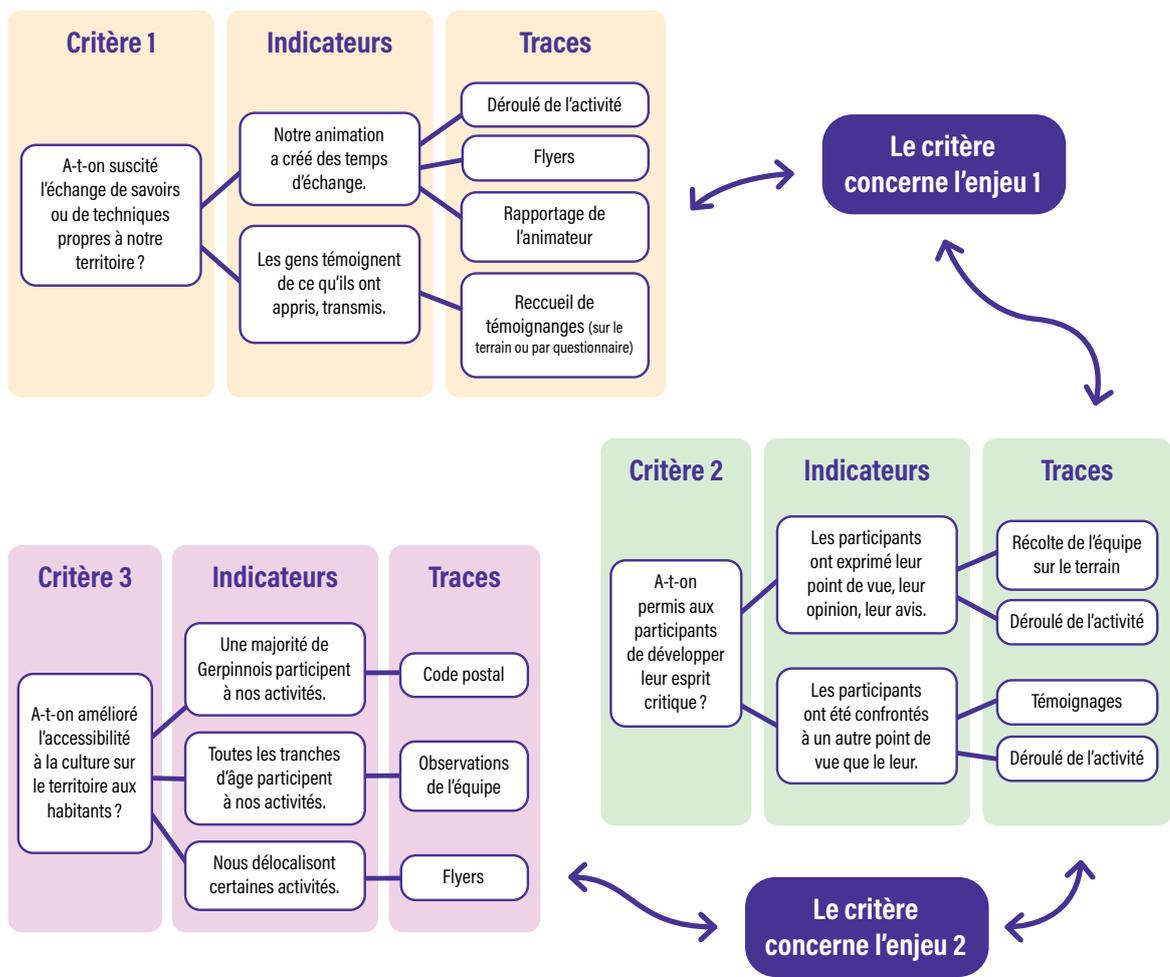
L'autoévaluation portera sur une à deux activités par enjeu par an. Les activités choisies devront être des activités importantes pour l'enjeu et représentatives de celui-ci. Elles seront choisies par l'équipe ou le CO. La bibliothèque étant intégrée dans nos enjeux et opérations culturelles, elle ne fera pas l'objet

d'une autoévaluation spécifique.

Notre action sera évaluée à partir de **3 critères** recouvrant nos deux enjeux. D'autres critères existent mais nous avons fait le choix de les limiter pour tenir compte de nos possibilités.

La récolte des traces sera effectuée par les membres de l'équipe. Le CO quant à lui interprétera les résultats de la récolte et fera l'autoévaluation de notre action. L'AG et le CA recevront cette autoévaluation et seront des lieux de réflexion autour des conclusions de l'autoévaluation.

Suite à tout cela, une journée en équipe sera consacrée à la mise en œuvre de ces conclusions et réflexions (réorientation, amélioration...).



Plusieurs critères d'évaluation s'offraient à nous. Notre choix de se limiter à ces trois critères précisément s'explique de la manière suivante :

- **CRITÈRE 1** – Échange de savoirs et de techniques : cela nous paraît être en adéquation avec le contenu du 1^{er} enjeu qui porte sur l'environnement de vie qui comprend notamment le patrimoine. Il s'agit de travailler à l'appropriation de ce patrimoine et d'outiller les habitants pour le préserver. Ce critère permettra d'en rendre compte et d'évaluer l'objectif de transmission également ;
- **CRITÈRE 2** – Esprit critique : l'esprit critique apparaît en tant que tel comme objectif du second enjeu (sur la vie culturelle et artistique) et est sous-jacent à une partie du premier (sur l'environnement de vie) lorsqu'on parle de travailler sur ce qui impacte notre environnement de vie. Il nous semblait donc adéquat pour

compléter l'évaluation du premier enjeu et entamer celle du second ;

- **CRITÈRE 3** – Accessibilité : celui-ci est choisi pour évaluer l'impact de notre action quant à la volonté de la population de relocaliser des activités culturelles sur l'entité. À travers l'accessibilité, nous espérons pouvoir rendre compte de ce que nous faisons pour atteindre l'objectif de diversifier les types d'activités sur le territoire et celui de faciliter l'accès par la proximité. Nous avons également relevé dans notre rapport d'analyse partagée que nous désirions être attentifs à proposer des activités à toutes les tranches d'âge. Ce critère nous permettra d'y rester attentifs.

Nous estimons ainsi pouvoir évaluer tant la portée de notre action sur les objectifs de nos enjeux que notre impact sur les droits culturels qui sont à la base de la réflexion que nous avons eue pour construire ces critères d'autoévaluation.

4. Les ressources et les moyens

4. 1. Éléments rétrospectifs

4. 1. 1. *Comptes et bilans relatifs aux 3 derniers exercices de la période du contrat-programme échu, approuvés par les instances*

Annexe 6.16 : Comptes et bilans 2020, 2021 et 2022

4. 2. Éléments prospectifs

4. 2. 1. *Description des contributions financières ou sous forme de services au Centre culturel par la ou les collectivités publiques associées et leurs modalités d'usage pour la période de reconnaissance sollicitée (art. 24, 8°)*

Subsides de fonctionnement

	2025	2026	2027	2028	2029
FWB	130 024,60	132 625,10	135 277,60	137 983,15	140 742,81
Commune	105 467,55	107 576,90	109 728,44	111 923,01	114 161,47
Province	250,00	250,00	250,00	250,00	250,00

Annexe 6.13 : Délibération du Conseil communal – dossier de reconduction de reconnaissance (y compris le rapport général d'autoévaluation et la subvention)

Annexe 6.17 : Délibération du Conseil provincial – apport financier de la Province de Hainaut (manquante lors de l'envoi du dossier)

Aides indirectes communales

Les aides indirectes pour le contrat-programme 2025-2029 sont les suivantes :

- Intérêts d'emprunts relatifs à la construction de la Maison de village de Lausprelle et aux locaux d'activités du Centre culturel ;
- Mise à disposition de la Maison de village de Lausprelle pour un taux d'occupation d'au moins 50% (toutes charges comprises) ;
- Mise à disposition d'une technicienne de surface pour le nettoyage de nos locaux ;
- Aides du service travaux (personnel et véhicules) ;
- Mise à disposition de la Bibliothèque pour un taux d'occupation de 95% (toutes charges comprises).

Les aides-indirectes du précédent contrat-programme sont reconduites et elles sont complétées par la mise à disposition d'un second bâtiment, celui de la Bibliothèque (voir-ci-dessous). La mise à disposition d'un bibliothécaire mi-temps est également envisagée à partir de juin 2024 mais n'est actuellement pas concrétisée. Elle n'apparaît donc pas dans le tableau des aides indirectes.

En 2022, ces aides représentaient un montant de 34.148,62 € à charge de l'Administration communale. Elles sont détaillées dans le tableau se trouvant à l'annexe 6.18.

Les annexes se rapportant aux différents apports financiers se trouvent dans le dossier d'annexe et sont :

Annexe 6.18: Détail des aides indirectes 2025-2029

Annexe 6.19 : Délibération du Conseil communal – aides indirectes (base 2022)

Annexe 6.20 : Délibération du Conseil communal – mise à disposition d'une technicienne de surface (pour le bâtiment de Lausprelle)

Les délibérations se rapportant aux infrastructures sont détaillées au point 4.2.2.

Subsides emplois

	2025	2026	2027	2028	2029
FWB	85 672,28	87 385,73	89 133,44	90 916,11	92 734,43
APE	192 588,22	196 632,57	200 761,86	204 977,85	209 282,39

En ce qui concerne la méthode de calcul des subventions de la Fédération Wallonie-Bruxelles et de la commune, la subvention annoncée pour l'année 2023 par l'Administration de la Culture a été prise comme base de calcul et été indexée de 2 % chaque année. La subvention APE a été indexée de 2,1 % (pourcentage d'indexation automatique prévu pour ce dispositif). Quant à la subvention provinciale, celle-ci n'est pas indexée.

Une majorité de ces montants (dont notamment la subvention communale et communautaire, les aides indirectes communale) sont soumis à l'indice santé et sont donc présentés à titre indicatif. Pour rappel, une indexation fictive de 2% a été appliquée mais pourrait être différente en fonction de l'évolution de l'indice.

Le cumul des aides indirectes et des apports des pouvoirs locaux a été revus et sont au-delà de la parité. Cela est principalement dû au fait que nous puissions utiliser un second bâtiment communal depuis 2023.

4. 2. 2. Description des infrastructures mises à la disposition du Centre culturel par la ou les collectivités publiques associées et leurs modalités d'usage pour la période de reconnaissance sollicitée (art. 24, 9°)

L'ancienne école : nos bureaux et locaux d'activités

L'Administration communale met à notre disposition l'ancienne école de Lausprelle et l'annexe qui y a été construite (sis rue de Villers, 61 à Lausprelle). Concrètement, nous y avons nos bureaux et des locaux d'activités.

Annexe 6.21 : Délibération du Conseil communal – Mise à disposition de locaux (bureaux et salles d'activités)



La maison de village de Lausprelle : salle d'activités et de spectacles

L'Administration communale met également à disposition pour au moins 50% du temps la Maison de village de Lausprelle sous forme d'aides indirectes. Celle-ci se trouve juste à côté du Centre culturel et nous l'utilisons comme salle de spectacle et d'activités.

Annexe 6.22: Délibération du Conseil communal – Mise à disposition de locaux (Maison de village)

La bibliothèque : salle d'activité et bibliothèque

À partir de 2023, l'Administration communale met également à notre disposition à travers les aides indirectes le bâtiment de la bibliothèque. Celui-ci est très ponctuellement occupé par l'asbl 'Les amitiés lovervaloises'. Nous avons donc fixé le taux d'occupation des locaux à 95%. Ce pourcentage est également appliqué pour la valorisation du bâtiment dans les aides indirectes.

Annexe 6.23 : Délibération du Conseil communal – Mise à disposition de locaux (Bibliothèque)

4. 2. 3. Description des moyens et ressources mis à disposition du Centre culturel par les personnes physiques ou morales de droit privé pour la période de reconnaissance sollicitée (5 ans) (art. 24, 10°)

Aucun.

4. 2. 4. Un plan financier couvrant la durée de la reconnaissance sollicitée (5 ans) (art. 24, 11°)

CHARGES		BUDGET 2023	2025	2026	2027	2028	2029
604	Achats de marchandises	6.050,00	4.500,00	4.590,00	4.681,80	4.775,44	4.870,94
6091	Variation stock économat	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
6094	Variation stock marchandises	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
6101	Location non permanente d'équipement	660,00	686,66	700,40	714,41	728,69	743,27
6102	Eau	400,00	416,16	424,48	432,97	441,63	450,46
6103	Energie des équipements	15.460,00	16.084,58	16.406,28	16.734,40	17.069,09	17.410,47
6104	Produits et petit matériel de nettoyage	1.200,00	1.248,48	1.273,45	1.298,92	1.324,90	1.351,39
6105	Maintenance et entretien des équipmts	2.900,00	3.017,16	3.077,50	3.139,05	3.201,83	3.265,87
6112	Carburant camionnette	1.250,00	1.300,50	1.326,51	1.353,04	1.380,10	1.407,70
6113	Maintenance et entretien des véhicules	1.100,00	1.100,00	250,00	253,75	257,56	261,42
6114	Assurances véhicule	690,00	700,00	1.200,00	1.150,00	1.100,00	1.050,00
6115	Taxe véhicule	130,00	130,00	150,00	150,00	155,00	155,00
6117	Remboursements frais de transports	3.700,00	3.849,48	3.926,47	4.005,00	4.085,10	4.166,80
6120	Postes et expéditions	3.755,20	2.406,91	2.455,05	2.504,15	2.554,23	2.605,32
6121	Communications et NTIC	3.650,00	3.797,46	3.873,41	3.950,88	4.029,89	4.110,49
6122	Papiers et fournitures de bureau	1.300,00	1.352,52	1.379,57	1.407,16	1.435,31	1.464,01
6124	Petit matériel et petit mobilier de bureau	550,00	572,22	583,66	595,34	607,24	619,39
6125	Frais de secrétariat social	2.476,47	2.576,52	2.628,05	2.680,62	2.734,23	2.788,91
6126	Frais de dépôts et public	145,00	150,86	153,88	156,95	160,09	163,29
6127	Assurances diverses	3.380,00	3.516,55	3.586,88	3.658,62	3.731,79	3.806,43
6129	Autres frais de gestion et d'admin.	800,00	1.040,40	1.061,21	1.082,43	1.104,08	1.126,16
6130	Travaux impression promotion, publicité	7.712,00	8.023,56	8.184,04	8.347,72	8.514,67	8.684,96
6134	Frais de réception et de représentation	500,00	520,20	530,60	541,22	552,04	563,08
6135	Frais d'accueil et de décoration	150,00	156,06	159,18	162,36	165,61	168,92
6141	Formation du personnel	3.200,00	2.080,80	2.122,42	2.164,86	2.208,16	2.252,32

61500	Animations et ateliers	27.003,00	28.093,92	27.500,00	28.050,00	28.611,00	29.183,22
6152	Spectacles et manifestations	17170,00	16.700,00	14.000,00	15.500,00	15.810,00	16.126,20
6155	Autres frais spécifiques - collections	2.000,00	2.080,80	2.122,42	2.164,86	2.208,16	2.252,32
6160	Matériel art., pédagogique et technique	9.110,00	1.248,48	1.273,45	1.298,92	1.324,90	1.351,39
61631	Droits d'auteur, suite, diffusion	1.640,00	1.706,26	1.740,38	1.775,19	1.810,69	1.846,91
6169	Autres frais de prod., de diff. et d'exploit.	65,00	6763	68,98	70,36	71,77	73,20
6201	Personnels de direction	58.969,55	61.351,92	62.578,96	63.830,54	65.107,15	66.409,30
6202	Personnels employés	199.535,81	207.597,06	211.749,00	215.983,98	220.303,66	224.709,73
6203	Personnels ouvriers	42.980,53	44.716,95	45.611,28	46.523,51	47.453,98	48.403,06
6106	Eco chèques	1.500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
621	Cot. patronales d'assurances sociales	89.457,81	103.509,76	105.579,96	107.691,55	109.845,39	112.042,29
622	Assurances extra-légales	100,00	104,04	106,12	108,24	110,41	112,62
6230	Assurance loi	3.400,00	3.537,36	3.608,11	3.680,27	3.753,87	3.828,95
6231	Frais déplacements domicile - travail	2.640,00	2.746,66	2.801,59	2.857,62	2.914,77	2.973,07
6232	Service médical	700,00	728,28	742,85	757,70	772,86	788,31
6234	Service social, cadeaux, divers	130,00	135,25	137,96	140,72	143,53	146,40
6235	Provisions pour pécules de vacances	24.338,48	25.321,75	25.828,18	26.344,75	26.871,64	27.409,08
630	Dotations aux amortissements	8.910,97	8.331,93	11.324,35	9.603,00	10.541,52	10.067,05
640	Charges fiscales d'exploitation	95,00	95,00	95,00	95,00	95,00	95,00
6403	Taxe communale égouttage	50,00	52,02	53,06	54,12	55,20	56,31
642	Moins values - créances commerciales	50,00	50,00	50,00	50,00	50,00	50,00
6440	Cotisations à des organismes tiers	500,00	520,20	530,60	541,22	552,04	563,08
651	Réductions de valeurs sur actifs circ.	55,00	55,00	55,00	55,00	55,00	55,00
657	Charges de gestion des comptes, ...	742,29	772,28	787,72	803,48	819,55	835,94
TOTAL CHARGES		552.502,11	568.949,64	578.588,01	589.345,68	601.798,79	613.065,07
22	Immobilisations corporelles - Locaux						
23	Imm. corp.-Installations, machines, outill.		6.000,00	41.000,00	6.000,00	6.000,00	6.000,00
24	Imm. corp.-Mobilier et matériel roulant						

PRODUITS		BUDGET 2023	2025	2026	2027	2028	2029
7000	Recettes d'abonnements et d'inscr.	26.865,00	27.950,35	28.509,35	29.079,54	29.661,13	30.254,35
7001	Recettes ticket individuel, accès	15.675,00	13.500,00	12.000,00	12.240,00	12.484,80	12.734,50
7020	Produits des locations de livres	300,00	312,12	318,36	324,73	331,22	337,85
7040	Ventes consommations des bars	9.934,00	7.000,00	7.140,00	7.282,80	7.428,46	7.577,03
7043	Locations d'infrastructures	121,00	125,89	128,41	130,97	133,59	136,27
7044	Locations de matériel, machine et outill.	2.365,00	2.460,55	2.509,76	2.559,95	2.611,15	2.663,37
7046	Autres ventes à titre complémentaire	1.320,00	1.373,33	1.400,79	1.428,81	1.457,39	1.486,53
7049	Autres ventes à titre complémentaire	100,00	104,04	106,12	108,24	110,41	112,62
730	Cotisations des membres associés	260,00	260,00	260,00	260,00	260,00	260,00
731	Cotisations des membres adhérents	500,00	500,00	500,00	500,00	500,00	500,00
7370	Subsides d'exploitation de la COMM	93.281,27	105.467,55	107.576,90	109.728,44	111.923,01	114.161,47
7371	Subsides d'exploitation des PROV	250,00	250,00	250,00	250,00	250,00	250,00
7374	Subsides d'exploitation de la RW	184.825,55	192.588,22	196.632,57	200.761,86	204.977,85	209.282,39
7375	Subsides d'exploitation de la FWB	124.975,59	130.024,60	132.625,10	135.277,60	137.983,15	140.742,81
7375	Subvention FWB Eco chèques	1.164,84	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7375	Subventions de la FWB - Non-march.	82.345,52	85.672,28	87.385,73	89.133,44	90.916,11	92.734,43
7379	Crédits d'heures formation FONDS 4S	1.750,00	1.750,00	1.785,00	1.820,70	1.857,11	1.894,26
762	Reprises de prov. pr risques & charges	7.510,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PRODUITS		553.542,77	569.338,93	579.128,09	590.887,09	602.885,39	615.127,88

RÉSULTAT	BUDGET 2023	2025	2026	2027	2028	2029
Produit - charges	1.040,66	389,29	540,08	1.541,41	1.086,61	2.062,80
Résultats reportés cumulés		389,29	929,37	2.470,78	3.557,39	5.620,19

Notre budget 2023 a été pris comme référence pour construire le plan financier 2025-2029. En règle générale, nous avons compté 2 % d'indexation des montants par année mis à part pour la subvention liée aux APE qui prévoit une indexation automatique de 2,1 %.

En 2023, nous avons prévu 3 indexations salariales et avons triplé les frais liés aux consommations énergétiques par rapport à 2022.

Il est à noter que :

- les codes 604 et 7040 liés aux dépenses et recettes pour le bar ont été diminués en 2025 : nous considérons, au vu des activités prévues en 2023 et celles qui sont habituellement programmées, que notre budget bar est exceptionnellement élevé en 2023 mais que cela ne se reproduira pas forcément dans le futur ;
- les codes 6113, 6114 et 6115 liés à la camionnette sont fluctuants selon les années : nous avons actuellement une vieille camionnette que nous prévoyons de changer en 2026. Les frais d'entretien et de réparation liés à ce véhicule sont donc plus élevés jusqu'à l'achat de la nouvelle camionnette ; les frais d'assurances et les taxes suivent la courbe contraire ;
- le code 6141 lié aux frais de formation : une formation onéreuse en communication est prévue en 2023. Nous avons donc augmenté notre budget pour cette année uniquement. Nous revenons au budget habituel pour les autres années ;
- le code 61500 relatifs à l'organisation d'ateliers et d'activités diminue en 2026 pour faire face à l'achat de la camionnette qui alourdit les amortissements ;
- le code 6152 liés à l'organisation de spectacles et manifestation diminue en 2025 et 2026 pour maintenir l'équilibre budgétaire suite à des charges plus élevées en matière d'amortissements ;
- le code 6160 liés à l'achat de matériel : ce code est exceptionnellement élevé en 2023 car nous avons remplacé une partie de notre matériel lumière classique par des LED. Cet achat était exceptionnel et ne se réitérera pas dans le futur ;
- le code 630 lié aux dotations aux amortissements : nous avons réalisé une projection de nos investissements futurs ainsi que de leur amortissement pour pouvoir inscrire ces montants. L'amortissement de la camionnette vient alourdir ce poste à partir de 2026 ;
- le code 24 : le montant de 41 000 € prévu pour l'année 2026 correspond à l'achat d'une camionnette et des 6 000 € d'investissement prévus annuellement;
- diminution du code 7001 : la programmation de 2023 a été changée par rapport aux autres années. Nous nous sommes basés sur beaucoup de groupes et d'artistes locaux qui attirent beaucoup de monde aux spectacles. Cela ne se reproduira pas forcément dans le futur. Nous sommes donc revenus à des recettes habituelles pour 2025-2029. Elles diminuent encore en 2026 suite à la diminution du montant pour le code 6152 (voir explication ci-dessus) ;
- les codes 730 et 731 liés aux cotisations des membres ne sont pas indexés car l'habitude du Centre culturel est de ne pas indexer les cotisations régulièrement ;
- le code 7370 correspondant à la subvention communale : en 2023, suite à des difficultés financières, la commune de Gerpennes n'a pas pu verser l'intégralité de sa subvention. Une solution financière a été trouvée pour le futur et nous permet de repartir sur le montant inscrit en 2025.

Celui-ci sera calculé précisément en fonction de l'indice santé du moment. Il est basé sur un montant fictif de 101.372,12 € pour 2023 qui a été renégocié avec l'Administration communale ;

- le code 7371 lié à la subvention provinciale n'est pas indexé car la Province de Hainaut n'indexe pas sa subvention.

5. REMERCIEMENTS

Merci à la Fédération Wallonie-Bruxelles et à ses différents services pour les conseils avisés qui ont orienté et facilité le processus que nous avons mené pour l'élaboration de ce dossier. Notre inspection nous a souvent grandement aidés et nous a poussés à toujours aller plus loin dans notre démarche et notre réflexion.

Merci à la Province de Hainaut, aux membres de l'Administration communale et aux élus locaux qui nous ont soutenus dans nos démarches et dans notre action.

Merci aux membres du CA et de l'AG qui tout au long du contrat-programme en cours ont soutenu notre action et nous ont fait part de leurs idées, critiques et pistes de réflexion.

Merci aux membres du CO qui ont donné de leur temps, qui ont interrogé la population pour mener l'analyse partagée et qui ont participé à la réflexion sur chaque étape du dossier. Leur apport a été très bénéfique à l'équipe lorsque celle-ci se sentait dans une impasse et a fait apparaître de nouvelles pistes d'action et de fonctionnement.

Merci à la population gerpinnoise qui nous soutient, participe à nos activités, nous oriente dans notre action et nous gratifie souvent d'un sourire ou d'un mot d'encouragement ou de remerciement lors de nos activités.

Merci à chaque membre de l'équipe du Centre culturel. Ils se sont fortement investis dans l'élaboration de ce dossier et dans chacune des étapes de son élaboration. Quelle que soit leur fonction, ils ont participé à la réflexion, à la mise en œuvre et à la synthèse.

6. Annexes (voir le dossier d'annexes)

LES ELEMENTS INSTITUTIONNELS

6. 1. Statuts du Centre culturel de Gerpinnes (16/02/2023)
6. 2. PV du CA - Désignation des membres du CO (16/02/2023)

RAPPORT GÉNÉRAL D'AUTOÉVALUATION

6. 3. PV du CA - Rapport général d'autoévaluation et dossier de reconduction de reconnaissance (30/01/2023)
6. 4. Clarification et reformulation de nos opérations culturelles 2019-2023, d'un plan d'action 2019-2023 et de la méthodologie d'autoévaluation 2019-2023

RAPPORT DE L'ANALYSE PARTAGÉE DU TERRITOIRE

6. 5. PV du CO - Méthodologie pour l'analyse partagée (15/02/2021)
6. 6. Mailing pour la consultation des partenaires
6. 7. PV du CO - Analyse des résultats de l'analyse partagée (10/02/2022)
6. 8. PV du CO - Rencontres d'experts (17/03/2022 et 21/04/2022)
6. 9. PV du CO - Formulation des enjeux (19/05/2022)
6. 10. PV du CA - Information sur les résultats de l'analyse partagée et validation des enjeux (27/06/2022)
6. 11. PV du CO - Méthodologie d'autoévaluation et dossier de reconduction de reconnaissance (y compris le rapport général d'autoévaluation) (19/01/2023)

- 6. 11. **PV du CO - Méthodologie d'autoévaluation et dossier de reconduction de reconnaissance (y compris le rapport général d'autoévaluation) (19/01/2023)**
- 6. 3. **PV du CA - Rapport général d'autoévaluation et dossier de reconduction de reconnaissance (30/01/2023)**
- 6. 12. **PV de l'AG - Dossier de reconduction de reconnaissance (y compris le rapport général d'autoévaluation) (16/02/2023)**
- 6. 13. **Délibération du Conseil communal - Dossier de reconduction de reconnaissance (y compris le rapport général d'autoévaluation et la subvention)**
- 6. 14. **Demande de coopération pour la poursuite du projet « 100%Rural »**
- 6. 15. **Pré-projet d'action pour la bibliothèque**

LES RESSOURCES ET LES MOYENS

- 6. 16. **Bilans et comptes de résultats 2020, 2021 et 2022**
- 6. 13. **Délibération du Conseil communal - Dossier de reconduction de reconnaissance (y compris le rapport général d'autoévaluation et la subvention)**
- 6. 17. **Délibération du Collège provincial - apport financier de la Province de Hainaut**
- 6. 18. **Détail des aides indirectes**
- 6. 19. **Délibération du Conseil communal - aides indirectes (base 2022)**
- 6. 20. **Délibération du Conseil communal - Mise à disposition**

d'une technicienne de surface (pour le bâtiment de Lausprelle)

- 6. 21. **Délibération du Conseil communal - Mise à disposition de locaux (bureaux et salles d'activité)**
- 6. 22. **Délibération du Conseil communal - Mise à disposition de locaux (Maison de village)**
- 6. 23. **Délibération du Conseil communal - Mise à disposition de locaux (Bibliothèque)**

